

CAhiers de la MÉTROPOLÉ BORDELAISE

#19 | MAI 2021



Intimités en ville

Intimités en ville



Publication semestrielle de l'a-urba
Hangar G2 - Bassin à flot n° 1
Quai Armand-Lalande - BP 71
33 041 Bordeaux Cedex
www.aurba.org

Directeur de la publication et de la rédaction
Jean-Marc Offner

Équipe éditoriale
Élodie Maury, responsable d'édition
Sandra Rinjonneau, assistante de rédaction

Comité de rédaction
François Cougoule, Valérie Diaz,
Nathanaël Fournier, Patrice Godier,
Françoise Le Lay, Thierry Oblet,
Gilles Pinson, Guillaume Pouyanne,
Sandrine Vaucelle

Coordination graphique
Olivier Chaput

Conception maquette
Catherine Cassou-Mounat,
Olivier Chaput, Véronique Schiltz

Iconographie
Hélène Dumora,
sauf mention contraire

Commercialisation et diffusion
Le festin
176, rue Achard
Zone d'activité Achard - Bât. F1
33 300 Bordeaux
05 56 69 72 46
contact@mail.lefestin.net
www.lefestin.net

Diffusion
Estelle Fromy • 05 57 10 58 67
diffusion2@mail.lefestin.net
Anabelle Vischi • 05 57 10 58 67
diffusion@mail.lefestin.net

Abonnements
Julie Brochard • 05 57 10 58 60
julie.brochard@mail.lefestin.net

Impression
Imprimerie Laplante (Mérignac)

Dépôt légal : mai 2021
ISBN : 978-2-36062-282-5
ISSN : 2260-9075

 **PEFC** 10-32-3010 / Certifié PEFC /

Ce produit est issu de forêts gérées
durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

édito

À la distance de la fumée des huttes... Telle était selon Claude Lévi-Strauss la bonne distance dans l'organisation spatiale des Indiens Maudan. Une trop grande proximité, les occasions de querelles se multiplient, c'est la guerre. Un éloignement trop important, on ne se connaît plus, et c'est aussi la guerre, parce que l'inconnu dérange.

La ville est affaire d'interactions sociales. La ville intensifie les contacts, dans la double signification du terme. Un contact, c'est une relation ; on prend contact, on garde le contact. Mais un contact, c'est aussi un rapprochement physique qui engage les sens, où les corps se touchent. Et un attouchement, c'est le début d'une agression. S'intéressant aux grandes villes de la fin du XIX^e siècle, aux foules des trottoirs, Georg Simmel l'avait déjà souligné : pour s'arranger avec les frictions, avec la promiscuité, l'*homo urbanus* développe des attitudes d'indifférence. C'est mentalement qu'il prend ses distances. Parle-t-on à son voisin de banquette dans le tram ? Interpelle-t-on la personne qui laisse choir un papier ? S'arrête-t-on au bruit d'une dispute derrière une porte ouverte ? Dans l'espace public comme dans bien d'autres lieux du collectif (l'école, l'entreprise) ou de la communication (la messagerie électronique, le téléphone mobile), les règles de l'urbanité et de la civilité se brouillent.

Et quand quelques milliards de photos et de vidéos sont prises et diffusées chaque jour dans le monde, quand l'exhibitionnisme du banal coupe court à l'accusation de voyeurisme, que reste-t-il du droit à l'image ? Comme l'écrit en sociologue Henri-Pierre Jeudy : « Le partage visuel de l'intimité semble nous appeler à "être intimes ensemble". Et curieusement, c'est bien la croyance en une semblable communauté d'intimités qui fait oublier l'impression même d'exhibitionnisme ».

La pandémie débutée en 2020 a élevé le « sans contact » des paiements par carte bancaire au rang de progrès sanitaire majeur. Elle participe mois après mois de ce bousclement des règles de la proxémie, qui gouvernent les techniques de mises en connexion visuelles et tactiles. Chacun dans sa bulle physique et dans son monde numérique ?

À force de déverser son intimité sur les réseaux sociaux, le citoyen d'aujourd'hui ne serait-il pas enclin à souhaiter plus encore qu'auparavant se préserver du regard public ? Le choix résidentiel du périurbain est souvent analysé comme une mise à distance du voisinage. En logement collectif, le vis-à-vis est scruté avec autant d'acuité que d'agacement. Les rideaux aux fenêtres encadrent les ombres de ceux qui voudraient voir sans être vus tandis que les fleurs des balcons s'offrent au collectif. Mais la vue n'est peut-être pas le plus important dans ces questions d'intimité résidentielle. Les bruits de voisinage font partie des plaintes récurrentes devant les tribunaux. Et au tapage nocturne épisodique s'ajoutent souvent les petits tracas quotidiens d'une mauvaise isolation acoustique (lot commun d'un bon tiers des Français). Qu'entend-on de son voisin à la distance de la fumée des huttes ?

Jean-Marc Offner



DÉBATS

GRAND ENTRETIEN

Marie-Christine Jaillet

4

Vers un nouveau récit métropolitain

| Gilles Pinson

CONTROVERSE

Faut-il encadrer les loyers ?

8

| Guillaume Pouyanne

IMPERTINENCE

Le réel sent le sapin !

11

| Thierry Oblet

BRUITS DE LA VILLE

ÉPHÉMÈRE

Photographie | François Cougoule

13

SENS DE L'ÉVÉNEMENT

1 million d'arbres

14

| Frédéric Véron

ESPACES PUBLICS

Fontaine, où te caches-tu ?

15

L'accès à l'eau dans l'espace public

| Emmanuelle Goïty | Sophie Haddak-Bayce

VOISINAGE

Noaillac : l'éco-hameau de la discorde

17

| Antonio Gonzalez Alvarez

INNOVATION

Le point d'ouïe

20

Focales auriculaires sur un territoire

| Gilles Malatray

DOSSIER Intimités en ville

coordonné par Jean-Christophe Chadanson | Thierry Oblet 29

L'effervescence de la ville au XVIII^e siècle Arlette Farge	34	L'expérience sensible de la ville à l'heure de la <i>smart city</i> Francis Jauréguiberry	47
Qu'est-ce qu'un ghetto ? Hommage à Didier Lapeyronnie François Dubet	36	Les frontières de l'intime Entretien avec Marie-Line Felonneau Jean-Christophe Chadanson	50
Tracer son propre sillon dans une petite ville rurale et cosmopolite : Sainte-Foy-la-Grande Chantal Crenn Danielle Lacombe	40	Configurer les flux Éric Alonzo	53
Passe-moi le sel ! Intensité et intimité dans les nouveaux quartiers bordelais Cécile De Marchi-Rasselet	44	Faire tomber les murs David Mangin	57
		La rue en partage Nicolas Soulier	61

ACTEURS

MÉMOIRE

Entrelacs de mémoires La Maison Lemoine à Floirac entre histoires de famille, de la métropole et de l'architecture Kent Fitzsimons	21
---	----

IDENTITÉS MÉTROPOLITAINES

Photographie Hélène Dumora	24
-------------------------------------	----

TRANCHE DE VIE

Encaisser Nathanaël Fournier	25
--	----

FABRIQUE URBAINE

De l'acupuncture urbaine pour faire projet Les contrats de quartiers Clara Barretto	27
--	----

DÉCRYPTAGES

REPRÉSENTATION

Télé-randonner avec la carte au 1/25 000 François Cougoule	65
--	----

RECHERCHE

Quels futurs voulons-nous ? Sandrine Vaucelle	68
---	----

MÉTHODE

Représenter les controverses Guillaume Bernard	70
--	----

CHIFFRAGE

+ 18 % Lionel Bretin	72
----------------------------------	----

LEXIQUE

Boulevards, avenues et cours Stella Manning	73
---	----

ACTUALITÉ DU DROIT

L'urbanisme frugal Simple tentation ou vraie tentative ? Michaël David	74
---	----

KIOSQUE

75

Marie-Christine Jaillet

Vers un nouveau récit métropolitain

GILLES PINSON

Dans vos écrits récents, vous parlez de disqualification des métropoles. À quoi doit-on cette disqualification ?

Elle n'est pas nouvelle mais elle s'est beaucoup accentuée depuis la loi Maptam¹. Depuis qu'un certain nombre de grandes agglomérations a acquis le statut de métropole, on a vu les élus d'autres territoires, des villes moyennes en particulier, dénoncer des politiques de l'État qui privilégieraient selon eux ces métropoles. Ces élus ont rappelé, à juste titre d'ailleurs, que l'armature territoriale de la France était aussi faite de villes moyennes et de territoires ruraux que les politiques publiques auraient eu tendance à abandonner, ce que Laurent Davezies, dans un livre récent², dément. Les métropoles ont été décrites comme prédatrices, pompant les ressources et les populations des autres territoires sans que les effets supposés de ruissellement sur ces autres territoires soient palpables. Ces discours de disqualification, venus plutôt des acteurs politiques, ont été en partie entendus par l'État. Un certain nombre de politiques publiques sont venues en réponse à destination des villes moyennes, mais aussi des petites villes, à l'image du programme « Action cœur de ville ».

1 | La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite « loi Maptam », entre autres choses, réorganise le régime juridique des intercommunalités françaises dans les plus grandes agglomérations et crée le statut de « métropole ».

2 | L. Davezies, *L'État a toujours soutenu ses territoires*, « La République des idées », Seuil, 2021.

Et puis il y a des discours de qualification qui viennent davantage du monde académique avec des chercheurs qui ont pu qualifier les métropoles de « barbares³ », ou en faire le résultat des seules politiques néolibérales. Ensuite, certains ont voulu voir dans le phénomène des Gilets jaunes un mouvement mobilisant des populations évincées du cœur des métropoles. C'est une interprétation très réductrice à mon sens, mais le traitement médiatique du phénomène a nourri la disqualification des métropoles.

Enfin, la pandémie et le confinement y ont également apporté leur part. La « fuite » d'un certain nombre de citoyens aisés hors des zones les plus agglomérées des métropoles a montré qu'il existe de manière diffuse une aspiration à un autre environnement moins congestionné, à un jardin, à une proximité de la nature.

Ainsi, dans les dix dernières années, on a vu des strates successives de disqualification s'accumuler contre les métropoles, avec pour effet une forme de basculement des politiques publiques au profit des autres territoires. Ce basculement arrive alors que l'on n'a jamais réellement donné la possibilité aux métropoles d'achever leur construction avec, par exemple, le passage à l'élection au suffrage universel direct, des conseillers métropolitains. Au moment où elles sont attaquées, les métropoles demeurent des institutions politiquement faibles.

3 | Référence au livre polémique de Guillaume Faburel, *Les métropoles barbares. Démondialiser la ville, désurbaniser la terre*, Le Passager clandestin, 2019.

Qu'est-ce qui vous semble légitime et à l'inverse injuste dans cette disqualification des métropoles ?

Cette disqualification repose sur une vision erronée des dynamiques territoriales. On raisonne de manière binaire en opposant des métropoles qui gagneraient et le reste des territoires qui perdraient. Ça n'est pas la réalité ! Il existe beaucoup de villes, petites et moyennes, qui tirent relativement bien leur épingle du jeu, qui se développent, qui ne sont ni abandonnées, ni en déshérence. Il y en a certes qui sont confrontées à des processus d'appauvrissement, de désertification, de désindustrialisation, mais il y a une variété des situations territoriales beaucoup plus grande que ce que nous disent certains contempteurs des métropoles. C'est la même chose pour les espaces périurbains qui sont très loin d'être tous des espaces de relégation pour les classes moyennes inférieures, les ouvriers et employés qui seraient évincés des métropoles. Ce sont des espaces mosaïques, socialement plus composites, qui ne sont pas habités que par la fraction paupérisée des classes moyennes.

De la même manière, l'idée selon laquelle toutes les métropoles et toutes les populations métropolitaines iraient bien est fautive. D'abord, une des caractéristiques des métropoles est d'accueillir la plus grande partie des populations pauvres et de voir coexister à la fois les plus riches et les plus pauvres. Il faut le redire, la pauvreté est d'abord un phénomène



Marie-Christine Jaillot est chercheuse au CNRS au Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires à Toulouse. Ses travaux ont d'abord porté sur les espaces périurbains, leur sociologie, les pratiques qui s'y déploient et les acteurs qui participent à la fabrication de ces espaces. À partir de ce regard sur le périurbain, ses travaux se sont ensuite élargis aux phénomènes qui participent à la fracturation des métropoles : les ségrégations, la constitution d'entre-soi exclusifs, etc. Chercheuse, Marie-Christine Jaillot est aussi une actrice de la cité. Elle a notamment occupé des responsabilités à la tête de l'Université Toulouse-Jean Jaurès. Elle est par ailleurs présidente du Conseil de développement de Toulouse Métropole depuis 2014. Enfin, elle est aujourd'hui responsable scientifique du programme de recherche action « POPSU Métropoles » qui scrute les évolutions dans 15 métropoles françaises. Elle revient dans ce grand entretien sur ce qu'elle appelle un « retournement d'affection » à l'égard des métropoles qui caractérise le moment historique que nous vivons. Retournement amorcé avec la crise des Gilets jaunes et que la pandémie de Covid et les mesures qui l'ont accompagnée ont sans doute accentué.

métropolitain ! Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de pauvres ailleurs. Et par ailleurs, toutes les métropoles sont loin de réussir également : leurs trajectoires sont elles aussi diverses. Par ailleurs, il faut se garder de lectures qui feraient des métropoles des isolats territoriaux. Les métropoles ne sont pas hors sol, elles sont inscrites dans des réseaux de relations complexes. Elles sont connectées avec d'autres métropoles à l'échelle nationale et internationale mais aussi avec leurs territoires environnants à l'échelle régionale. Il faut abandonner ces logiques binaires d'opposition entre des territoires qui gagnent et des territoires abandonnés. La réalité est plutôt celle de systèmes territoriaux complexes maillés par des échanges

constants même si ça n'exclut pas de fortes inégalités territoriales à l'intérieur de ces systèmes et des logiques de spécialisation.

Et puis les systèmes territoriaux dans lesquels sont enserrées les métropoles sont extrêmement variables. Le système territorial de la métropole lilloise n'est pas celui de Toulouse, qui n'est pas celui de Marseille. Il faut donc s'attacher à décrire la singularité de ces configurations territoriales qui s'organisent sur un vaste espace, ce que j'appelle les « plaques métropolitaines ».

Est-ce qu'il faut absolument défendre les métropoles ?

Le discours de disqualification des métropoles est passablement injuste.

Il faut défendre les métropoles d'abord parce que ce sont des lieux où vivent des gens ! Certaines de ces populations pourraient vivre ailleurs, elles y aspirent peut-être ; elles l'ont d'ailleurs fait lors du premier confinement. Mais il y a aussi des populations qui sont captives d'emplois qui se trouvent dans les métropoles et pour lesquelles il faut penser une qualité de vie et une qualité d'habitat qui leur permettent d'habiter la métropole dans de bonnes conditions. Je ne fais pas partie de ceux qui pensent qu'il faudrait lâcher les métropoles. Il faut avoir un discours de vérité sur ce que sont les métropoles

aujourd'hui. Elles ont leur force mais elles sont aussi fragiles, vulnérables par certains aspects, confrontées à de redoutables défis, de compatibilité avec les exigences de la durabilité, de lutte contre les inégalités qui les traversent. Il faut donc accompagner l'évolution actuelle des politiques métropolitaines dans le sens d'une meilleure prise en compte des conditions d'habitabilité qu'elles offrent.

Par ailleurs, les phénomènes de polarisation territoriale ont toujours existé, aujourd'hui comme hier. Et puis, il faut rappeler que les métropoles sont aussi des lieux d'émancipation et de promotion sociale. Moi, je suis d'une famille de paysans pauvres de la Bresse maconnaise, et je vois bien la différence des parcours dans ma famille, entre ceux que le hasard a conduits à la ville, Lyon en l'occurrence, et ceux qui sont restés à la campagne. Ce ne sont pas les mêmes trajectoires sociales. La métropole, c'est aussi un certain nombre de ressources dont les individus peuvent se saisir pour s'émanciper. Je trouve très juste cette expression de « l'air de la ville rend libre ». La métropole, c'est aussi le lieu de l'anonymat. Et si cet anonymat peut être synonyme de grande solitude, il est aussi un moyen de s'affranchir d'un contrôle social infiniment plus pesant dans la petite ville ou dans le village. Par conséquent, je me méfie de la tendance à dire que « *small is beautiful* ». En même temps, et c'est là tout le paradoxe, la métropole, ce sont des formes d'inégalité souvent exacerbées. Tous ses habitants n'ont pas les mêmes capacités à se saisir des ressources de la métropole.

Vous appelez de vos vœux un nouveau récit métropolitain. Quel pourrait-il être ?

Les politiques métropolitaines centrées sur l'attractivité, les grands équipements, la promotion des atouts du territoire dans la compétition nationale, européenne et mondiale montrent aujourd'hui leurs limites. Notamment

parce qu'un certain nombre de métropoles, comme Bordeaux, voit aussi les effets d'une trop grande attractivité : le renchérissement des prix de l'immobilier est sans doute le plus évident. La métropole de Nice, par exemple, peine à faire venir des infirmières qu'elle ne parvient pas à loger.

On assiste aujourd'hui à une forme de prise de distance de ces politiques au profit de ce que l'on pourrait appeler des politiques du quotidien ou, pour le dire autrement, des politiques qui visent à se préoccuper des conditions de vie, de l'habitabilité de la métropole pour l'ensemble de ceux qui y vivent et pas simplement pour ceux qui viennent y occuper les emplois supérieurs dits

« Les métropoles sont enserrées dans des systèmes territoriaux, innervés par des flux d'échanges les reliant à d'autres territoires. »

métropolitains. Et parmi les nouveaux venus, il ne faut pas seulement s'occuper des cadres, mais aussi de l'accueil des chômeurs, des travailleurs précaires, des populations migrantes, de passage ou qui viennent s'installer. Comment on assure des conditions d'habitabilité pour les ménages les plus modestes, les ouvriers, les employés, dont on a vu l'importance pendant la crise pandémique.

Dans ce nouveau récit, il y a aussi la question du souci que les métropoles doivent avoir des territoires environnants. Elles ont toujours eu des relations disons fonctionnelles avec ces territoires. Les produits, les matériaux, les gens, les revenus ont toujours circulé entre les métropoles et ces territoires. Mais aujourd'hui, cette question est entrée en politique. On a beaucoup dit et écrit que les territoires environnant les métropoles étaient dépendants du dynamisme de ces dernières, que le surplus du développement métropolitain pouvait « ruisseler » sur ces territoires. En réalité, ce n'est pas comme ça que ça se passe. Les métropoles sont tout

autant dépendantes de ressources qui sont dans ces autres territoires, que ce soit l'eau, l'énergie, les matériaux, l'alimentation, etc.

On peut considérer qu'il y a comme un renversement de la thématique de la dépendance. Du coup, on assiste à une effervescence de scènes et de dispositifs où l'on met à plat ces interdépendances et où l'on réfléchit à des manières de rendre les échanges entre métropoles et territoires périmétropolitains plus équitables. Bien sûr, il ne faut pas faire dans l'angélisme ! Ce chemin des coopérations territoriales est aussi jalonné de conflits et les différents territoires n'ont pas les mêmes ressources pour négocier. En tout cas, il faut prendre ces initiatives au sérieux. Il faut prendre acte du fait que les métropoles sont enserrées dans des systèmes territoriaux, innervés par des

flux d'échanges les reliant à d'autres territoires.

Ces éléments constituent les germes d'un autre récit territorial possible et il me semble que notre responsabilité de chercheurs c'est de les rendre visibles.

Comment peuvent se traduire concrètement ces politiques métropolitaines du quotidien ?

La mise en œuvre de ces politiques du quotidien doit d'abord passer par la remise en question des modèles de développement des métropoles. Le confinement a montré qu'il existe chez nos concitoyens une appétence pour une urbanisation qu'on pourrait appeler verte, pour un cadre de vie moins artificialisé, pour des conditions de logement plus dignes, pour un accès plus direct à la nature. Tout cela remet en question un urbanisme fait d'injonctions au retour à la ville dense au nom de la lutte contre l'étalement urbain.

Ce qui me frappe aujourd'hui, c'est le renversement du regard porté sur les espaces périurbains. Jusqu'ici, ils étaient disqualifiés, considérés comme

une « non-ville », sans qualité. En réalité, ces espaces répondent, sans doute d'une manière dysfonctionnelle à cette aspiration à une ville verte, une ville nature. Eh bien, ces espaces méritent qu'on pense leur développement. Les urbanistes doivent sans doute en rabattre sur leur religion de la densité. Dans les métropoles, on a investi beaucoup d'énergie et d'expertise dans l'aménagement des espaces les plus centraux et les plus denses. Il faut aujourd'hui mettre la même énergie à améliorer la qualité de ces espaces moins denses, à rendre leur fonctionnement plus compatible avec les exigences écologiques, à constituer une offre de mobilité alternative à l'autosolisme. Il ne faut plus se le cacher : ces espaces répondent à un certain nombre d'attentes ! Les politiques du quotidien doivent aussi se pencher sur les quartiers d'habitat social et sur les classes populaires qui les habitent. Il faut faire en sorte que les couches populaires trouvent leur place dans les métropoles. Qu'elles bénéficient de conditions de logement décentes, d'un accès aux ressources de la métropole. Il faut faire une place à ces quartiers et aux catégories populaires dans le nouveau récit métropolitain. Aujourd'hui comme hier, ces catégories font l'histoire de nos villes.

Est-ce que les nouvelles majorités municipales à dominante écologiste sont porteuses de ce nouveau récit et de ces politiques du quotidien ?

C'est encore trop tôt pour le dire. Laissons-leur le temps de s'installer. Le risque que je vois, c'est la tentation pour ces majorités de ne porter que les intérêts des strates sociales qui habitent les cœurs métropolitains, qu'elles accompagnent leurs aspirations, légitimes au demeurant, à une ville apaisée, une ville dont on exclut progressivement la voiture au béné-

fice des « modes doux », où on limite la construction pour préserver la qualité du cadre de vie. Ces politiques ont leur intérêt, mais elles comportent aussi le risque de repousser en périphérie les strates sociales qui ne pourront plus restées en ville compte tenu de ce que sont les marchés immobiliers, les condamnant ainsi à la dépendance automobile.

Mais il ne faut pas crier au loup trop vite. Il faut voir comment les présidents de métropole qui appartiennent à ce courant-là posent les questions à l'échelle métropolitaine. Et puis attendons de voir comment les maires issus de la mouvance écologiste, qui

« Il faut aujourd'hui améliorer la qualité de ces espaces moins denses, rendre leur fonctionnement plus compatible avec les exigences écologiques, constituer une offre de mobilité alternative à l'autosolisme. »

ne sont pas présidents de métropole, mais qui sont des acteurs métropolitains, organisent les échanges et le dialogue avec les élus de communes dites de périphérie, pour justement ne pas construire une fracture centre/périphérie dans ces métropoles.

Pour finir, deux mots sur Toulouse où vous vivez. Un des effets de la pandémie est la remise en question d'un certain nombre de secteurs industriels, comme l'aéronautique. Comment la métropole toulousaine vit-elle et gère-t-elle ce revers de fortune ?

Cela pose bien évidemment la question de la trop grande spécialisation de l'économie toulousaine, question qui n'est pas nouvelle. Cela fait longtemps que des voix s'élèvent pour organiser sa diversification. Il y a bien des interrogations sur le devenir d'Airbus à long terme mais pour le moment Airbus tient. Il n'y a pas eu de licenciements massifs. Les systèmes d'aides développées par l'État permettent de tenir. Le problème c'est plutôt la sous-trai-

tance d'Airbus et cela se pose y compris sur des bassins industriels éloignés car le système de l'aéronautique n'est pas toulousain, il est bien régional. Le bassin de Figeac souffre. En fait, la crise fragilise pour le moment le système de la sous-traitance. L'enjeu pour la métropole c'est de préserver le système de compétences qui s'est constitué autour de ce que l'on appelle « les systèmes embarqués ». La diversification de ses domaines d'application avait commencé avec la crise, vers le véhicule autonome par exemple. La question est donc aujourd'hui de savoir si cette diversification suffira à absorber le ralentissement, voire la crise à plus long terme de l'industrie aéronautique soumise à la nécessité de s'adapter aux changements climatiques et énergétiques, voire à un changement des pratiques de mobilité. Il est encore trop tôt pour le dire.

Car, à plus long terme, la crise que traverse l'aéronautique pose la question de l'avenir des déplacements en avion. Il y a deux hypothèses. La première c'est celle de la reprise massive des circulations qui permettront à l'industrie aéronautique de poursuivre son développement, y compris en adaptant ses avions pour diminuer leur empreinte carbone. La seconde, c'est celle d'une transformation durable des rapports à la mobilité, à la fois professionnels et liés aux loisirs. Les Toulousains avaient pris l'habitude de prendre l'avion pour aller à des réunions à Paris. Aujourd'hui, les salariés font des visioconférences et peut-être vont-ils prendre ce pli durablement et limiter les déplacements. Du côté des loisirs, aurons-nous encore envie de parcourir le vaste monde par avion ? Peut-être pas pour ceux qui ont déjà beaucoup voyagé. Mais, est-ce que dans des pays comme la Chine ou l'Inde, les classes moyennes qui commençaient à beaucoup circuler, le feront moins après la pandémie ? Ce n'est pas certain. Mais tout cela aura bien évidemment des répercussions sur l'industrie aéronautique et donc sur Toulouse. —

Faut-il encadrer les loyers ?

GUILLAUME POUYANNE

Chez les économistes, l'encadrement des loyers fait l'unanimité contre lui, symbole d'une législation « qui fait le mal en pensant faire le bien¹ ». Alors, si vous êtes amené à aborder le sujet avec un économiste, attendez-vous à ce qu'il brandisse un crucifix et bredouille du latin en vous fixant de ses yeux exorbités... Et pourtant... Depuis quelques années, la possibilité d'encadrer les loyers, amenée par la loi ALUR, a été saisie par plusieurs grandes villes françaises, comme Paris et Lille. La mesure est en discussion ailleurs, à Bordeaux et Lyon notamment. Un changement de doctrine semble s'amorcer.

L'encadrement des loyers, qu'est-ce que c'est ?

En France, c'est la désastreuse expérience de l'entre-deux-guerres qui sert de référence. L'augmentation des loyers est contenue administrativement par rapport à leur niveau de 1914, le taux d'évolution étant fixé annuellement par l'État. Mais la forte inflation de l'après-guerre dégrade, année après année, la valeur réelle des loyers perçus par les propriétaires (le taux d'inflation étant supérieur au taux de croissance des loyers). La conséquence est double : d'abord, la chute des prix des logements, reflet de la baisse de rentabilité de l'in-

vestissement immobilier ; ensuite, la dégradation des immeubles, les propriétaires répercutant cette baisse de rentabilité sur les dépenses d'entretien. Plus grave, la construction de nouveaux logements est freinée, prise en tenailles entre la chute de la rentabilité et l'accroissement des coûts de construction dû à l'inflation : on estime qu'entre 1914 et 1938, les loyers réels ont diminué de 60 %, pendant que le coût de construction a, lui, augmenté de 40 %.

C'est cet épisode catastrophique qui va fonder la *doxa* économique : une mesure généreuse, qui visait à protéger les locataires, s'est finalement traduite par un déficit important de logements. Pour éviter une explosion brutale des loyers à la Libération, le gouvernement se voit contraint de prolonger le contrôle des loyers d'avant-guerre : la « loi de 1948 » établit administrativement un loyer de référence pour différentes catégories de logements construits avant cette date. Elle ne sera supprimée qu'en 1986.

Pourquoi encadrer les loyers ?

L'encadrement des loyers obéit à une logique sociale : permettre aux classes moyennes ou défavorisées de résider en ville. Il s'agit également de favoriser la mixité sociale, dans un contexte où la ségrégation socio-spatiale paraît s'aiguiser et fait craindre une possible « sécession » des quartiers riches. Le débat sur la mixité sociale

est particulièrement vif au début des années 2000, au moment où la périurbanisation ralentit et que s'amorce un mouvement de « retour en ville ». Un mouvement qui se traduit bien souvent par la gentrification, c'est-à-dire le remplacement progressif des classes populaires par les classes supérieures de retour au centre ; les plus pauvres sont alors contraints, poussés par la hausse des loyers, de partir en périphérie. Précisons tout de suite que l'encadrement des loyers ne concerne que le secteur locatif dit « libre », à l'exclusion des logements HLM et des produits de défiscalisation, dont le loyer est encadré de droit. En outre, le stock de logements déjà loués n'est pas concerné : l'encadrement de loyers ne vise que les nouvelles locations, c'est-à-dire uniquement le flux de logements mis sur le marché locatif suite au départ du locataire².

Si la mesure resurgit en ce début de XXI^e siècle, c'est que plusieurs indicateurs sont au rouge. D'abord, la déconnexion croissante, depuis une vingtaine d'années, entre le revenu des ménages et le niveau des loyers, ces derniers augmentant à un rythme beaucoup plus élevé que le premier. Et puis, le parc privé est la principale voie d'accès au logement pour les plus pauvres : en France, 35 % des ménages locataires sont en dessous du seuil de

1 | Le mot est de Paul Samuelson, dont le manuel, *L'Économie*, a nourri au sein plusieurs générations d'économistes après-guerre. Lors d'un sondage auprès d'économistes américains réalisé au début des années 1990, la proposition « Plafonner les loyers réduit la quantité et la qualité des logements disponibles » a été approuvée à la quasi-unanimité.

2 | Depuis 2013, un décret oblige le loyer à suivre l'évolution d'un taux de référence (l'IRL, Indice de Référence des Loyers), même en cas de changement de locataire, plafonnant de fait l'évolution des loyers. Il semble que ce décret soit largement ignoré par les bailleurs.

pauvreté (environ 667 euros par unité de consommation adulte d'un ménage hors prestations sociales), contre 30 % dans le parc HLM ! Une croissance trop rapide des loyers risquerait donc de faire naître de lourds problèmes de logement pour la partie la plus défavorisée de la population.

Avec le temps, les économistes ont complété leur opposition farouche à l'encadrement des loyers par des arguments plus subtils. La diminution du taux de rotation (les locataires du secteur « encadré » cherchant à garder leur logement même s'il n'est plus adapté à leurs besoins) provoque une mésallocation des logements : c'est le fameux exemple de la « veuve âgée » qui conserve son T4 même après le départ de ses enfants pour continuer à profiter d'un loyer encadré, et

occupe ainsi la place d'une famille. L'encadrement inciterait aussi à détourner la loi, en exigeant par exemple un dépôt de garantie non récupérable par le locataire afin de compenser la faiblesse du loyer. Enfin, on craint un « assèchement » du marché locatif urbain au profit du marché de l'accession à la propriété, les propriétaires préférant vendre leur bien plutôt que continuer à le louer.

De Cambridge à Paris, deux expériences d'encadrement des loyers

Examinons tout cela à partir d'un cas d'école célèbre, le Massachusetts, qui vit, en 1995, la fin du contrôle des loyers dans plusieurs villes de l'État (dont Boston et Cambridge). La conséquence fut immédiate : une hausse importante des loyers dans le secteur

auparavant « encadré » mais aussi, et pour une plus large part, dans le secteur « libre ». Cette augmentation des prix s'accompagne d'un doublement des dépenses d'entretien et de rénovation des logements. Enfin, sans grande surprise, la rotation des locataires s'est accélérée dans le secteur auparavant encadré : certains ne pouvaient tout simplement plus assumer leurs charges de logement et ont dû partir. À Cambridge, la gentrification s'accélère. On note enfin un transfert de richesse non négligeable des locataires vers les propriétaires (environ 320 millions de dollars sur les dix ans qui ont suivi l'abrogation de l'encadrement des loyers).

Le cas parisien, même si nous manquons encore de recul (il a été en vigueur entre 2015 et 2017, et depuis 2019), est



également intéressant à étudier. Les rapports annuels de l'OLAP (Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne) permettent de nous faire une idée des conséquences d'un encadrement des loyers moderne, où le loyer de référence (loyer plafond) est déterminé à partir des loyers du marché. L'OLAP constate peu de dépassements du loyer de référence, sauf pour les petites surfaces (6 T1 sur 10) : l'encadrement des loyers est finalement bien respecté, signe qu'il est peu contraignant pour les propriétaires. L'OLAP constate également un certain « assèchement » du marché locatif. Mais cela est-il vraiment lié au fait que les propriétaires retirent leur bien de la location ? Le développement accéléré d'Airbnb, à la même période, pourrait également expliquer ce phénomène, la location saisonnière étant à l'époque plus rentable et moins contraignante que la location traditionnelle.

L'encadrement des loyers à Bordeaux, entre nécessité et idéologie

Depuis plusieurs années, Bordeaux est confrontée à une forte hausse des prix immobiliers. Les loyers, s'ils augmentent moins vite, progressent tout de même rapidement : + 10 % en 2019, selon

*Le Figaro*¹. Les difficultés à se loger pour les étudiants, les jeunes actifs, les chômeurs, l'impitoyable guerre des références par les candidats au bail, font régulièrement les titres de la presse locale. C'est pourquoi, avec le changement de mandature de 2020, la question de l'encadrement des loyers, au programme du candidat Hurmic, vient sur le devant de la scène.

Jusqu'ici, la réponse de l'autorité publique à la tension du marché était de privilégier le « choc de l'offre ». Le raisonnement est simple : une demande de logements en forte croissance tire les loyers vers le haut. Il faut donc « relâcher la tension » en augmentant l'offre de logements – en d'autres termes, il faut construire. C'est ainsi que les Bassins à flot, Euratlantique, Brazza ont vu fleurir les programmes immobiliers, où la majorité des logements sont des produits de défiscalisation. Malheureusement, le raisonnement est un peu court : on sait aujourd'hui que ce « choc de l'offre » n'a que peu d'impact sur le niveau des prix, l'offre ayant beaucoup de mal à suivre le rythme de la demande. On estime aujourd'hui que pour diminuer le loyer de 10 %, il faudrait augmenter de 10 % le parc de logements, soit environ 12 000 logements rien que pour la

ville de Bordeaux². Et ce, à demande constante...

Enfin, on ne saurait conclure sans souligner la dimension éminemment politique de ces deux réponses différentes à la tension du marché immobilier : si le « choc de l'offre » privilégie les propriétaires et les promoteurs, l'encadrement des loyers est plutôt à l'avantage des locataires. C'est une question de rapports de force entre deux catégories de population aux intérêts opposés. C'est pourquoi, lorsque le Haut Comité pour le Logement des Personnes Défavorisées (HCLPD) justifie l'encadrement des loyers par « la déconnexion croissante entre les revenus des ménages et les loyers du parc privé », l'Union Nationale des Propriétaires Immobiliers (UNPI) s'y oppose en dénonçant par la voix de son directeur, C. Demerson, « une machine à détruire l'offre locative³ ». Chacun, finalement, interprète à sa façon le bilan nuancé de l'encadrement des loyers, pour définir une position tranchée reflétant des intérêts divergents. Soyons néanmoins rassurés : cette controverse enflammée pourrait n'être qu'un feu de paille, la crise sanitaire actuelle se chargeant de déprimer les marchés immobiliers les plus tendus. —

1 | Guillaume Errard, « C'est à Bordeaux que les loyers ont le plus flambé en 2019 », *Le Figaro*, 13/01/2020. L'article s'appuie sur une étude de Locservice sur les changements de baux en 2019. Bordeaux est – de loin – la grande ville française où les loyers ont le plus augmenté.

2 | En 2019, à peine plus de 4 000 logements ont été autorisés pour la commune de Bordeaux (source : SITADEL).

3 | Sur BFMTV, le 26 janvier 2021.

POUR ALLER PLUS LOIN

- L. Bonneval, F. Robert, « Les limites de la doxa sur le contrôle des loyers », *Métropolitiques*, 2019.
<https://www.metropolitiques.eu/Les-limites-de-la-doxa-sur-le-controle-des-loyers.html>.
- R. C. Ellickson, D. Le Bris, « Les dégâts du contrôle des loyers (France 1914-1948) », *Métropolitiques*, 2019.
<https://www.metropolitiques.eu/Les-degats-du-controle-des-loyers-France-1914-1948.html>.
- Haut Comité pour le Logement des Personnes Défavorisées (HCLD), *Évaluation du dispositif d'encadrement des loyers*, Rapport, 2020, 20 p.

Le réel sent le sapin !

THIERRY OBLET



C'était entre deux confinements, le jeudi 10 septembre. L'information en continu guettait la vague d'émotions nécessaires à son animation, dussent-elles être surjouées. Lors de sa conférence de presse de rentrée, au milieu de mesures diverses sur la sécurité, l'urbanisme et la végétalisation de la ville, le maire de Bordeaux avertit qu'il ne reconduirait pas l'installation d'un sapin de Noël place Pey-Berland, à l'angle de la Cathédrale et de l'Hôtel de ville. « Hold-Up » sur Noël. Signe de la décrépitude de notre culture chrétienne, les médias décelèrent dans cette disgrâce une attaque à peine voilée contre les valeurs traditionnelles, populaires et chrétiennes. Comme si dans leur esprit Marie avait trompé Joseph avec le Père Noël ! Le maire de Bordeaux, celui que *Sud Ouest* avait pourtant baptisé « le catho basque¹ », faisait figure de mécréant. Son blasphème prémédité n'avait pas droit au label du combat pour nos libertés. Confondu avec ses confrères, les nouveaux maires verts, qui sous d'autres cieux avaient prêché pour que l'on cesse d'idolâtrer le Tour de France, il devait confesser qu'il en était, lui, « un vieil amoureux ». Quêtant l'absolution pour l'absence d'étape bordelaise en 2021, il repoussa le pieux mensonge de présenter l'arrivée à Libourne comme une confirmation renouvelée de sa foi dans la coopération inaugurée sous le précédent règne entre les deux villes. Restait à découvrir quel serait le spectacle vivant promis en lieu et place de « l'arbre mort ». Une adaptation de la pièce de Samuel Beckett, *En attendant le vaccin* ?

1 | *Sud Ouest*, 29 juin 2020.

Le retour de la menace de l'effondrement du système hospitalier n'a autorisé pour seul théâtre que les plateaux de radio et de télévision. Le tout dans une mise en scène réglée par le principe de McLuhan, « *the medium is the message* ». Le port ou non du masque par les chroniqueurs ou invités devenait la présentation stylisée du rôle tenu par chacun. « Je ne vous souhaite pas d'être malade » dit l'infirmière. « Je ne vous souhaite pas d'être ruinée » répondit le commerçant. Soit le leitmotiv de la tragédie moderne, évocation de l'affrontement fameux entre « la fin du monde » et « la fin du mois » dont la place Pey-Berland avait déjà donné quelques représentations l'an passé. Face aux bizarrement étiquetés « rassuristes », qui alarmaient sur les dégâts prévisibles d'un nouveau confinement, faisaient front les « alarmistes », refusant quant à eux le reproche de sécréter la peur par le maniement de courbes exponentielles de morbidité. Lors de l'emballement des admissions à l'hôpital, les premiers purent avoir des doutes à tenir la secousse ; les médias mainstream s'interrogèrent sur la légitimité de continuer à les laisser s'exprimer, préférant se faire progressivement l'écho des vagues de détresse provoquées par le confinement, en laissant aux chroniqueurs attirés le soin d'en imprégner leurs commentaires. Lors de l'admission de Michel Fourniret en réanimation¹, les seconds purent réaliser que le tri des patients n'était pas à l'ordre du jour. Jamais en panne d'humour, *Sud Ouest*² suggéra qu'il aurait été bienséant d'applaudir les épidémiologistes qui n'avaient pas ménagé leurs efforts pour faire tourner les équations mathématiques de leurs modèles ! On gagera que les épidémiologistes conserveront de cette période le souvenir d'un « âge d'or ».

Chacun voit le Covid depuis sa fenêtre. Et en la matière, la mode est plutôt à l'œil-de-bœuf qu'au vitrage panoramique. La

crise sanitaire fait toutefois de chacun d'entre nous un philosophe en puissance, parce que conduit à se demander : qu'est-ce que le réel ? Peut-être n'avons-nous pas assez interrogé notre habitude de figurer la folie par un entonnoir posé sur une tête. Nous occultons ainsi combien notre propension à déraisonner s'alimente d'oppositions binaires quand l'approche du réel requiert a minima de faire de la triangulation.

Le choix n'est pas entre le sanitaire et l'économique, le vaccin ou l'immunité collective, quel que soit l'usage fait de la prétention pour feindre de ne pas les opposer. Comment, dans le premier cas, faire l'impasse sur le social, dont la relance n'est pas aussi aisée que l'économie ? Comment, dans le second, ne pas considérer l'éventualité d'un traitement ? Quand la recherche de la vérité déprime, la *pravda*, même enjouée, s'épanouit. La critique de ses faiblesses pédagogiques balaie la faiblesse du débat critique. La raison officielle prétend trancher entre ce qui est réel et ce qui est imaginaire, entre les vivants et les morts, quand la réalité comprend les liens que le symbolique tisse entre le réel et l'imaginaire³. Négliger notre sensibilité aux symboles favorise une diffusion épidémique du mépris. Peut-être qu'un grand sapin décoré signifiait dans l'esprit de nombre de quidams bordelais la réalité de Noël ? Et qu'ils la vivaient comme menacée par l'annonce de sa disparition.

« Pourquoi tant de haine ? » se lamentait notre nouveau maire devant les réactions à son tweet⁴ censé rendre hommage à Jacques Chaban-Delmas. Peu délicatement, son message suggérerait que la manière de gouverner de l'illustre prédécesseur ne serait plus d'actualité. Dans le climat de sobriété qui berce le débat médiatique, une chroniqueuse télé alla jusqu'à voir

dans cette maladresse le triomphe de la *cancel culture* au sein même de la mairie. À force de jouer sur les peurs pour capter notre attention ou forcer notre consentement, les médias et les autorités cultivent les prédispositions archaïques de nos cerveaux pour la paranoïa. Celle-ci requiert pour perdurer de n'être pas démentie par la réalité et nous pousse ainsi à nous en éloigner davantage. Ce processus est amplifié par l'inévitable conversion des questions qui nous échappent (la science) en problèmes moraux où chacun retrouve son mot à dire comme à propos du relâchement des Français ! Les déclamations faites au nom de la science ou de la morale peinent au final à masquer notre goût pour les règlements de comptes. Au bord de l'explosion sociale où cette stimulation de notre atavisme pour la conflictualité nous entraîne, ce qui nous unit doit être plus important que ce qui nous divise. Problème, seule une action dans la lutte contre la propagation de l'épidémie a suscité une approbation totale : se laver les mains. À la manière de Ponce Pilate ? —

3 | Cf. M. Godelier, *L'imaginé, l'imaginaire & le symbolique*, Paris, CNRS éditions, 2015.

4 | Le 10 novembre, jour anniversaire de la mort de l'ancien maire.

1 | Le 20 novembre 2020.

2 | *Sud Ouest*, 19 novembre 2020.



1 million d'arbres

FRÉDÉRIC VÉRON

Pour faire face aux enjeux environnementaux contemporains, Bordeaux Métropole a lancé en 2020 et pour les dix prochaines années une grande opération intitulée « Plantons 1 million d'arbres ». Ce projet vise, grâce à la végétalisation, à lutter contre les îlots de chaleur, développer la biodiversité en ville, transformer les paysages urbains, améliorer la qualité de l'air, la qualité de vie et la santé des habitants¹.

Faisant écho au « *One million trees program* » de New York accompli en huit ans, cette démarche témoigne d'un volontarisme politique fort et inédit d'agir localement. Mais c'est également un véritable défi : celui de planter 274 arbres par jour durant 3 650 jours ! Et où planter une telle quantité d'arbres sur le territoire métropolitain ? Quelle surface serait nécessaire pour y parvenir ?

Par une estimation à grosses mailles, on dénombre aujourd'hui sur le territoire de la métropole environ 4 500 000 arbres en forêts et environ 700 000 arbres hors forêts². Les techniques forestières montrent qu'une parcelle de pins maritimes compte environ 300 arbres/ha à maturité, contre 1 200 au départ faisant l'objet de coupes d'éclaircie au fil des décennies. Les densités varient aussi suivant les

essences et l'objectif de production. Une parcelle de châtaigniers reçoit 150 brins/ha pour la production de grumes, mais plus de 3 500 brins/ha pour la production de piquets. Une futaie de chênes sessile matures contient quant à elle une densité de 100 tiges/ha³.

« Par une estimation à grosses mailles, on dénombre aujourd'hui sur le territoire de la métropole environ 4 500 000 arbres en forêts et 700 000 arbres hors forêts. »

1 million de pins occuperaient donc 3 333 ha à maturité, soit l'équivalent de 5 555 stades de football (60 m x 100 m). 1 million de chênes sessiles ou de châtaigniers pleinement développés, couvriraient 10 000 ha soit 16 667 stades. Ces méthodes ont pour intérêt de créer de véritables écosystèmes assurant de multiples rôles, mais demandent de grandes superficies.

La méthode des « microforêts », autre piste explorée par la collectivité, consiste à végétaliser des espaces contraints. Mise au point par le botaniste Akira Miyawaki⁴, cette technique propose de planter en forte densité, au minimum 3 à 4 très jeunes arbres sur 1 m², soit 30 000 à 40 000 arbres/ha. Ce sont alors entre 25 ha et 35 ha qui devraient être mobilisés pour le « million d'arbres », c'est-à-dire une cinquantaine

de stades. Peu d'études ont vérifié l'efficacité de cette méthode basée sur la compétition des végétaux. Les rares résultats révèlent un taux de mortalité relativement élevé à très moyen terme et invitent à la prudence quant à sa généralisation⁵.

Une autre voie résiderait-elle dans la mise en œuvre de techniques classiques qui certes n'autorisent pas de planter en grandes quantités, mais permettent d'installer des arbres au cœur des espaces urbains, pour parfois plus d'un siècle ? Caroline Mollie rappelle que « l'espace et le temps sont deux dimensions spécifiques et vitales aux arbres qui leur permettent de croître selon leur propre architecture et d'arriver à maturité sans contrainte, sans taille et sans concurrence »⁶.

Il y a donc là un double défi pour la métropole : planter beaucoup d'arbres en densité au risque de devoir assumer pertes et coûts d'entretien ? Ou privilégier des plantations vivant sur le long terme, conduisant peut-être à questionner l'objectif chiffré initial ?

5 | B. Schirone, A. Salis, F. Vessella, *Effectiveness of the Miyawaki method in Mediterranean forest restoration programs*, Landscape and Ecological Engineering, n° 7, 2011, p. 81-92.

6 | C. Mollie, *Des arbres dans la ville - L'urbanisme végétal*, Actes Sud, juin 2020 [voir p.75].

1 | Bordeaux Métropole, Objectif 1 million d'arbres sur le territoire métropolitain, Dossier de presse novembre 2020.

2 | Basée sur OCS PIGMA, densités CRPF, surfaces de canopée urbaine (Bordeaux Métropole), comptage arbres ville de Bordeaux.

3 | Centre Régional de la Propriété Forestière Nouvelle-Aquitaine - Gestion technique.

4 | The conversation, *Microforêts urbaines : que penser de la « méthode Miyawaki » ?* 2021.

Fontaine, où te caches-tu ?

L'accès à l'eau dans l'espace public

EMMANUELLE GOÏTY | SOPHIE HADDAK-BAYCE

En 2018, Sadik Khan, maire de Londres, lançait la campagne « Refill London » visant à développer des fontaines d'eau potable accessibles dans l'espace public ou privé, afin de limiter l'usage du plastique¹. Pourquoi ? Les Londoniens achèteraient en moyenne trois bouteilles d'eau par semaine, équivalant à 156 bouteilles par an et par personne. Outre cette démarche de nos voisins britanniques cherchant à réduire les déchets et éviter la pollution de l'océan, l'accès à l'eau recouvre d'autres enjeux. À la fois besoin vital et ressource limitée, l'eau implique d'organiser son partage, sa gestion, sa gouvernance et son usage, ce qui conduit les territoires à des stratégies d'envergure.

1 | <https://www.london.gov.uk/press-releases/mayoral/free-tap-water-scheme-launched-to-help-cut-waste>

Pour quelles raisons l'accès à l'eau dans l'espace public est-il si important ? Le sujet, historiquement traité dans les pays du Sud du fait d'un manque d'infrastructures, se pose aujourd'hui dans les pays occidentaux. Et comme Londres, des collectivités locales s'en saisissent, convaincues par la nécessité d'offrir une réponse adaptée à leur territoire. Si l'accès à l'eau semble plus aisé dans les grandes métropoles européennes que dans les pays du Sud, il n'en découle pas moins plusieurs questions urbaines d'ordre sanitaire, d'égalité d'accès pour tous, de dignité humaine et d'hospitalité de l'espace public, indispensables pour faire société.

Un état des lieux a été réalisé par l'a-urba sur les fontaines à boire² en collaboration avec Bordeaux Métropole, puis une enquête sur l'accès social à l'eau³, commanditée par le Lyre, Centre d'Innovation Suez, a été menée par des étudiants en master Intelligence et Architecture des territoires (ensapBx) et Stratégie et Gouvernance métropolitaine (Sciences Po Bordeaux).

L'état des lieux, dont l'objectif est d'accompagner la métropole dans la

2 | a'urba, *Les points d'eau dans l'espace public urbain : état des lieux et éléments de stratégie*, 2020.

3 | Projet collectif, *L'accès social à l'eau en ville*, Sciences Po Bordeaux, ensapBx, Forum urbain. Commanditaire : Manon Vivrière-Bevan, Le LyRE, Centre d'Innovation Suez, Étudiants : Batard Gaëlle, Demay Chloé, Fehr Maximilien, Helus Matthis, Jacob Olivier, Labrousse Justine, Lacabe Juliette, Pasquon Claire, Raffoux Louise, Rapeau Françoise-Anne, Trey Quentin, Vezina Marie-Pierre. Tutrice : Emmanuelle Goity, a'urba, 2020.

Fontaine Bornéo, Québec, © Nathanaëlle Vincent. <https://nathanaellvincent.wordpress.com>



définition d'une politique publique d'installation et de gestion des points d'eau et fontaines, dresse une cartographie des sites et rappelle le contexte du réchauffement climatique et des besoins grandissants de se rafraîchir et de se désaltérer. Il dévoile plusieurs chantiers principalement dans les domaines de la gouvernance et de la gestion : adapter les modèles de fontaines aux publics (dont l'entretien sera simplifié pour les agents), converger vers une culture commune entre services techniques communaux et métropolitains, établir une stratégie à long terme et mieux prendre en compte les besoins des usagers.

L'enquête révèle quant à elle le point de vue des usagers dans l'espace public¹ et propose des solutions pour y répondre. En premier lieu, où trouver fontaines, toilettes, douches ou brumisateurs ? Les personnes rencontrées à Bordeaux, habitant la métropole pour la plupart, ont une connaissance limitée de cette géographie des « points » d'eau. Elles identifient en moyenne trois toilettes publiques ou fontaines et considèrent, pour les deux tiers d'entre elles, que ces équipements ne sont pas assez nombreux. Elles gardent le plus souvent en mémoire les toilettes ou fontaines qui se trouvent quotidiennement sur leur trajet : les modes et les motifs de déplacement ont probablement un impact sur ces « cartes mentales » de l'offre d'accès à l'eau et à l'hygiène. En cause, l'absence de signalétique et la discrétion du design des équipements, dans leurs couleurs ou leurs formes. Si l'enquête montre que les gens sont prêts à marcher 5 à 10 min pour trouver un accès à l'eau, il n'existe pas de panneaux dédiés à proximité immédiate ou dans un rayon de 400 mètres.

1 | Enquête basée sur plusieurs sources de données dont microtrottoirs, questionnaire en ligne : 98 personnes interrogées (dont 58 sur le terrain). Place de la Victoire, place des Grands-Hommes, quartier du Grand Parc ; et spécifiquement pour les publics précaires : rue Sainte-Catherine, cours Victor-Hugo, cours de la Marne. 11 acteurs de terrain interrogés (élus, associations), deux visites de squats.

Les emplacements des équipements semblent toutefois mieux connus des publics qui vivent dans la rue, sans domicile fixe ou migrants. Leur connaissance est précise, voire « experte », sachant jusqu'à l'heure la plus propice pour utiliser telles toilettes ou telle fontaine, en fonction des heures de nettoyage et des moments d'affluence. Ils regrettent la disparition des derniers bains-douches publics des Quinconces, qui étaient pour eux des lieux synonymes non seulement d'accès à l'hygiène, mais aussi de chaleur, de confort, de sécurité, d'intimité. Dépendre des structures sociales pour réclamer une douche est ressenti comme portant atteinte à leur dignité, à leur indépendance et à leur droit à se laver. Ils rappellent aussi que la plupart des fontaines ne sont pas accessibles en hiver.

L'ensemble des publics estime que les points d'eau sont trop éloignés les uns des autres. Les deux tiers des personnes rencontrées trouvent aussi que les équipements sont inadaptés à leurs besoins, en raison de leur manque de propreté (odeurs, déchets), de leur manque d'ergonomie et de leur non-fonctionnement (apparent ou effectif). Conséquences : seule une personne sur neuf utiliserait « souvent » les toilettes publiques et les usagers privilégient l'achat de bouteilles d'eau en plastique à l'usage de fontaines.

Il existe donc bien des besoins spécifiques selon les types de publics, auxquels tentent de répondre la ville de Bordeaux et les associations locales. La question des toilettes publiques apparaît comme un enjeu de la place des genres dans la ville. Il y aurait deux fois plus d'urinoirs que de cabines mixtes ; qui plus est, les femmes expriment un sentiment d'insécurité à les utiliser, préférant se retenir ou se rendre dans un bar ou un restaurant. Les difficultés sont aujourd'hui accentuées par la crise sanitaire pour les personnes les plus démunies.

La mise en place d'actions reste complexe. Selon les élus et associations rencontrées, le classement de la ville à l'UNESCO compliquerait les interventions dans l'espace public. La multiplicité des services concernés par la distribution de l'eau entre villes et métropole engendre des délais incompressibles pour tout projet. Certains sont néanmoins déjà sur les rails à Bordeaux : maintenir le fonctionnement de certaines fontaines en hiver, retirer les urinoirs pour hommes, réhabiliter une offre de douches publiques, mettre en place des laveries solidaires, mutualiser et optimiser l'offre d'équipements existants.

Finalement selon cette enquête, une des principales difficultés pour permettre un accès à l'eau pour tous réside dans l'universalité même des projets, qui doivent s'adresser à l'ensemble des individus dans toute leur diversité – femmes, hommes, enfants, personnes âgées, publics précaires, sportifs, riverains ou touristes – et que chacun doit pouvoir s'approprier. Des solutions proposées ailleurs ? À San Francisco ou sur le canal Saint-Martin à Paris, les toilettes ont été peintes de manière bien visible. À Brême, grâce à une application, des restaurateurs ou gérants de bars informent le public qu'il peut utiliser leurs toilettes gratuitement. Ils reçoivent pour cela une allocation de la part de la ville. La municipalité de Bristol développe quant à elle un programme assez similaire, doté d'une charte pour permettre notamment l'accès aux enfants. Au Québec, les fontaines Bornéo ont été branchées sur les bornes à incendie, économisant le coût d'un nouveau branchement. Autant de solutions qui pourraient être discutées localement... Histoire de se rafraîchir les idées ? _

Noaillac : l'éco-hameau de la discorde

ANTONIO GONZALEZ ALVAREZ

Sur le papier, le projet semblait prometteur : un éco-hameau conçu en symbiose avec l'environnement naturel et en phase avec tous les enjeux actuels de diminution de l'empreinte écologique des activités humaines : auto-suffisance énergétique indépendante des énergies fossiles, production agricole dans l'esprit de la permaculture, réutilisation des déchets végétaux et humains, choix des circuits courts et des matériaux locaux, fonctionnement sur la base du low-tech et des mobilités propres, organisation sociétale intergénérationnelle, coopérative et solidaire...

Le projet, porté par un collectif d'une vingtaine de foyers composé de citoyens « animés par l'évidence d'un projet de transition écologique » constitués en association en 2018, va pourtant avoir du mal à trouver un site d'implantation en Gironde¹.

Genèse d'une idée séduisante

L'idée est née en 2015 lors de rencontres organisées dans le cadre du projet Oasis lancé par le mouvement Colibris. Danièle Bacheré, ancienne cheffe d'entreprise, passionnée d'intelligence

collective, organise des rencontres publiques pour mettre en relation et inspirer ceux qui « espèrent être acteurs de transition ». Il s'agit, raconte-t-elle, de citoyens qui prennent conscience que la situation va dans une impasse, qui ont la conviction qu'il faut œuvrer à une transition écologique, qu'il est possible d'y contribuer au moins à titre expérimental. Un groupe se constitue autour du projet d'éco-hameau en 2016. Entre 2017 et 2019, le projet prend corps progressivement.

Pour le montage financier et juridique, trois structures vont être créées afin de répondre à trois ambitions du projet. Première ambition : la propriété du foncier et des constructions doit rester collective. Une société civile et immobilière (SCI) est ainsi créée pour gérer le foncier et le bâti. Les associés ne sont propriétaires que d'une part donnant le droit à utiliser le logement et les services. Et toutes les parts sont égales à la plus petite des contributions. Ainsi, si un associé part, il reste relativement facile de trouver un remplaçant. Deuxième ambition : proposer des activités diverses et variées à destination des résidents de la commune et de territoires plus éloignés : formations à des métiers divers liés aux modes de vie éco-responsables (métiers de l'éco-construction, gestion de l'eau, gestion des déchets...), accueil de publics vulnérables, vente de produits agricoles ou artisanaux,

éco-tourisme... Une société par actions simplifiée (SAS) est créée qui va gérer l'organisation et les revenus de toutes ces activités. Toutes les richesses générées seront redistribuées entre tous les associés. Troisième ambition : les activités agricoles et culturelles au cœur du projet doivent être gérées dans un esprit non lucratif. Une association loi 1901, l'Oasis du coq à l'âme, est ainsi créée pour gérer des activités agricoles, écologiques, éducatives, scientifiques et culturelles dans un esprit d'économie sociale et circulaire. Le collectif s'appuie par ailleurs sur un comité scientifique transversal composé d'habitants, de chercheurs et de représentants d'institutions pour faire avancer le projet sur diverses thématiques : techniques durables d'auto-construction, agro-écologie, organisation de la coopération...

En 2020, après plusieurs refus², l'association trouve un terrain possible en Sud Gironde, 25 hectares de surface agricole à Noaillac où une majorité d'acteurs et élus locaux est intéressée : maire de la commune, président de la CdC Réolais Sud Gironde, directrice

1 | Nous remercions pour leurs informations et témoignages : Danièle Bacheré, Marc Saumagne, Geneviève Delporte Fulchiron, membres de l'association Oasis du coq à l'âme ; Thomas Choren, responsable de l'unité d'aménagement Sud Gironde de la DDTM de la Gironde ; Florence Grisser, chargée de la coordination foncière départementale à la Direction des coopérations et du développement des territoires du Département de la Gironde et Isabelle Passicos, directrice du Pôle territorial Sud Gironde.

2 | Extrait du site internet de l'association : « Nous mesurons combien ce qui nous paraît impérieux en termes de transition écologique, économique et sociétale n'est pas perçu partout avec la même nécessité. Les instances communales se méprennent sur nos intentions, ce qui nous permet de réaliser que nos dossiers de présentation générale et d'implantation sont encore incomplets ». En 2020, deux petites communes, une proche de Sauveterre-de-Guyenne et une autre près de Castillon-la-Bataille, refusent le projet.
<https://oasis-ducoqalame.com/?OasisAccueil>



Schéma d'aménagement, © association Oasis du Coq à l'âme.

du SCoT, techniciens de la DDTM, du Département, de la chambre d'agriculture semblent converger sur l'intérêt objectif d'un projet qui propose une façon d'habiter les espaces ruraux avec un impact carbone positif et une artificialisation des sols *a priori* très limitée. Mais cette notion d'artificialisation est floue et le vent va tourner...

Controverse autour du projet

« La maire de Noaillac était au début vraiment favorable. Elle a tout de suite perçu l'intérêt d'un tel projet dans un village rural, devenu "dortoir", sans aucun commerce de proximité et très peu d'activités de loisir. Le conseil communal a validé l'implantation du projet à 8/10. Mais les deux opposants ont monté une campagne contre le projet (...) Ils ont dit qu'on allait faire une secte ; ils ont fait signer une pétition. Le conseil communal s'est fait

incendier. La maire a eu très peur que cela crée de la division dans le village et elle a perdu foi dans l'éthique du projet¹. »

L'arrivée d'une cinquantaine de nouveaux habitants dans une commune qui en compte à peine 430 n'est pas neutre et suscite des craintes. D'autant plus que le projet apparaît pour certains comme peu enclin à évoluer, conçu comme une oasis² sans dialogue avec les habitants déjà sur place, et portant fortement l'esprit de l'entre-soi. Mais ce seront surtout les « faiblesses urbanistiques » du projet qui le condamneront. Pour les techniciens de l'État et du Département rencontrés, le premier problème est que l'éco-hameau, tel qu'il est conçu, contribue au mitage. Car la parcelle

choisie n'est pas située en extension de bourg et que les logements proposés ne paraissent pas facilement réversibles. Les techniques de construction proposées cherchent bien à minimiser l'artificialisation (construction sur pilotis laissant la « terre vivante » en dessous, autonomie énergétique et en eau potable, traitement autonome des eaux usées, mais le type de logement présenté est tout de même loin de formes véritablement légères et facilement réversibles (mobil-home, caravane, *tiny house*). Logiquement puisque les maisons sont conçues pour héberger toute une série de dispositifs permettant d'optimiser leur performance écologique : panneaux solaires, dispositifs de récupération et stockage des eaux de pluie, systèmes de phyto-épuration, systèmes de stockage des batteries électriques...

1 | Témoignage de D. Bacheré.

2 | D'après T.Choren (DDTM 33) : « le nom en dit beaucoup sur ses intentions ».

Et même s'il ne s'agit à Noaillac que d'une petite parcelle agricole avec quelques logements, cela ne peut pas être un modèle pour l'accueil de populations. Pour Thomas Choren qui a instruit le dossier à la DDTM, « cela ne peut pas être une réponse à l'attractivité de la Gironde ; ça établirait un précédent ». Afin de respecter la doctrine du Département, il faudrait que les porteurs du projet trouvent du foncier accroché à un bourg existant, ou bien s'installent dans des bâtiments agricoles déjà existants à rénover. Mais le coût serait alors probablement rédhibitoire...

Si le code de l'urbanisme prévoit bien un outil permettant de construire en zone agricole, les STECAL¹, le recours à cet outil doit se faire « à titre exceptionnel », et s'orienter plutôt à l'hébergement des exploitants agricoles. Et même dans ces circonstances, certains territoires (comme Bordeaux Métropole sur le parc des Jalles) refusent de l'appliquer car rien ne garantit qu'un exploitant agricole aujourd'hui n'arrêtera pas son exploitation demain tout en gardant le logement construit en zone A.

Dans le cas du projet qui nous occupe, deux autres problèmes viennent se greffer au reste. Premièrement, un nouveau PLUi était sur le point d'être approuvé fin 2020 et introduire l'outil de STECAL aurait retardé toute la procédure. Et ensuite et surtout, la commune de Noaillac est une de celles qui ont déjà beaucoup urbanisé ces dernières années : « On peut dire que sur Noaillac la temporalité du PLUi a été en fin de compte bloquante à cause surtout de l'excès d'urbanisation de la commune, qui demandait à ré-envisager les équilibres avec les autres communes. Ce qui était long et fastidieux à mettre en œuvre au regard des échéances d'arrêt du PLUi. (...) Retarder la date d'arrêt du PLUi

1 | Secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées.

équivalait à laisser la porte ouverte à ce que des maires "peu vertueux" continuent d'artificialiser sous couvert de cartes communales². »

En janvier 2021, plusieurs techniciens, qui étaient au début plutôt intéressés par le projet, commencent à le questionner et la DDTM33 finira par donner le coup de grâce avec son avis négatif

« Il convient de repenser les territoires avec une articulation de différentes formes d'habiter, qui combine villes et campagnes, petites villes, bourgs, villages, hameaux et grande ville. »

et le refus d'autoriser le recours au STECAL. Fin février 2021, l'association envoie un plaidoyer à la ministre de la Transition écologique lui demandant son soutien, mais commence en parallèle à explorer d'autres territoires d'implantation en Gironde et en zones limitrophes, là où les PLUi/PLU/cartes communales seraient dans une temporalité plus propice. Le projet d'éco-hameau de Noaillac semble enterré.

Des questions intéressantes

Qu'est-ce que l'artificialisation des sols ? Il n'existe pas de définition unique en France, mais il est communément accepté comme artificialisation toute transformation d'un sol naturel, agricole ou forestier vers un autre type de sol³. Est-il possible de concevoir des formes de logement en zones agricoles ou naturelles qui respectent l'esprit du « zéro artificialisation nette » ? Dans quelles conditions cela serait-il acceptable ? Plus fondamentalement, peut-on concilier croissance démographique et formes d'habitat peu denses ?

2 | Témoignage de D. Bacheré.

3 | Pour plus de détails sur la notion de zéro artificialisation nette, voir : Fnau, « Zéro artificialisation nette, une équation complexe pour les politiques publiques », *Avis de la Fnau* n° 9, mai 2020.

Le projet d'éco-hameau questionne nos façons de penser la ruralité, pointe les limites des documents d'urbanisme et met sur la table le besoin urgent de trouver des réponses possibles aux initiatives citoyennes, qui, sans être parfaites, cherchent à répondre aux défis actuels de la transition⁴. L'enjeu est de se donner les moyens de pouvoir

expérimenter de nouvelles formes d'habitat dans les espaces ruraux. Car, sans tomber dans l'apologie de la « petite taille » comme mode d'urbanisation, ni dans la critique trop facile de la grande ville, nous pouvons conclure avec Thierry Paquot qu'il

convient de repenser les territoires avec une articulation de différentes formes d'habiter, qui combine villes et campagnes, petites villes, bourgs, villages, hameaux et grande ville « au sein d'une biorégion qualifiée d'urbaine, car elle représente le lieu de l'urbanité, de l'hospitalité, de la disposition à la disponibilité envers autrui⁵ ». —

4 | Consciente de ces défis, la commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers de la Gironde va mettre en place un comité de réflexion pour se pencher sur les formes de réponse possibles à ce type de projet. Le but est d'établir des critères et des éléments de doctrine pour les instruire et les faire éventuellement évoluer jusqu'à une forme acceptable.

5 | T. Paquot, *Mesure et démesure des villes*, CNRS éditions, 2020, p. 254.

Le point d'ouïe

Focales auriculaires sur un territoire

GILLES MALATRAY

Points d'ouïe, fin des années 1980, alors que je travaillais avec l'association ACIRENE autour d'un projet d'inventaire des paysages sonores remarquables du parc naturel régional du Haut-Jura, la notion de point d'ouïe a petit à petit vu le jour. Il s'agissait alors de points d'ouïe remarquables, identifiés et décrits, qui étaient l'équivalent du point de vue, avec généralement une notion d'écoute panoramique, embrassant un large paysage à la fois visuel et sonore, par exemple celui entendu du haut d'une combe. Par la suite, j'ai repris cette notion à mon compte, en élargissant sa définition pour l'adapter à mes propres projets¹. Le point d'ouïe est ainsi pour moi l'endroit idéal pour écouter un paysage, où une source sonore spécifique, telle que la définiraient nos collègues anglo-saxons en parlant de *sweet-spot*. Le *sweet-spot* est, dans le monde audiophile, l'endroit parfait pour écouter une source stéréophonique, mais plus largement, un site sonore. C'est aussi ce que l'on pourrait comparer au *kairos* grec, c'est-à-dire l'instant idéal, le bon moment et par extension le bon endroit, là où il faut être.

Le point d'ouïe peut être assimilé, lors d'un parcours d'écoute, à une sorte « d'arrêt sur sons », à l'endroit où le promeneur écoutant va suspendre sa marche pour focaliser son écoute, soit parce qu'il s'immerge dans une acoustique remarquable, soit parce qu'il se passe un événement impromptu, inté-

ressant à entendre et à faire entendre. Une série de points d'ouïe, ponctuant une balade sonore, va donner à cette dernière une cohérence, une articulation auriculaire. Ils animeront le parcours en le rythmant d'une alternance de mouvements et de pauses, écrivant ainsi un récit dynamique des espaces arpentés de l'oreille. Les points d'ouïe deviendront ainsi des constituants essentiels dans la construction d'un parcours d'écoute, voire d'un paysage sonore en perpétuelle gestation.

Comme je l'ai évoqué plus avant, le choix d'un ou d'une série de points d'ouïe découle d'un arpentage, dans le sens premier du terme, mesurer un espace, voire s'y mesurer en fonction de ses ressources et plans sonores. On ausculte des topologies resserrées, ouvertes, très diversifiées, par exemple des centres-villes historiques qui offrent une série de coupures tant urbanistiques qu'acoustiques, entre places et ruelles labyrinthiques, ouvertures et fermetures.

Le point d'ouïe est parfois issu de l'aventure d'un instant, gravé dans une mémoire de l'expérience vécue, souvent collective. Il peut être inscrit dans des guides ou cartes de promenades, parcours découvertes, parfois montré par une signalétique ad hoc, comme nous en avons mis en place dans le Haut-Jura ou encore dans la ville de Lausanne en Suisse, dans le cadre de projets artistiques, touristiques, culturels, patrimoniaux... Il peut également être, de façon plus singu-

lière et décalée, inauguré, comme on inaugurerait un site, un bâtiment et, à ce titre, cartographié ou signalisé. Il s'agit, esthétiquement, d'installer l'écoute, de la mettre en scène, profitant de l'existant plutôt que de rajouter de nouveaux sons, risquant ainsi de participer à une surenchère ambiante.

Si cette notion de point d'ouïe peut paraître de prime abord évidente pour quelqu'un qui serait familier des approches liées au paysage sonore, au *field recording*², à la valorisation sensible de territoires, il convient néanmoins de l'expliquer et surtout de la faire vivre et expérimenter au plus grand nombre. Les PAS – Parcours Audio Sensibles que je mène tant en milieu urbain, périurbain, rural ou « naturel » sont un moyen, contextuel et relationnel, de faire exister des spots auriculaires aux oreilles de tous, expérience à l'appui. Un travail de médiation, via des colloques, conférences, workshops, groupes de travail, publications, interventions dans des structures d'enseignement, touchant aussi bien des domaines de l'artistique, du design, de l'aménagement, de la géographie, de la santé, du tourisme, de la gestion de projets culturels et artistiques, est essentiel pour que cette approche autour des points d'ouïe ne reste pas une notion purement abstraite et confidentielle. _

2 | <https://www.poptronics.fr/Field-recording-un-art-ecolo>

1 | <https://desartsonnantsbis.com/>

Entrelacs de mémoires

La Maison Lemoine à Floirac entre histoires de famille, de la métropole et de l'architecture

KENT FITZSIMONS

Elle n'a même pas vingt-cinq ans et déjà la tentation d'un lifting se profile. Mais sa propriétaire, Hélène Lemoine, rassure : « Rem et moi, tous les deux nous détestons le Botox. » Aussi, les menues réparations de la Maison Lemoine à Floirac (1994-1998), conçue par l'architecte néerlandais Rem Koolhaas pour Jean-François et Hélène Lemoine au soir du XX^e siècle, cherchent moins à nier le temps qui passe qu'à en cultiver l'élégance en puissance, telle une star de cinéma ayant su transcender avec naturel le poids des années.

Là, demeure une posture envers le patrimoine architectural assez juste pour une maison dont les plans, photos et descriptions ont fait le tour du monde en tant que fin mot d'un siècle ouvert puis ponctué par des maisons emblématiques du modernisme : la Villa Savoye, la Maison sur la cascade, la Maison de verre, ou celle de Madame Farnsworth. Car un paradoxe hante toute approche patrimoniale envers une icône moderniste : comment traiter, en tant que fait historique, l'architecture d'un mouvement qui postulait une rupture radicale avec l'Histoire au nom d'une rationalité universelle enfin triomphante ?

Défi de taille pour la famille Lemoine. Car sur les coteaux de Floirac, ce qui semble être devenu un enjeu pour l'histoire de l'architecture est né de quelque chose de beaucoup plus intime : l'histoire d'une famille. La particularité de cette demeure est qu'elle est conçue en grande partie autour de Jean-François Lemoine, devenu tétraplégique suite à un violent accident de voiture. Afin d'assurer l'accessibilité pour son client se déplaçant en fauteuil roulant, l'architecte a relié les trois niveaux de la maison non pas avec une rampe (tel Le Corbusier dans la Villa Savoye en



1929), mais avec un ascenseur dont les dimensions importantes en font une pièce à part entière – en l'occurrence le bureau mobile de Monsieur Lemoine. L'invention architecturale engendrée par son handicap fait que la maison est marquée à jamais par l'histoire familiale.

Tragiquement, cette histoire comporte le décès en 2001 de Monsieur Lemoine. Pourtant, depuis deux décennies et malgré son architecture si spécifique, la maison a continué à jouer son rôle de réceptacle des innombrables événements qui caractérisent la vie d'une famille : ses deuils certes, mais également ses joies ou tout simplement son quotidien. La maison évolue avec ses habitants et les années qui passent. Sa cheminée extérieure a été emportée par la tempête Martin en décembre 1999, et jamais remplacée. Petra Blaisse, conceptrice des rideaux d'origine, a redessiné de nouveaux modèles, plus adaptés aux besoins constatés à l'usage, par exemple l'occultation de la lumière naturelle passant par les hublots dans les chambres. Celles des enfants d'Hélène et de Jean-François Lemoine, adolescents lors du démé-

nagement, sont depuis un moment meublées de lits de bébé et de tables à langer au bénéfice des générations renouvelées. Avec Rem Koolhaas, Alice Lemoine et Benjamin Paulin ont testé une collection de mobilier inédite, conçue autour de 1970 par le père du dernier, le designer Pierre Paulin, notamment en colonisant la maison avec une sorte de canapé-sol continu. Guadalupe Acedo, la femme de ménage et premier rôle du documentaire *Koolhaas Houselife* réalisé par Louise Lemoine et Ila Bêka, est partie à la retraite.

De cette manière, à Floirac, la mémoire d'une famille s'entrelace avec celle de l'architecture. Car si cette maison est habituellement inscrite dans la lignée des « villas modernes », la posture que son concepteur a très tôt adoptée envers le modernisme suggère qu'elle n'est pas simplement une énième démonstration des prouesses techniques ou des innovations esthétiques que l'on prête aux héros modernistes. Dès 1978, dans son livre *New York délire* et alors qu'il n'a pas encore signé une seule construction, Rem Koolhaas laisse entendre qu'une

des promesses tendues aux origines de l'architecture moderne n'a pas été tenue – et que sa mission en tant qu'architecte serait de l'honorer.

S'intéressant dans son livre au gratte-ciel, ce nouveau type de bâtiment né à Chicago et élevé sur le sol granitique de Manhattan, Koolhaas postule que l'architecture proprement moderne – et non pas « moderniste » dans le sens d'un style – serait le fruit de la rencontre entre deux nouvelles technologies : l'ossature métallique qui, en contraste avec la construction traditionnelle en maçonnerie, permet de monter des planchers de plus en plus haut avec de moins en moins de matière ; et l'ascenseur fiable, permettant de desservir ces nombreux étages en toute sécurité. Pour Koolhaas, le mariage entre structure acier et ascenseurs sûr laissait espérer une descendance délirante : la multiplication ad infinitum de n'importe quel terrain où chaque étage pouvait avoir sa propre nature, accueillir une activité distincte de toutes les autres, être un monde à part dans une ville hyper-dense.

Koolhaas en veut pour preuve le Downtown Athletic Club (Starrett et van Vleck, 1930), un équipement qui, en plein centre-ville de Manhattan, prend la forme d'une tour de trente-cinq étages où s'empilent salles de sport, bowling, gymnase, piscine (au 12^e étage !), mini-golf, restaurants, bar à huîtres et hôtel résidentiel. Or, Koolhaas semble déplorer qu'à part de très rares exceptions comme celle-ci, le gratte-ciel n'est jamais plus que la répétition n fois d'un même étage où l'espace sans aspérité accueille une palette assez limitée d'agencements de bureaux, et où l'ascenseur s'y limite à une boîte opaque cachée à l'intérieur de l'imposante colonne en béton qui sert de noyau structurel. La promesse d'une architecture réellement différente de celle qui précédait la fin du XIX^e siècle n'aurait pas été tenue par





l'architecture produite au XX^e siècle, le modernisme architectural s'étant développé tantôt comme outil au service de l'hygiénisme ou des affaires immobilières, tantôt comme exercice maniériste déployant parois fines et blanches, fenêtres en bandes, et rampes ludiques (et, de temps à autre, comme les deux à la fois).

Mettant de côté le contexte non-new-yorkais de la Maison Lemoine et sa dimension modeste comparée aux gratte-ciels, certaines de ses caractéristiques suggèrent que pour son architecte, ce projet offrait l'opportunité de récupérer le potentiel non-exploité de l'architecture moderne, comme un héritage à réaliser. Chacun de ses trois niveaux présente des qualités très contrastées avec les deux autres. Avec son niveau bas ancré dans la colline, orienté vers le patio au nord et accueillant l'entrée, la cuisine et un salon familial, son niveau intermédiaire vitré sur tout son périmètre et bénéficiant notamment d'une vue époustouflante sur la Garonne, le centre de Bordeaux et l'horizon infini des Landes, et un niveau supérieur où les chambres sont ceinturées d'un mur épais en béton ponctué de hublots dont l'apport en lumière complète celle des ouvertures zénithales, cette maison est la démonstration en miniature de ce

principe du gratte-ciel cher à Koolhaas par lequel chaque niveau pourrait être un monde à part. En outre, ces trois mondes sont reliés par un ascenseur qui, loin d'être relégué dans une gaine technique opaque, développe la taille d'une pièce et participe sans obstruction de chaque espace qu'il traverse et où il peut stationner : une plateforme élévatrice digne du potentiel étonnant des ingrédients d'une architecture moderne inventés au milieu du XIX^e siècle.

En d'autres mots, la Maison Lemoine peut être vue comme la reprise d'une histoire architecturale qui, à travers une série de maisons les unes plus modernistes que les autres, n'aurait raconté qu'une partie de ce que le moderne pouvait être. C'est sans doute pourquoi elle est rapidement devenue un lieu de pèlerinage après sa livraison, par exemple à l'occasion de l'exposition « Mutations » au centre d'architecture arc en rêve qui a attiré à Bordeaux, en l'an 2000, un public averti venu des quatre coins du monde. En parallèle des visites de la maison consenties dans ce cadre, on compte de nombreuses tentatives d'accès clandestines menées à partir de données de localisation limitées à cette époque d'avant les smartphones.

La Maison Lemoine a ainsi participé de l'écriture d'un nouveau chapitre de l'histoire de Bordeaux comme métropole avec des ambitions architecturales et urbaines, commencé dans la dernière décennie du XX^e siècle et tangible dans son tramway, ses espaces publics et ses nouveaux équipements. La mémoire de Bordeaux se mêle avec celle des Lemoine et, via les préoccupations théoriques de Rem Koolhaas, avec celle de toute une discipline et profession.

Aujourd'hui, des visites ont toujours lieu, liées formellement à l'inscription en 2002 de l'œuvre à l'inventaire complémentaire des monuments historiques. Mais on peut soupçonner que la vraie motivation pour ouvrir ses portes réside dans la volonté de contribuer à la connaissance des arts dont fait preuve la famille Lemoine depuis longtemps. Grâce à cette générosité, l'amateur d'architecture qui observe le bureau-plateforme passer d'un étage à l'autre ne manquera pas d'être impressionné par sa prouesse technique et mû par son effet esthétique, mais surtout touché par son évocation de l'histoire d'une famille. Une véritable maison moderne ayant clos un siècle et ouvert des perspectives pour le prochain. —



Encaisser

NATHANAËL FOURNIER

Depuis 40 ans, Sylvie est caissière dans un des hypermarchés qui bordent la rocade bordelaise. Tout en habitant l'Entre-deux-Mers pour fuir la ville, son tumulte et sa foule, elle a contribué à l'alimenter et à l'approvisionner. Au mieux dans l'indifférence, plus souvent comme souffre-douleur d'une société gloutonne et au rythme maladif.

« Je suis née dans les Côtes d'Armor. J'ai vécu à la campagne, dans une ferme, jusqu'à mes 18 ans. À ce moment-là, je pensais commencer mes études. Je venais d'avoir le bac et je voulais être assistante sociale. Mais l'été, j'ai travaillé dans un hôtel-restaurant. C'est comme ça que j'ai rencontré mon futur mari. Il était dans un camping à côté. Finalement, je suis partie à Paris pour le rejoindre. Mais au bout de trois mois, il a été muté à Artigues. Et donc je suis descendue ici. Mais ça ne me dérangeait pas de quitter Paris, parce que la ville... pour moi, ça n'est pas possible !

Je suis arrivée à Bordeaux... et j'étais enceinte ! Quand ma fille a eu 1 an, j'ai cherché du travail. J'ai vu une annonce à l'ANPE. C'était un hypermarché qui cherchait des caissières. Aujourd'hui, je me dis que j'aurais mieux fait de ne pas être prise ! D'ailleurs, au début je pensais que je n'y resterais pas longtemps... Ça va faire 41 ans et je ne suis jamais partie ! Parce que, ensuite, j'ai eu deux autres enfants. C'était pour manger, quoi...

Au début, quand nous sommes arrivés dans la région, nous habitons à Cenon-La Marègue. Dans les grandes tours qui ont été détruites depuis. On avait obtenu une place dans un HLM. Mais c'était trop difficile pour moi !

J'arrivais de ma Bretagne profonde, je n'avais jamais rencontré de personnes de couleur. C'était le choc des cultures. On y a vécu cinq ans quand même. Mais avec mon mari, on savait qu'on voulait partir à Pompignac. D'abord parce que c'était la campagne... et puis le nom nous plaisait beaucoup !

On n'a pas réfléchi avant de faire construire... Tout s'est joué en 24 heures ! On habitait au 10^e et dernier étage. Et une nuit j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête. La toiture était recouverte de gravier. Je sors de la chambre, je vais dans le salon et là, par la fenêtre, je vois des pieds qui pendent. Un type était assis juste au-dessus de notre balcon. Ça a été la peur de ma vie. On a appelé les flics. Ils sont arrivés mais aucun d'eux n'avait le courage de monter sur le toit ! Finalement le type a été arrêté un peu plus tard. Mais le lendemain même, quelqu'un est venu sonner à la porte. Il faisait du démarchage... pour vendre des maisons à Pompignac ! Il nous a fait le plan et j'ai signé tout de suite ! Il n'a pas eu besoin d'argumenter : j'étais convaincue d'avance ! J'avais eu trop peur. Je ne pouvais pas rester là avec mes enfants.

À Pompignac, il n'y avait quasiment que des vignes à l'époque. On avait des vaches en contrebas ! On n'était

que 1 000 habitants. Aujourd'hui on est trois fois plus. Je n'ai jamais regretté. J'ai une petite maison, soit, mais ça me suffit ! Je n'ai pas de loyer à payer. Et je n'ai de comptes à rendre à personne. J'y suis bien. Je suis loin de la ville, il n'y a pas de bruit. Il y a la forêt à côté. Et j'ai plein de chemins pour aller marcher.

Parce que je marche beaucoup, environ huit kilomètres tous les jours. En général, dès que je me réveille, je pars. J'ai mes points de repère : je dois faire tel tronçon en 5 minutes, tel autre en 10 minutes ! Je n'aime pas traîner ! Et puis parfois je vais vite parce que je ne suis pas rassurée... Avec ce qu'on entend à la télé... C'est désert, donc on ne sait jamais.

En tout cas, il n'était pas question que j'aille vivre sur la rive gauche. Je déteste ! Il n'y a rien là-bas : on ne peut pas se balader, à part dans des parcs. J'ai l'impression de ne pas respirer. D'ailleurs je n'aime pas aller au centre de Bordeaux. Même les quais qui ont été aménagés, je ne supporte pas. Il y a trop de monde...

Quand j'habitais Cenon, pour aller travailler, je sortais de chez moi, je confiais ma fille à la nounou, je prenais un bus qui m'emmenait à la Buttinière puis un autre qui me déposait à côté de mon boulot. À l'époque on en avait pour 20 minutes, c'était super ! C'est vrai qu'en arrivant à Pompignac, c'était plus compliqué. Je n'ai pas le permis de conduire... J'ai essayé de le passer, mais j'ai trop peur en voiture, ça n'est pas possible. Quand je pars en vacances et qu'on doit prendre la route, je me fais violence...

Mais je connaissais deux copines qui habitaient Pompignac. Des collègues. Avec l'une, on avait décidé qu'on ferait les mêmes horaires et qu'elle m'accompagnerait. Plus tard, elle a divorcé et déménagé. Mais à ce moment-là mon mari avait trouvé un travail dans la même zone commerciale que moi ! Donc j'ai eu beaucoup de chance, parce qu'en 40 ans, même sans permis, j'ai toujours trouvé quelqu'un pour m'accompagner au travail !



Le métier de caissière ne m'a jamais plu. Déjà parce que c'est un boulot à la chaîne. Comme à l'usine, mais avec la contrainte supplémentaire de devoir s'arrêter à chaque client. Je pointe, j'ouvre ma caisse et la journée est partie : "Bonjour, au revoir". On est des automates. Et puis certains chefs sont odieux. C'est un monde carrément sauvage. En plus, il y a les clients qui nous insultent du matin au soir... Ils menacent de se plaindre à la direction, ils nous jettent les chèques à la figure... Je ne sais pas pourquoi ils sont comme ça. Peut-être parce qu'ils ont passé une heure ou deux dans le magasin. Ou bien parce qu'avant d'arriver à la caisse, ils ont fait la queue pendant une demi-heure.

Les insultes, d'ailleurs, c'est surtout aux caisses où les clients scannent eux-mêmes leurs produits. Quand ça ne marche pas, ils réclament qu'on s'occupe d'eux de suite. Or on doit gérer plusieurs personnes en même temps. Ça peut être des jeunes aussi, qui préfèrent passer à ce type de caisses pour voler. Ils arrivent à cinq et crient : "De quoi tu te mêles, qu'est-ce que ça peut te foutre ?".

Mon pire traumatisme, c'était juste avant le premier confinement, en mars

2020. C'était noir de monde. En 40 ans, je n'avais jamais vu ça. Les gens dévalisaient le magasin. Il y avait des caddies à 600 € remplis de papier-toilette... Des dingues quoi ! Un client est passé à ma caisse avec huit cartons de pâtes... sachant qu'il y a douze paquets par carton. Je lui ai dit : "Vous n'en avez rien à faire des autres, vous ?" Les gens étaient de vrais sauvages. En caisse, ils étaient presque collés à nous et, à l'époque, nous n'avions aucune protection contre le virus. Un matin, au bout de trois heures, j'ai pris ma pause. Puis je me suis dirigée vers les escaliers pour retourner à mon poste... Et j'étais incapable de descendre les marches... J'étais sur ce balcon à regarder et je me suis mise à pleurer. Observer cette jungle d'en haut, c'était encore pire... Les clients qui se battaient entre eux, qui hurlaient... Alors le directeur est arrivé en disant qu'il ne fallait pas avoir peur. Et je suis repartie, quoi... Mais je me suis mis mon foulard autour du nez. Avec la trouille, on ne peut pas travailler.

Au bout de quelques jours, on nous a fourni des masques et on a installé du plexiglas... Mais qui ne nous protège pas de tous les côtés. Et on manipule les produits que les clients ont tous

touché avec leurs mains. Dès la première vague, plusieurs collègues ont attrapé le Covid.

À cette époque-là on parlait de nous à la télé. C'était un truc de fou ! Les gens sont devenus bienveillants. Ils nous disaient : "Vous êtes courageuse, heureusement que vous êtes là, on vous admire !" Ça a été une période où ils ont été sympas, c'est vrai. Mais la compassion a duré quelques jours... C'est comme avec le personnel hospitalier, finalement, ça a été vite oublié.

De toute façon, ce métier va disparaître. Aujourd'hui il doit y avoir entre 100 et 120 caissières. Quand j'ai été recrutée, on était 250 pour 54 caisses. Bientôt il ne restera plus que 22 caisses classiques. On n'installe plus que des caisses en libre-service.

Mais c'est pas grave tout ça. Je pars à la retraite l'année prochaine. De toute façon, je n'en peux plus... Et puis mes copines partent toutes les unes après les autres. J'ai mes cinq petits-enfants, mes marches à pied, et je ferai des puzzles ! Et si on peut revoyager un jour, je retournerai au Pérou ! Parce que c'est le voyage le plus magnifique que j'ai fait. C'est un pays tellement beau... »

De l'acupuncture urbaine pour faire projet

Les contrats de quartiers

CLARA BARRETTO

Dès le début du XX^e siècle, de nombreuses villes à travers le monde ont connu des crises de leur centre urbain historique et des quartiers proches. La dynamique de décélération de ces secteurs au profit d'un étalement urbain vers les périphéries s'est accélérée jusqu'aux années 1970 : entre fragilité du tissu économique et commercial, appauvrissement démographique et résidentiel, délaissés urbains et dégradation du bâti. À partir des années 1980, les instances publiques prennent la mesure de ce délabrement ; des programmes de revitalisation s'engagent et un renversement spatial s'opère avec un retour progressif des populations, des activités et des capitaux « en ville ».

Bruxelles offre, par le dispositif des contrats de quartiers durables, un exemple de réappropriation de ses

quartiers dévitalisés. Plus de 25 ans après le lancement de cet outil qui s'est imposé comme un instrument de l'action publique locale, il est intéressant de l'interroger sous l'angle des ambitions portées, de l'échelle de réflexion pour penser la rénovation urbaine, des moyens opérationnels mis en œuvre et, enfin, des résultats effectifs.

Les origines des contrats de quartiers durables

À l'instar de ses consœurs européennes, Bruxelles a connu la déprise de certains de ses quartiers, puis, dans les années 1970, a développé le « complexe de Manhattan » qui s'est traduit par la démolition de certains immeubles du centre historique et l'édification de *buildings*, défigurant le paysage urbain de la capitale. En arrière-plan de cette urbanisation

brutale, perdurent alors des secteurs anciens dégradés : logements insalubres, espaces publics et infrastructures abandonnés, tissus urbains et habitants laissés pour compte des plans de développement métropolitain. En 1989 naît la Région de Bruxelles-Capitale et, en 1993, un nouveau dispositif voit le jour : les contrats de quartiers. Il s'agit alors, sur une courte période¹, de mettre en place un programme de réduction des inégalités sociales et urbaines en recréant de l'attractivité là où l'exode résidentiel et économique a vidé les quartiers de ses occupants.

Un processus bottom-up

Chaque année la Région dresse, après sélection², une liste des quartiers qui bénéficieront d'un contrat de quartier durable³. Un partenariat est établi entre la Région de Bruxelles-Capitale, une commune dont le quartier est situé dans le périmètre de l'Espace de Développement Renforcé du Logement et de la Rénovation (EDRLR⁴) et les habitants du secteur concerné.

1 | À l'origine, cet outil devait couvrir sur une période d'une quinzaine d'années.

2 | La sélection des quartiers s'effectue sur la base de critères tels que le niveau de dégradation du parc résidentiel, l'état des espaces publics, la situation socio-économique des habitants.

3 | À partir de 2010, les contrats de quartiers sont qualifiés de « durables », intégrant les enjeux écologiques et environnementaux.

4 | L'EDRLR est un périmètre d'intervention pour les contrats de quartiers qui couvre la majeure partie de Bruxelles-Ville, ainsi que les quartiers anciens d'Anderlecht, Molenbeek, Koekelberg, Jette, Schaerbeek, Saint-Josse, Ixelles, Etterbeek, Saint-Gilles et Forest. Les propriétaires occupants de logements dans ce périmètre bénéficient d'avantages fiscaux pour les inciter à rénover leur bien.



Limitée dans le temps (5 ans), dans l'espace (échelles d'opérations et périmètres restreints) et disposant d'une enveloppe budgétaire (15 millions d'euros), l'approche se veut « express » et se distingue des politiques de rénovation urbaine traditionnelles, souvent très longues dans leur mise en œuvre. La première année, la commune confie à un bureau d'études la réalisation d'un diagnostic urbain et l'élaboration d'un programme précis de l'ensemble des opérations qui seront réalisées, en étroite concertation avec les représentants du quartier¹. La phase d'exécution du programme est ensuite engagée, limitée à quatre ans, associant d'autres acteurs comme le CPAS (centre public d'aide sociale), les organismes d'intérêt public, les associations, les investisseurs privés. Une équipe dédiée, supervisée par le Bouwmeester Maître Architecte de la ville², en assure la mise en œuvre opérationnelle.

Le dispositif est conçu comme une forme de contrat social, l'idée étant de refaire société par le projet urbain dans un contexte de quasi rupture entre les habitants d'un quartier et leurs représentants politiques. C'est un processus « intégré » avec l'ambition d'une forte implication des habitants et des acteurs locaux dans la co-élaboration, la recherche de solutions concertées, le suivi des diverses étapes des projets³ et les bénéfices rendus par les opérations dans l'intégration des populations locales⁴.

1 | La commission de quartier est une instance représentative des habitants et de personnes issues des secteurs économiques, scolaires et associatifs, mise en place spécifiquement pour un contrat de quartier. Elle participe à l'élaboration du programme des actions et de son suivi.

2 | Le Bouwmeester Maître Architecte pilote une cellule indépendante au sein de la région Bruxelles-Capitale, chargée d'encadrer les marchés et les projets publics comme privés en vue de garantir leur qualité architecturale et paysagère. L'action du BMA est étendue, disposant de différentes missions et expertises : les concours, la recherche by design et l'évaluation.

3 | Plusieurs consultations auprès de la population sont mises en place : assemblées générales de quartier, commission de quartier, initiatives plus informelles de participation à chaque étape du processus, enquêtes publiques et commissions de concertation.

4 | Du point de vue socio-économique un objectif de déploiement de dispositifs d'insertion par le travail dans les filières du bâtiment notamment.

Enfin, une préoccupation environnementale est portée à différentes dimensions : économie des ressources et utilisation de matériaux durables, performances énergétiques estimées dès la phase de chantier, préservation de la biodiversité, création de jardins et de potagers partagés, gestion des déchets...

Des projets qui ne peuvent pas tout résoudre

Aujourd'hui, plus d'une centaine de contrats de quartiers durables ont vu le jour et sont encore programmés : interventions sur le bâti, créations de logements, constructions d'équipements de proximité, mise en œuvre d'actions socio-économiques et requalifications d'espaces publics.

Un passage en revue d'articles sur ce dispositif, entre démonstrations des effets positifs et examens de résultats, permet d'en entrevoir les limites.

Alors que les décideurs politiques entendaient ouvrir le champ de la revitalisation urbaine à l'action environnementale et sociale, des bilans⁵ soulignent que l'action sur le bâti reste largement majoritaire. Les choix de projet se porteraient vers des opérations visibles de transformation des espaces qui ne répondent pas toujours aux attentes des habitants.

Une autre faiblesse identifiée est celle du temps court des contrats qui apparaît limitant pour conduire de véritables actions sociales pérennes. L'insertion professionnelle resterait, elle, limitée au domaine de la construction...

Parmi les causes énoncées de la difficulté à mener à bien le volet social, sont citées la collaboration défaillante entre acteurs et la complexité de la mise en œuvre de dynamiques en raison de cultures de métiers et de structures radicalement différentes (acteurs socio-culturels et opérateurs immobiliers, institutionnels et habitants, politiques publiques dissonantes).

Enfin, l'outil n'a pas été véritablement évalué depuis ses débuts. Le contexte, la question de la rénovation et les

attentes des habitants ont pourtant évolué mais le dispositif perdure dans ses formes initiales. Des experts s'interrogent sur une évolution ou réforme de l'outil, indispensable pour s'adapter aux enjeux contemporains⁶.

Un modèle inspirant

Les contrats de quartiers durables offrent un exemple en matière d'implication de la puissance publique au service d'un urbanisme social, par des investissements financiers importants pour les quartiers sensibles. C'est aussi toute une structure politico-administrative, technique, associative et citoyenne qui s'est composée autour de ce dispositif.

Au-delà des interrogations sur l'outil, le contrat de quartier durable pose un cadre opérationnel agile pour répondre à plusieurs objectifs :

- des projets sensibles parce qu'inspirés par leurs habitants, et des réalisations qui reflètent les attentes réelles des usagers en prenant en compte l'évolution des modes de vie ;
- des projets efficaces, où la vitesse de transformation de la ville (petits projets mais grands moyens techniques et financiers donnés dans un temps de réalisation bref) offre de la visibilité à l'action publique, sans perdre trop d'énergie sur les sujets de cohérence à grande échelle inhibant l'action ;
- des propositions inventives car issues de partenariats rendus possibles par l'action conjointe d'acteurs publics et privés qui s'interpellent à différents niveaux.

Ainsi, la valeur durable reste un défi majeur dans les projets urbains des villes. Elle suppose la recherche de solutions concertées, sans modèle pré-conçu, de faire des choix pour l'avenir qui répondent à des besoins évolutifs. Fédérer un collectif autour du projet pour co-élaborer les conditions d'une amélioration pérenne du cadre de vie : difficile défi que celui du partage de la fabrique urbaine qu'illustrent les contrats de quartiers durables. —

5 | M. Renard, *Le contrat de quartier, l'outil anti-inegalités*, septembre 2019.

6 | - *Ibid.*

- F. Pasau, « Quel bilan pour les contrats de quartier à Bruxelles ? », RTBF La Première, avril 2018.

Intimités en ville



Les villes ne se résument pas à une accumulation d'architectures et de paysages. Elles s'animent avant tout à partir des relations humaines qui se nouent en leur sein. Les urbanistes en prennent aujourd'hui la mesure par le recours à la notion d'intensité urbaine. Celle-ci combine l'abondance et la diversité des populations aux modalités de leurs interactions. Les manières dont les hommes utilisent l'espace et leur sensibilité à l'organisation de ce dernier en sont une dimension essentielle. Dans un ouvrage qui fit date, Edward T. Hall¹ insista sur l'importance de la distance dans les contacts interpersonnels. Les perceptions de ces espacements, variables suivant les cultures, peuvent porter à la conversation, l'indifférence, l'agressivité ou l'évitement. À l'époque, la reconnaissance de cette « dimension cachée » invalidait la prétention scientiste et universaliste du fonctionnalisme urbain ; elle alertait en retour sur la complexité des besoins humains en matière d'espace.

Selon un lieu commun répété *ad nauseam*, ce qui fait la valeur de la ville tient à sa capacité d'intensifier les échanges et les relations sociales afin de permettre à chaque citoyen de vivre sa vie comme il l'entend. Mais les villes tiennent-elles encore aujourd'hui cette promesse, celle d'être à la fois des villes intenses et des villes intimes ? Réussissent-elles à offrir, simultanément, dans un milieu dense, la découverte ou le côtoiement apaisé et enrichissant des autres, ce que l'on peut appeler l'urbanité, mais aussi la possibilité de se déplacer librement et de disposer de lieux d'intimité dans son logement et dans l'espace public ? Edward T. Hall évaluait entre 0 et 45 centimètres la distance intime ; tout en soulignant que cette distance n'avait pas valeur universelle ; tout en remarquant qu'on pouvait priver de vraie intimité une proximité intime. Il citait l'exemple des transports en commun où, aux heures d'affluence, le voyageur peut

1 | E. T. Hall, *La Dimension cachée*, Le Seuil, Paris, 1971 (1966).

soustraire son intimité d'une proximité intrusive par des tactiques telles que : rester immobile, s'écarter si possible, contracter ses muscles et fixer du regard l'infini plutôt que son voisin. Dès lors que l'on réfléchit à l'intimité, son appréhension devient vite complexe.

Dans sa *Critique de la raison pure*, Kant soulignait que si « on ne pouvait rien entreprendre avec un concept avant de l'avoir défini, on serait bien en peine de philosopher ». Nous ne serons pas plus exigeants que Kant pour ce dossier tant l'intime apparaît indéfinissable. Confortés en cela par le récent ouvrage de l'anthropologue François Laplantine où l'auteur conclut que « l'intime est réfractaire à toute opération de détermination, de fixation et d'assignation de quelque propriété que ce soit¹ ».

L'intime ne se saisit qu'en creux, par ce qu'il n'est pas et par ce qui le menace. À distance des illusions identitaires ou des constructions de façade destinées à soigner l'image de soi, l'intime est sans intention, « sans calcul, sans manœuvre, sans stratégie² ». À ce titre, « l'intime peut être le lieu et le

temps de la résistance à l'instrumentalisation et à la dépersonnalisation des rapports sociaux³ ». Voilà pourquoi nous ferons l'hypothèse que l'intimité et l'urbanité entretiennent des affinités électives qui conditionnent l'existence de villes habitables. « L'intime est une expérience dans laquelle un lieu se transforme en lien⁴ » avance François Laplantine. Une raison supplémentaire d'explorer, aux frontières de l'intimité, comment celle-ci se conjugue avec l'urbanité dans différentes configurations urbaines. C'est en multipliant les regards, ceux d'historiens, de sociologues, d'anthropologues, de géographes, de psychologues, d'architectes et d'urbanistes qu'il sera possible d'éclairer l'ensemble de ces questions.

Se représente-t-on les choses parce qu'elles existent ou n'existent-elles que parce qu'on se les représente ? Cette question classique des sciences sociales reste encore plus indécidable concernant l'intimité. En ouverture de ce dossier, dans sa description et analyse de l'urbanité d'une ville au XVIII^e siècle [p. 34], Arlette Farge s'interroge sur la pertinence d'y évoquer une intimité malmenée, celle-ci n'existant pas encore,

1 | F. Laplantine, *Penser l'intime*, CNRS éditions, Paris, 2020, p. 151.

2 | *Ibid.*, p. 33.

3 | *Ibid.*, p. 115.

4 | *Ibid.*, p. 17.





pas plus que l'urbanité d'ailleurs ! En ce temps-là, se loger à Paris revenait à trouver un refuge qui ne vous faisait guère échapper à la rue tant sa taille était réduite¹. L'invention de l'intimité, comme catégorie susceptible d'interroger l'urbain, désigne au XVIII^e siècle l'extension de la perception du moi profond de l'individu de son esprit (l'âme, la raison) au corps (la toilette intime)². Mais elle ne concerne d'abord que les bourgeois qui découvrent l'intimité de leur maison. Lorsqu'ils se déplacent dans la rue, c'est en carrosse ou en chaise à porteur, à l'abri du regard d'un peuple laissé à l'effervescence de la rue, à la saturation de l'espace public par les bruits des hommes, des femmes, des enfants et des animaux mais aussi des métiers de toutes sortes.

Par où commencer l'examen des différentes formes d'imbrication de l'intime et de l'urbain ? Aux antipodes de notre représentation de la ville idéale, là où leur articulation manifeste les effets les plus délétères sur l'un et l'autre : le ghetto urbain. Dans un livre vite devenu un classique³, étayé sur une

enquête approfondie au sein d'un quartier relégué d'une ville de province française, Didier Lapeyronnie a décrit comment la résistance des habitants de ce quartier à la pauvreté, au racisme et à l'isolement, comment la théâtralisation exacerbée des rapports sociaux motivée par l'obsession de « sauver la face », ont dissous leur intimité personnelle et l'urbanité de leurs échanges. L'intime ne se confond certes pas avec l'estime de soi, mais il est affecté par les mises en scène que la recherche de la seconde se voit imposer dans un monde de défiance. François Dubet nous offre une analyse magistrale de cet ouvrage [p. 36]. C'est surtout l'hommage que grâce à lui l'équipe de *CaMBo* souhaitait rendre à Didier Lapeyronnie, grande figure de la sociologie française, disparu le 12 septembre 2020 à Bordeaux, ville où il avait enchanté des générations d'étudiants par son érudition, la richesse et l'originalité de ses analyses. Dans un autre cadre, celui d'une bastide médiévale en milieu rural, n'est-ce pas cette même quête de respect qu'évoquent Chantal Crenn et Danielle Lacombe ? [p. 40] Elles nous décrivent les tensions entre les « établis » et les « éternels immigrés » ; tensions attisées par la disparition des métiers de la vigne, sous l'effet de leur mécanisation, où la population maghrébine ancrerait la légitimité de sa présence.

1 | A. Farge, *Vivre dans la rue à Paris au XVIII^e siècle*, Gallimard-Juliard, Paris, 1992 (1979).

2 | G. Vigarello, *Le Sentiment de soi, Histoire de la perception du corps, [XVI^e-XX^e siècle]*, Seuil, Paris, 2014.

3 | D. Lapeyronnie, *Ghetto urbain, ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Robert Laffont, Paris, 2008.

Cette petite ville offre le spectacle d'un brassage cosmopolite lors du marché du samedi ou à l'occasion de mariages, deux moments qui constituent autant des scènes de tension sociale, raciale... que de réelles occasions d'établir des formes de civilité, de coexistence culturelle et de renversement des assignations identitaires.

Passons à de nouveaux quartiers métropolitains. En charge de plusieurs enquêtes réalisées par l'agence d'urbanisme afin d'évaluer les pratiques et le ressenti des habitants des quartiers bordelais récemment construits de Ginko et des Bassins à flot, Cécile De Marchi-Rasselet révèle que la densité physique des bâtiments, avec ce que cela signifie de vis-à-vis, n'a pas empêché de produire des formes d'intimité et d'urbanité [p. 44]. Ce diagnostic contredit la rumeur qui, en raison du caractère posé comme intrusif de ces mêmes vis-à-vis, les présentait comme les tombeaux de l'intimité. Les résidents évoquent le confort des logements, la qualité de l'agencement et des vues offertes. Ils affirment aussi une forme d'urbanité paradoxale car souhaitée comme exclusive en évoquant à la fois une identité de quartier faite d'une « communauté de tracas » (les malfaçons des bâtiments et les incivilités quotidiennes dans l'espace public) et en regrettant le manque de commerces et d'animation qui leur soient entièrement destinés.

Les frontières de l'intime sont mouvantes et relèvent de perceptions sensorielles elles-mêmes conditionnées par des spécificités culturelles. Edward T. Hall notait que les Américains de la classe moyenne n'admettaient pas que l'on se tienne en public à moins de 45 centimètres les uns des autres. Cette attitude contrastait selon lui avec la grande intensité des rapports interpersonnels des Français. Il illustre cette sensualité française d'un exemple qui pourrait lui valoir aujourd'hui d'être au ban de bien des universités. « Quand un Français s'adresse à vous, c'est vraiment vous qu'il regarde, il n'y a pas d'ambiguïté possible. S'il regarde une femme dans la rue, il le fait sans équivoque. Les femmes américaines, de retour aux États-Unis après avoir vécu en France, éprouvent souvent un sentiment de frustration sensorielle. Certaines m'ont confié qu'après avoir pris l'habitude d'être regardées, la coutume américaine qui veut qu'on ne regarde pas leur donnait le sentiment de ne pas exister¹. » Autres temps, autres mœurs, les nouvelles technologies ne risquent-elles pas de mettre en péril ces anciennes expériences sensibles de la ville (la flânerie, la rencontre) pour laisser place au

seul usage fonctionnel et désenchanté de l'espace urbain. Francis Jauréguiberry analyse les nouvelles règles associées à l'utilisation des smartphones et donc à une forme d'intimité qui peut à tout moment s'exhiber dans l'espace public. Il révèle combien le « degré d'urbanité » du lieu de son éventuel emploi conditionne l'usage discret ou pas du portable [p. 47]. Et de rêver à une *smart city* non dénuée d'intelligence sensible et émotionnelle qui préserverait ce sentiment d'exister. Cette urbanité heureuse ne peut se décréter d'une manière abstraite. Elle n'est évaluable qu'à l'aune des attentes des habitants. Et quelles que soient les singularités de celles-ci, elles traduisent pour les psychologues un besoin anthropologique fondamental d'intimité indispensable au bien-être. Marie-Line Felonneau nous explique comment, à partir du concept de *privacy*, chaque individu contrôle les frontières du soi, là où se termine l'intimité [p. 50]. L'aptitude à contrôler cette frontière, qui dépend du capital financier et culturel de chacun, conditionne la qualité de l'urbanité et la possibilité d'une ville intense où il ferait bon vivre.

Un bon urbanisme ne résout pas tout mais peut étayer les conditions sociales et culturelles d'une combinaison souhaitable de l'intimité et de l'urbanité. Comment ne pas distinguer alors dans la succession de deux millénaires de modèles savants d'architecture de la voirie la raison de l'urbanité des villes européennes ? Cet art d'offrir des espaces publics dans lesquels l'intensité urbaine est possible tout en étant moins conflictuelle, plus apaisée, grâce à un partage subtil de l'espace d'abord entre pratiques du sacré et du non sacré puis entre les véhicules lents et rapides. Éric Alonzo nous résume cette tradition très européenne d'un « art de bâtir les villes » soucieux de rester en phase avec les individus et leurs usages [p. 53].

Toutefois, aux différents obstacles culturels à l'édification d'une ville à la fois intense et intime, s'ajoute, d'après David Mangin, un risque spatial, celui de la réduction possible des espaces publics par une privatisation rampante des espaces. Pour retrouver l'intensité heureuse de la rue, l'architecte nous invite à mobiliser des méthodes et des outils d'aménagement de manière différente en pensant à conforter des itinéraires d'usage et des porosités entre espaces publics et espaces privés, entre les rues et les constructions [p. 57]. Pour Nicolas Soulier, ce sont les quartiers résidentiels des grandes villes qui n'accueillent pas assez de pratiques intimes. Il nous

1 | E. T. Hall, *op.cit.*, p. 178.

explique comment une modeste communication sur la possibilité donnée à chacun de sortir une chaise devant sa porte d'entrée pourrait en période de confinement permettre d'expérimenter un réinvestissement de la rue par ses habitants et redonner de cette façon une fonction plus riche à la rue, plutôt que de rester un simple espace de passage [p. 61].

Ainsi une conciliation bénéfique entre l'intime et l'intense apparaît-elle possible. Par le refus de la réduction de l'espace public d'un côté. Par la conjuration d'une exhibition trop indisposante de l'intime dans l'espace public de l'autre. Par la préservation

d'un intime dans les logements (en augmentant leur taille). Par la promotion d'événements fédérateurs créateurs de collectif (la manifestation ou la fête). Par la recréation d'espaces en mesure d'accueillir la conflictualité dans la ville, une conflictualité qui ferait prendre conscience de ce que l'on partage avec ses adversaires plutôt qu'envisager leur disparition... des ennemis intimes en quelque sorte ? —



L'effervescence de la ville au XVIII^e siècle

ARLETTE FARGE

Savoir s'il est des enseignements à tirer des villes du XVIII^e siècle, dans la façon dont se sont organisés l'espace public, la rencontre avec autrui et l'intimité de la vie privée, relève de la gageure. L'histoire ne donne pas de leçons, mais l'historienne ou l'historien peuvent tenter de déchiffrer dans les traces du passé une esquisse de chemin à entreprendre pour aujourd'hui.

Si l'on pense à Paris au siècle des Lumières, plusieurs caractéristiques viennent aux lèvres : d'abord, une cacophonie sonore qui s'élève vers le ciel, tant les bruits sont divers et stridents. La population vit dehors, carrosses et fiacres font le branle-bas, les animaux envahissent les rues, la Seine et ses ports font un tohu-bohu grondant et impressionnant, les cris des marchands ambulants saturent les oreilles, les cloches sonnent sans cesse, les ateliers, ouverts sur la rue, résonnent du bruit des outils, les chants s'élèvent partout, et comme la population ne sait guère lire, les ordonnances royales sont criées dans la rue accompagnées de trompettiste. Le tohu-bohu sonore effraie même les étrangers qui arrivent à la ville ; on dit qu'effrayés, parfois ils s'en retournent. Les tavernes où l'on boit, badine, discute, cherche un travail, provoquent rixes et injures.

Paradoxalement, par rapport à nos villes d'aujourd'hui, la campagne est dans la ville, elle se voit et se sent ; l'herbe, la mousse, les écorces d'arbres, les plantes sauvages des collines, espaces non construits, dressent un paysage inclassable que les habitants occupent du matin au soir. Et si le goût pour la nature est très présent, on ne peut omettre que la ville est en même temps repoussante, dangereuse, avec ses flaques nauséabondes, ces déchets abondants et les restes d'animaux d'élevage, rendant les abords de Seine puants, auprès des lieux d'équarrissage. Ainsi, les journaliers se partagent-ils l'espace en cueillant les haricots verts et les pêches à Montreuil ; moissonnant le blé plus au nord de la ville

ou se préoccupant des vignes abondantes et appréciées. À d'autres moments, hommes et femmes s'enfoncent dans la ville pour trouver un travail ou longent les bords de la Seine ou de la Bièvre pour trouver un emploi auprès des fleuves.

Voici un espace public sursaturé, chaque jour devant accueillir hommes et femmes qui subissent l'exode rural. C'est dans cet espace que vit la population, hommes, femmes, enfants ; c'est dans ces lieux si particuliers que la notion d'intimité n'existe pas (elle n'advient qu'au XIX^e siècle). Chacun, chacune, déambule ou travaille dans la rue : espace privé et espace public y sont confondus. D'ailleurs peut-on parler d'espace privé, lorsque l'on sait que tous habitent dans des logements en haut des immeubles (au-dessus des appartements bourgeois) et que les portes s'ouvrent de chambre en chambre tout au long des allées. L'escalier est lieu de rencontre, de badinage mais aussi de rixes. Je ne sais si l'on peut dire que « l'intimité » est mise à mal puisqu'elle n'existe pas. Il faudrait pouvoir plonger dans les esprits et les âmes pour connaître ce qu'ils ressentent. Les archives ne le permettent pas toujours.

Ce qu'elles permettent d'appréhender, c'est un climat très particulier où la promiscuité est reine et où tout se sait, ou presque, où l'on ne cesse de se croiser et de se rencontrer, de se mépriser ou encore d'entrer en amitié ou en badinage, envier les riches bourgeois qui peuplent les hôtels dans le Marais ou autres quartiers. Les rumeurs naissent et meurent à l'allure de chevaux emballés. Elles viennent d'informations orales que l'on se donne les uns aux autres ; si bien que l'information est abondante, les rassemblements fréquents, le désordre toujours possible et les émeutes très craintes de la police et du Roi. La ville est orale, oralisée et même si les affiches y sont présentes, l'on voit chaque jour devant elles de petits groupes assemblés où un homme sachant lire s'époumone à haute voix pour prévenir les autres. Ainsi clame-t-on le prix du pain, les annonces de



la guerre, la vie du Roi, ses déplacements et ses intrigues.

Au milieu de tout ce qui nous semble être de la confusion – et qui pourrait porter un autre nom, moins péjoratif – fêtes et chansons animent sans cesse rues et faubourgs, ainsi que de nombreux théâtres ambulants alignés sur les faubourgs. Fêtes, effervescence heureuse, plongent la ville dans une atmosphère très contrastée. Près d'une rixe on joue du tambour et l'on danse ; près des promeneurs, on s'enfonce, avec une « belle », dans les taillis, et c'est ainsi chaque matin et chaque soir. Processions, messes, Te Deum rythment l'espace, apportant d'autres sons ainsi que l'appel à respecter Dieu et le Roi. Au-dessus de tout cela, la police, son lieutenant général et ses commissaires guettent toute inflammation de l'atmosphère. C'est peut-être cela « l'urbanité » d'une ville du XVIII^e siècle, sa façon chaotique de mêler promenades, travaux, rencontres, violences, « mixité » obligée entre hommes et femmes (ce qui rend les relations entre les sexes différentes de celles

d'aujourd'hui). En même temps règne une véritable acuité du sens politique : cette population sensuelle, effervescente, orale et tactile pense et réfléchit, connaît les injustices et y résiste, clame son mépris du luxe ostentatoire que déploient les carrosses et les aristocrates, et vit de nombreuses contradictions : une façon bien particulière d'aimer son Roi et une autre tout aussi particulière de le détester avec ses élites et leur façon d'ignorer leur misère donc de l'aggraver.

Que dire de ce désordre apparent qui, de fait, permet bien des enthousiasmes et aussi d'amères déceptions et rancunes face aux plus riches ? Une chose me retient : l'étonnante façon de vivre ensemble, qui charrie espoir et désespoir, et qui assume comme elle peut ce bouquet mal dressé que sont les émotions, les stupeurs et les voix d'une population urbaine qui au XVIII^e siècle est toute requise par la recherche du travail et la cohabitation avec la misère et ses troubles. —

Rue Quincampoix en l'année 1720, Antoine Humblot.

Bibliothèque nationale de France, département estampes et photographie, RESERVE QB-201 (89)-FOL.



Qu'est-ce qu'un ghetto ?

Hommage à Didier Lapeyronnie

FRANÇOIS DUBET

Avec la ville déchirée, avec la société clivée par les inégalités et les « communautés », l'existence des ghettos urbains semble être une évidence. Les ghettos sont ces quartiers dominés par la pauvreté, la violence, les trafics, l'emprise de l'islam, bref ces quartiers pitoyables et dangereux, comme hors du monde. Mais alors que la notion de ghetto s'est imposée dans le vocabulaire des médias, des élus et des travailleurs sociaux, elle se heurte à de profondes résistances chez les spécialistes des sciences sociales tant il va de soi que les quartiers les plus pauvres et les plus ségrégués de notre pays ne ressemblent ni aux ghettos juifs de Prague et de Varsovie, ni à Soweto en Afrique du Sud, ni même aux quartiers noirs des grandes villes américaines. Didier Lapeyronnie a échappé à cette discussion improbable sur la définition objective d'un « vrai ghetto » en partant d'une hypothèse relativement simple : le ghetto n'est pas une situation mais c'est un double processus. Le premier est une mise à l'écart sociale, raciale et spatiale, le second est la formation d'une expérience sociale singulière entraînant une dépossession de soi parce que l'on est assigné à y être ce que l'on n'est pas et ne veut pas être. En ce sens, le ghetto est plus et autre chose que la somme des inégalités et de la marginalisation urbaine¹.

Dans l'intimité des habitants d'un quartier ghettoïsé

Pour mettre cette hypothèse à l'épreuve, il ne suffit pas d'accumuler les indicateurs sociaux, il faut entrer dans la vie et dans la tête des habitants du quartier ghettoïsé. Didier Lapeyronnie a consacré plusieurs années d'enquête à un quartier populaire d'une ville moyenne de province, un quartier relativement banal comme il en existe beaucoup, un quartier qui ne fait pas l'actualité nationale, qui ne flambe pas devant les caméras, mais un quartier

que la ville craint et dont les habitants se sentent prisonniers. À force de patience, d'empathie et de confiance, Didier Lapeyronnie et son équipe de chercheurs restituent les mots et les émotions, les colères et les souffrances des individus comme bien peu de recherches ont su le faire, révélant ce que l'on préfère souvent ignorer : les individus luttent contre ce qui les écrase, quitte à savoir que, dans le ghetto, le combat est perdu d'avance².

L'histoire du quartier de Bois-Joli est celle de bien des quartiers populaires construits dans les années 1960 et 1970. C'était un quartier ouvrier accueillant des immigrés sûrs de trouver du travail dans le coin. C'était un quartier populaire, mais certainement pas un ghetto quand ceux qui entraient dans la société industrielle bénéficiaient de la qualité de l'habitat et des équipements sociaux, et quand ceux qui avaient gagné un peu d'argent quittaient le quartier pour un pavillon proche. Le quartier bougeait. Aujourd'hui, « le travail s'en va », il ne reste rien des banlieues rouges, les ouvriers se sentent appauvris et désespérés de vivre là, les immigrés sont majoritaires, les « cas sociaux » y survivent grâce aux aides sociales, les jeunes « tiennent » la rue et les halls d'immeubles. Alors qu'il est proche du centre-ville, le quartier est séparé de la ville des « bourgeois » et des « blancs ». Bois-Joli est un ghetto parce que c'est une nasse qui vous enferme et, dans une certaine mesure, qui vous protège du regard des autres. Mais ce ghetto n'est pas une société à part, avec sa culture et ses mœurs propres, ce n'est pas une communauté close car chacun sait bien ce qu'il en est de la vie des classes moyennes qui semblent libres de construire leur vie professionnelle et personnelle puisque le regard des

2 | La qualité littéraire de *Ghetto urbain* n'est pas seulement une affaire de style et d'élégance, elle participe de la démonstration sociologique et de sa force de conviction : les personnes qui parlent dans ce livre ne sont pas seulement des acteurs sociaux, elles sont des sujets singuliers alors même que le ghetto pourrait conduire à ne percevoir que des personnages et des stéréotypes. Le « style » fait alors partie de la recherche en donnant une voix à chaque individu.

1 | À propos de Didier Lapeyronnie avec Laurent Courtois, *Ghetto urbain, ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Robert Laffont, Paris, 2008, 620 p.

autres ne les écrase pas. Le ghetto est une tension entre les idéaux des sociétés démocratiques et une assignation sociale et raciale. Le ghetto est une vie impossible bien plus qu'une culture.

Un monde rejeté et fracturé

Avant d'être une expérience, le ghetto est produit par une accumulation de contraintes. La première d'entre elles, on l'oublie souvent, est la pauvreté. On vit à Bois-Joli parce qu'on est pauvre, on y arrive parce qu'on est pauvre, on y reste parce qu'on est pauvre. Cette pauvreté endémique n'empêche pas les habitants de construire un ordre moral de la pauvreté en fonction de la « dignité » des revenus plus que de leur niveau ; en haut ceux qui travaillent, en bas les « cas sociaux » vivant des aides sociales, au milieu ceux qui « bricolent ». Mais, même quand on est pauvre, il ne faut pas « être un pauvre » renonçant à sa dignité et les « cas soc » sont particulièrement méprisés dans cette économie morale. Le ghetto est aussi la menace d'être une « classe dangereuse » incarnée par les jeunes, leur violence et leur « business » qui interdisent d'être solidaire des voisins, même quand chacun a la nostalgie du « monde d'avant » et des solidarités perdues. Enfin, le ghetto est fracturé par les origines et les races : les Arabes majoritaires et qui donnent sa couleur au quartier perçu comme

un quartier arabe, mais aussi les migrants venus d'Afrique noire et accusés de faire trop de bruit, d'avoir trop d'enfants et de prendre toutes les aides, enfin les blancs obsédés par leur déclassement. Le ghetto n'est pas une communauté : victime des classements moraux, sociaux et raciaux, il les déplace et les reproduit à son tour.

En fait, l'unité du ghetto vient du dehors, et d'abord du poids et de l'échec des institutions dont chacun dépend. Alors qu'il semble n'y avoir que l'école pour s'en sortir, personne ne se fait d'illusions. La plupart des élèves échouent, 40 % des jeunes n'ont aucun diplôme, et comme l'école est perçue comme « blanche », chacun a le sentiment d'y être ignoré et rejeté. Les jeunes garçons ne jouent guère le jeu scolaire et sauvent ce qui leur reste de dignité en agressant des enseignants toujours étrangers au quartier. Les familles se sentent toujours accusées d'être « démissionnaires » et incompetentes, toujours trop laxistes ou trop autoritaires. La carte scolaire est perçue comme un piège et un prolongement du ghetto. Omniprésents, les services sociaux et les travailleurs sociaux sont indispensables à la survie, mais ils échangent les aides contre mille procédures bureaucratiques et contres des signes de soumission et de bonne volonté dont personne n'est dupe. Au fond,

Datant des années 1960 et devenue insalubre, la cité des Ruaults à Sainte-Eulalie a été démolie en 2013 - 2014 dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain.



disent les habitants de Bois-Joli, les services sociaux vivent sur le dos du quartier et de sa misère. Enfin, alors que la délinquance est omniprésente, la police semble être absente et violente à la fois. Elle est absente parce qu'elle n'entend pas les plaintes des habitants de la cité qui sont les premières victimes de la violence des jeunes. Comment porter plainte contre les jeunes du quartier qui vous menacent de représailles, et qui passent à l'acte contre vos biens et vos proches ? Mais cette police, absente quand on a besoin d'elle, est aussi trop présente pour contrôler les déplacements, pour sanctionner les infractions au code de la route, pour mal vous parler, pour vous soupçonner et vous « emmerder » puisque vous êtes de Bois-Joli. En définitive, du point de vue des habitants, les institutions de la République ne font pas leur travail et, quand elles le font, c'est contre vous.

L'atmosphère raciste du ghetto

Le sentiment d'être ignoré et rejeté se cristallise dans l'atmosphère raciste dont tous les habitants du ghetto ont une expérience latente et continue. Il n'est pas nécessaire d'être insulté pour savoir que le regard raciste vous rabaisse et vous méprise. Aussi ne se rend-on pas dans la « ville des blancs »

sans craindre d'y être mal reçu. La police demande leurs papiers aux jeunes, les vigiles des magasins se méfient et chacun sait que la discrimination sera l'expérience la plus banale quand on cherchera un emploi. Quels que soient ses diplômes, ses qualités et ses qualifications, personne n'échappe à sa race. D'ailleurs, les enfants des immigrés qui n'ont jamais connu d'autre pays que la France et qui ne parlent pas d'autre langue que le français, sont toujours, à leurs propres yeux et à ceux des autres, des immigrés. Le fait même de vivre à Bois-Joli fonctionne comme un stéréotype racial : les vêtements, le langage, les attitudes... tout fait office de race. Pour les jeunes garçons notamment, le racisme est une expérience totale. Comme ils se sentent définis et empêchés par le racisme, le racisme explique et parfois justifie tout puisqu'on ne peut jamais en sortir, à la différence des filles, elles aussi racialisées, mais « sauvées » par le préjugé raciste qui en fait les victimes absolues de la domination masculine et arabe. Aussi les jeunes garçons sont-ils le noyau dur du ghetto, son image et son problème.

Dès lors, comment ne pas en vouloir au reste du monde, comment ne pas imaginer que tout complot

La cité des Ruaults à Sainte-Eulalie, démolie en 2013 - 2014.



contre Bois-Joli ? Nous sommes au plus loin de la politique. Les habitants de Bois-Joli n'en parlent jamais puisque les politiques, comme les institutions, pèsent sur eux plus qu'ils ne représentent. Parmi les forces qui complotent contre le quartier, les Juifs occupent une place de choix : cette minorité supposée riche, puissante et installée au pouvoir aurait réussi à être la figure de la victime du crime absolu et à priver les jeunes du ghetto de l'attention et de la compassion dues aux victimes. Le Juif est partout et se cache ; un jeune observe que Tarik Ramadan est dénoncé comme un intellectuel musulman alors que Bernard-Henri Lévy est présenté comme un intellectuel universel. Étrangement, cet antisémitisme relie les « Arabes » et les ennemis les plus farouches desdits « Arabes ». Quand on est victime du racisme, rien n'interdit d'être raciste à son tour et Didier Lapeyronnie raconte qu'il a souvent eu du mal à écouter paisiblement les flots de haine qui se déversent dans les entretiens face-à-face : les Arabes contre les Noirs, les gitans, les petits blancs, et réciproquement dans une chaîne de détestations justifiées par le fait que l'on est toujours plus mal traité que tous les autres. Le racisme et le mépris venus du dehors ne provoquent guère de solidarité ; pire, ils autorisent à être raciste et méprisant à son tour.

Une vie impossible

Le ghetto n'est pas seulement déchiré par les races et les revenus, il est plus encore clivé entre le monde de la famille et celui de la rue. Dans la plupart des cas, la famille construit sa dignité et se protège du ghetto en se fermant sur elle-même, sur les rôles sexuels traditionnels et sur un contrôle rigoureux des enfants, surtout des filles qui portent l'honneur familial. La famille qui se laisse aller et se laisse voir tombe dans la catégorie des cas soc. Parce qu'il est entré dans l'intimité de quelques familles, le sociologue ne se paie pas de mots sur le coût de cette dignité : domination des pères, violences sur les mères et les enfants... Et les choses ne vont guère mieux quand le père vieillit, perd son rôle social, se mure dans le silence et qu'il ne lui reste que les copains de la mosquée. Bien sûr, on sera tenté de voir dans cette vie familiale le poids du patriarcat musulman. Didier Lapeyronnie réfute cette analyse tautologique (la culture explique les conduites qui expliquent la culture...) parce que les nombreuses enquêtes conduites sur les ghettos américains, qu'ils soient italiens au début du siècle dernier ou afro-américains aujourd'hui, qu'ils soient catholiques ou protestants, mettent en évidence la même

économie relationnelle familiale et les mêmes rapports de pouvoir entre les sexes. Comme à Bois-Joli aussi, l'absence des hommes et des pères laisse les femmes chargées de famille dans la situation la plus difficile.

À côté d'un contrôle familial exacerbé, se déploie le monde de la rue, de la violence, du business et des embrouilles. Alors que les garçons sont contrôlés dans leur famille, ils échappent à tout contrôle dans la rue. Les embrouilles pour les histoires de trafic, de regards et d'honneur maintiennent des liens et des alliances à travers une ronde de conflits et d'alliances fugaces. « On est des sauvages. On aime bien la violence et on aime bien faire du business. Il doit y avoir des centaines de recéleurs dans le quartier. Même les bâtiments, ils sont recelés. Je me demande même si ma mère elle m'a pas acheté au black ! Sans business, il y a pas de quartier. Et sans quartier il y a pas de business. Tu peux pas les séparer. » Dans le ghetto, les garçons sont identifiés à la virilité de la race, alors que les filles, elles, sont le prolongement de la famille. Elles sont réduites à leur sexe et à l'honneur qui va avec puisqu'elles sont sans cesse menacées d'être des « putes ». Aussi est-il presque impossible que des histoires d'amour et des romances sentimentales se déploient dans cet univers où, pourtant, tout le monde se connaît¹. Aimer une fille du quartier, c'est risquer d'en faire une « pute », aimer un garçon, c'est prendre le risque d'aimer une « racaille ». Il faut donc quitter Bois-Joli pour vivre sa vie. Il faut émigrer de nouveau ou construire une vie clandestine. Quelques filles y parviennent plus facilement que les garçons, mais c'est toujours au prix d'un arrachement et d'un sentiment de trahison. Dans le ghetto écrasé par les stéréotypes sociaux sexuels et raciaux, personne n'est jamais adéquat à son rôle, personne ne se réconcilie jamais vraiment avec lui-même.

Comme l'écrit Didier Lapeyronnie : « Les habitants l'expriment souvent : la vie n'est pas pour eux. La vraie vie est ailleurs, au-delà des murs. Ils doivent se contenter de la fausse. Certes, elle présente bien des avantages : elle transmue la marginalité en mode de vie, l'échec en réputation, la relégation en morale collective. Mais elle implique aussi des renoncements et des contraintes. Elle enferme dans le sentiment de voir l'existence se dérouler sans pouvoir la vivre. » —

1 | Lors d'une recherche sur les quartiers chauds au milieu des années 1980, Didier Lapeyronnie et moi avons formé des groupes de jeunes mixtes, même si les garçons étaient dominants. 20 ans après, à Bois-Joli, Didier Lapeyronnie n'a pas pu former de groupes mixtes.

Tracer son propre sillon

dans une petite ville rurale et cosmopolite :

Sainte-Foy-la-Grande

CHANTAL CRENN | DANIELLE LACOMBE

Une petite ville rurale et cosmopolite

Les villes et les espaces publics s'animent avant tout à partir des relations humaines qui se nouent en leur sein. Comment ces relations s'organisent-elles au sein de Sainte-Foy-la-Grande, petite ville de campagne, à la jonction des départements de la Gironde, de la Dordogne et du Lot-et-Garonne. Ces relations intègrent-elles les notions d'intimité et d'interconnaissance ? Tous ces habitant-e-s, quelles que soient leurs appartenances sociales ou ethniques, leurs nationalités, ont-ils ou ont-elles la même manière de mener leurs interactions urbaines ? Quelles tactiques ou ruses mettent-ils ou mettent-elles en œuvre pour inscrire leur présence dans le collectif citoyen de la bastide médiévale de Sainte-Foy-la-Grande ?

Sainte-Foy-la-Grande est faite de paradoxes. Elle est le centre-ville d'un espace viticole, le Pays foyen, où ceux qui se considèrent comme des « établis », du fait de leur supposée longue ancestralité, de leur ruralité et de leur héritage chrétien, semblent tenir le haut du pavé. Et pourtant, quand on y regarde d'un peu plus près (par exemple, lors des Reclusiennes d'hiver, manifestation consacrée aux récits des « Foyens venus d'ailleurs »), on est frappé par la multiplicité des appartenances de ses habitant-e-s : Italiens, Espagnols, Vietnamiens, Coréens, Marocains, Malgaches, Allemands, Britanniques, Russes et Syriens se croisent et croisent les descendants des « vieux Foyens » au hasard des rues de la bastide. Le cosmopolitisme foyen s'appuierait, selon une légende urbaine, sur une « tradition d'accueil », un « esprit bastide » remontant au Moyen Âge et aux guerres de religion. Mais comment se traduit concrètement cet « esprit bastide » ? Se rencontre-t-on vraiment ou ne fait-on que se croiser ? La présence de l'Autre est-elle légitime ou est-il vécu comme un « étranger » ? Comment dans ces interactions citadines et rurales fabriquer du « chez soi », de l'intimité ?

À Sainte-Foy-la-Grande, « l'ethnique est quotidien¹ »

Les occasions de se mêler sont nombreuses. Le moment le plus emblématique de ces rencontres est le marché du samedi matin. Commerçants et chaland y vivent une disponibilité et une convivialité certaines. Ici les marchands qu'ils soient français, vietnamiens, marocains, turcs dévorent ensemble le casse-croûte du petit matin. La pâtissière polonaise offre un café au brocanteur marocain installé en face de sa devanture. La vendeuse de légumes, marocaine elle aussi, tenant le rôle de cheftaine dans un coin du marché où elle est installée, chapitre en hiver les jeunes collègues qu'elle estime n'être pas assez vêtus. Les clients venus de tous horizons eux aussi fréquentent, lors de cette sociabilité momentanée, les bancs tenus par les Maghrébins sans ostracisme, semble-t-il. Ici, les langues française, anglaise, arabe, parfois espagnole ou hollandaise se mêlent. Les nouveaux investisseurs de la vigne, chinois désormais, se donnent aussi rendez-vous « au marché du samedi » où d'autres normes de sociabilité que celles présentes dans la communauté viticole semblent exister. Une sorte de « cérémonie collective » qui les happe. D'autres lieux, d'autres occasions permettent ce brassage. Les commerces ethniques sont nombreux dans la bastide et sont très fréquentés. Épicerie orientale, kébabs, restaurants thaïlandais, franco-gabonais ou traiteurs vietnamiens, foodtruck britannique permettent des découvertes gustatives (à moindre coût) habituellement réservées aux grandes villes, pense-t-on. Les manifestations culturelles organisées par les associations locales, concerts, théâtre équestre, rencontres interculturelles, jardins partagés, soupes participatives (au moment du Covid-19) dans divers espaces de la ville témoignent encore une fois d'un désir commun de rencontres, « d'en commun », en somme. Pourtant ce tableau est sans doute trop idyllique.

1 | En clin d'œil à l'ouvrage d'Anne Raulin (1999) à propos de commerces parisiens.



© Chantal Crenn.

Face-à-face et corps-à-corps (post)coloniaux

Des barrières existent bel et bien. Elles sont très rigides quand elles concernent la population dite « immigrée » venue du Maroc, d'Algérie ou de Tunisie et leurs descendants. En effet, les ouvriers des vignes sont venus dès les années 1970 du Maghreb d'abord de manière temporaire, comme saisonniers, puis se sont installés. Mais depuis la transformation du monde viticole (notamment sa mécanisation et financiarisation) et la paupérisation de la bastide (souvent classée dans les médias comme la plus pauvre de Nouvelle-Aquitaine), leur présence est disqualifiée parfois même violemment. Des propos racistes inscrits sur les panneaux de signalisation routière rappellent qu'ils ne sont pas les bienvenus : « sale arabe, sale bicot » écrit-on. Au cours de discussion avec l'anthropologue, certains habitants insistent sur « leur présence trop visible », « inquiétante » transformant les rues de la bastide en Babel-oued ou en Marrakech voire en banlieue du 9-3. Le commentaire fréquemment entendu « les Arabes sont trop présents dans les rues » signale que ces corps d'hommes dans les espaces publics seraient gênants et prétendument risqués mais surtout qu'ils ne seraient pas à leur place et devraient être ailleurs – sous-entendu « chez eux ». Les rumeurs se répandent. Une mosquée salafiste aurait été en

construction, financée par l'Arabie saoudite. La question de « l'insécurité » est redoublée surtout depuis les années 2000 avec le 11 septembre et avec la surmédiatisation des émeutes des banlieues de 2005 puis les attentats de Paris en 2015, Nice, Londres, Berlin... alors que jusque-là cette petite ville se vivait comme le chef-lieu d'un terroir¹, fait de havres de paix. Les lycéens établissent eux aussi des marqueurs négatifs à leur encontre. Selon eux, les « grands » sous-entendu « frères » seraient des dealers qui commanderaient les « petits », lycéens. Le sociologue Olivier Chadoin (2016) notait l'humiliation ressentie par les « établis » (Elias et Scotson, 1965) de tant de pauvreté et de désœuvrement dans une bastide autrefois centralité intellectuelle et économiquement prospère. On pourrait multiplier les exemples des rejets engendrés par la proximité spatiale entre « eux » et « nous ». Le déni de légitimité de la présence de ceux qui se font appeler les « Arabes » ne se limite pas aux espaces publics. Il se poursuit parfois jusque dans leur intimité. En témoigne l'attitude d'un nouvel installé, qui se considère comme « français », à l'égard d'Ahmed présent, lui, depuis 40 ans. Ce dernier est partagé entre la colère et le

1 | Le terme « terroir » est utilisé par les habitants « établis » pour évoquer la ruralité, la tranquillité et l'ancstralité du territoire alors que la bastide est devenue un quartier-bourg inscrit dans la politique de la ville.

chagrin : « Tu te rends compte, il me regarde comme si c'était moi, le nouveau, alors que je suis là depuis les années 1970. Il ne me dit jamais bonjour. »

Recréer de l'intimité et de l'interconnaissance dans les espaces publics

Comment dans ces conditions, ces personnes, particulièrement les plus jeunes, qui se considèrent pourtant comme « des gars d'ici », des « Foyens », jouent et déjouent-ils ces contraintes ? Alors que nous avons rendez-vous¹ pour visiter, avec les membres de l'association les Rateleurs, le jardin partagé du quartier du Foirail, je n'ai pas pu filmer les rues et les immeubles. Plusieurs adolescents, surgissant de nulle part, m'ont signifié leur désaccord. Ils m'ont entourée et ont fait barrage de leurs corps pour protéger « leurs immeubles, leurs voitures ». « Laissez-nous tranquilles. C'est chez nous ici. Il n'y a rien à filmer. Qu'est-ce que vous trouvez de si intéressant ? » Alors que je tentais de m'expliquer, ils ont renversé la situation, m'accusant de ne pas avoir été respectueuse car je ne leur avais pas demandé l'autorisation de filmer « chez eux »,

« leurs immeubles ». Déroulant sous leurs yeux les images prises où ils n'apparaissent pas, j'ai compris à cet instant qu'il existait de la part de ces jeunes une demande de prise de parole. Ils se sont saisis de ma caméra comme moyen de mise en scène de leur rôle de propriétaires de leur quartier. Comme le souligne l'anthropologue Michel Agier, « dans ces situations, (...) les sujets existent en se détachant de leur condition sociale, d'une identité assignée (sociale, ethnique) et éventuellement d'un soi souffrant ». De fait, leur intimité spatiale était (r)établie.

Ce n'est pas uniquement lors des interactions en face-à-face avec l'anthropologue que les assignations identitaires sont renversées, mais aussi lors des mariages effectués dans la bastide. Peut-on parler du rituel urbain à propos des mariages musulmans ? En tout cas, ces mariages sont des situations en rupture avec les assignations identitaires vécues chaque jour. C'est là, dans la situation singulière de la cérémonie républicaine que s'exprime le sentiment d'appartenance à la petite ville de Sainte-Foy. Les photographies sont prises devant l'édifice républicain, à la sortie de la mairie, devenant le

1 | Projet européen « Food2gather : exploring foodscape as public spaces for integration ». <https://uni.oslomet.no/food2gather/>

© Chantal Crenn.



lieu absolu de l'expression de la revendication de la foyennité. Le défilé des mariés et du cortège de leurs invités dans les rues est vécu comme essentiel. Ce sont des moments « particuliers » au sens où ils se distinguent de la précarité à laquelle sont habituellement associés les « Arabes ». Les défilés mobilisent un nombre conséquent de voitures toutes plus rutilantes les unes que les autres. Parfois même, une Cadillac est louée pour l'occasion. Les voitures roulent au pas, fenêtres ouvertes pour exposer aux regards les participants dans leurs tenues de fête. Les klaxons accompagnent les saluts, les youyous et les tambours. Pour les mariés et leurs familles, un très fort sentiment d'appartenance au territoire rural s'exprime pendant le défilé. Certains arborent aussi le drapeau marocain. Ces processions mises en scène de manière théâtralisée, le temps de la traversée de la bastide, sont comme un temps suspendu où les habitants-citoyens que sont les participants renversent ou retournent le stigmat. Ils opèrent ainsi un décalage entre l'identité assignée et celle revendiquée. Ils en créent une nouvelle, qui existe, de fait, par les modes de coexistence interculturelle qui se vivent à cet instant. Devant cette mise en scène publique, certains « établis » qui y assistent par hasard tentent de diminuer l'effet symbolique et économique de tant de réussite et de beauté affichées tandis que d'autres applaudissent. Après plusieurs passages autour de la place de la mairie et le ballet des voitures, c'est à la salle des fêtes municipale de la bastide que s'achèvent les cortèges, lieu auquel se sentent attachés les jeunes mariés. Ils y ont passé leur enfance et y ont donné leurs premiers spectacles scolaires.

Les usages de l'espace-temps citadin de la petite ville de Sainte-Foy-la-Grande en terres viticoles portent des aspirations à s'affranchir de l'impossible ascension sociale à laquelle beaucoup sont renvoyés face à la difficulté de s'émanciper du statut d'éternels « immigrés ». Ils se traduisent par des manières de tracer leurs propres sillons à Sainte-Foy-la-Grande. Ces « arts d'habiter », de ceux que Michel de Certeau appelle la « citadinité subalterne », vécus dans la bastide de Sainte-Foy-la-Grande, s'imposent comme une des manières d'être-au-monde dans l'espace public, comme une façon d'être des citadins comme les autres. À des milliers de kilomètres de là, le sociologue Elijah Anderson nous promène dans un quartier de Philadelphie. Aussi étonnant que cela puisse paraître, comme à Sainte-Foy-la-Grande, il montre comment les citadins, ségrégués eux aussi, interagissent pourtant quotidiennement à travers les

frontières raciales, ethniques et sociales, contribuant ainsi à la civilité de la ville. À Philadelphie comme à Sainte-Foy-la-Grande, des incidents peuvent survenir, y compris des scènes de tensions impliquant des frontières de race, de classe, de genre. Ils menacent et déchirent ce qu'Anderson appelle « *the cosmopolitan canopy*¹ ». Mais le plus souvent « la canopée cosmopolite » résiste. Elle se construit à travers des arts de vivre les espaces urbains, et permet de s'y ménager des niches favorables pour les rencontres, d'y occuper la scène, en tenant des restaurants ou des commerces, lors du marché, lors des défilés de mariage, lors des temps de pause au lycée ou lors d'apéritifs improvisés, la nuit, au bord de la Dordogne... Ainsi, à l'heure de la globalisation, les imaginaires urbains constituent aussi, dans une petite ville rurale, des façons de se représenter le monde et de se l'approprier symboliquement et de créer, contre toute attente, de « l'en commun » selon la belle expression de Laurence Tibère parlant de La Réunion. —

1 | Pour Elijah Anderson, dans les lieux où la ségrégation est la norme (souvent perçus de l'extérieur comme mal famés), il existe pourtant ce qu'il appelle « une canopée cosmopolite », c'est-à-dire des civilités urbaines où des personnes précaires, aux appartenances diverses, échangent, créant ainsi des relations interculturelles quotidiennes.

POUR ALLER PLUS LOIN

- M. Agier, *La Condition cosmopolite*, La Découverte Paris, 2013.
- E. Anderson, *The Cosmopolitan Canopy : Race and Civility in Everyday Life*. Publication, W.W. Norton & Company, 2011.
- M. de La Pradelle, *Les Vendredis de Carpentras*, Fayard, 1996.
- N. Elias, J. L. Scotson, *La Logique de l'exclusion*, Fayard, Paris, 1965 (1997).
- O. Chadoin, « Sainte-Foy-la-Grande : la fin du village et le ghetto rural », *Après la fin du village-hors de l'ombre portée des métropoles, des territoires ruraux hétérogènes*, Rapport PUC, 2016, p. 57-92.
- C. Crenn, « Ce que les musulmans nous disent de la campagne girondine », *Ethnologie française*, 2017, vol. 47, n° 4, p. 693-702.
- A. Raulin, *L'Ethnique est quotidien*, L'Harmattan, Paris, 1999.

Passe-moi le sel !

Intensité et intimité dans les nouveaux quartiers bordelais

CÉCILE DE MARCHI-RASSELET

Que n'a-t-on pas dit sur les nouveaux quartiers bordelais ! Ils seraient « trop » denses, pas « assez » qualitatifs, « mal » conçus... un peu comme dans une publicité de La Vache qui rit où les candidats au titre rivalisent d'ingéniosité pour séduire, sans jamais parvenir à égaler l'originale. Mais pourquoi suscitent-ils autant de critiques et de doutes ?

Objets de curiosité pour les uns, lieux de vie pour les autres, ces immeubles nouvelle génération sont souvent décalés par rapport au rêve qu'ils étaient censés incarner. Ce décalage n'a pas toujours une portée négative. Il peut être aussi une force créatrice de liens et de ruptures, de conciliation et de réconciliation, de tout ce qui fait l'intérêt d'un lieu, de l'intensité d'une ville. Deux études récentes de l'a-urba sur les opérations bordelaises Ginko et Bassins à flot¹ viennent à leur manière éclairer cette dimension du rapport entre l'intensité d'un projet et l'intimité des lieux. L'objectif de ces études était d'aller à la rencontre des habitants pour comprendre leur quotidien et mesurer la distance entre ce qu'on dit de ces projets notamment dans les médias locaux et les réseaux sociaux et ce qui se vit réellement. À travers leurs mots, leurs pratiques, les habitants et usagers disent quelque chose de l'évolution de la ville contemporaine tiraillée entre le souci de garder la cadence pour tenir son rang métropolitain et celui de prendre le temps de s'installer pour donner une âme à ces quartiers.

Construire intensément au risque d'avoir vu (trop) grand

160 hectares pour les Bassins à flot, 32 pour Ginko. Ces deux opérations qui couvrent 4 % du territoire communal de Bordeaux cumulent à elles seules pas moins d'1 million de m². À terme, plus de 15 000 habitants y seront installés, soit 5 % de la population bordelaise. Ces chiffres pourraient donner le vertige.

¹ | *Vivre à Ginko*, a'urba, juin 2018, 183 p.

Vivre aux Bassins à flot, a'urba, 2019, 195 p.

Seulement, vue du ciel, avec ses 260 000 habitants et ses 160 000 logements, Bordeaux reste une petite ville. En volume, elle se classe toujours loin derrière Paris, Lyon, Marseille et même Toulouse. Mais ce qui a changé pour Bordeaux, c'est le rythme. Bordeaux a eu le vent en poupe. Sa croissance démographique en atteste. En moins de dix ans, la population a progressé de 9 % quand, au niveau national, cette augmentation était deux fois moins forte. Rapidement, les grandes opérations d'aménagement qui ont soutenu la poussée ont été estampillées « métropole millionnaire ». Un slogan qui est revenu comme un boomerang quand un balcon du quartier Ginko s'est effondré. Cet accident a fait la une des journaux. Il a été vécu comme un coup de canif aux plaquettes immobilières qui vantaient les mérites d'une opération labellisée premier écoquartier bordelais et récompensée de plusieurs prix. La confiance rompue, l'amalgame est facile. Si à Ginko, les balcons s'effondrent, il est à craindre que cela se reproduise quelques mètres plus loin. Comment avait-on pu ériger aux portes de la ville un château de cartes ?

Une densité discutée surtout par les autres

Le retard de Bordeaux était tel en matière de grandes opérations d'aménagement que le rattrapage s'est fait à marche forcée. L'effondrement du balcon à Ginko aurait pu asséner le coup de grâce d'une politique déjà critiquée. Il faut se rappeler qu'au moment de la livraison des premiers bâtiments de Ginko, sa réputation était déjà faite. Il se disait même que « les immeubles étaient tellement proches qu'on pouvait passer le sel à son voisin ». À mots à peine couverts, c'est le nouveau visage de Bordeaux qui était visé. Il est vrai que par leur forme et leur volume, ces opérations cassent les codes du tissu d'échoppes et des grandes façades XVIII^e siècle. Elles sont denses, les chiffres peinent à le démentir, même s'il faut aussi les nuancer. En effet, en prenant un ratio du nombre d'habitants à l'hectare, la densité potentielle de Ginko



Sente des gabarres dans le quartier des Bassins à flots.

est de 220 quand elle n'est « que » de 80 pour les Bassins à flot contre 50 pour la ville de Bordeaux et 15 pour la métropole ! Si on ajoute à cela que le pourcentage d'investisseurs, c'est-à-dire qui achètent des logements pour les louer à des fins de défiscalisation, est rarement en deçà des 60 %, cela suffit pour beaucoup à considérer que décidément cet urbanisme « négocié » produit une ville de passage plus que d'ancrage. Mais en va-t-il de la densité comme de la température ? Est-ce que la sensation de surchauffe dépend des personnes ? À distance, si pour les observateurs, Ginko et Bassins à flot c'est un peu le même combat, qu'en pensent ceux qui y vivent ?

Des « quartiers » créateurs de surprise

Eux, ils ont passé le cap des préjugés. À propos de Ginko, un habitant confiait : « ...les bâtiments étaient très rapprochés, j'en avais une vision plutôt bof... et quand j'ai commencé à m'y intéresser (...) j'ai été agréablement surpris ». Idem aux Bassins à flot : « La toute première fois que je suis passé en voiture, je me suis dit : je ne vivrai jamais là¹ ! » Et finalement, ils s'y sont installés et de l'aveu de tous : « C'est mieux que ce que l'on croit. » En effet, les deux enquêtes menées par l'agence, sans masquer les problématiques de ces chantiers, concluent à un niveau de satisfaction élevé. Toutefois, ce niveau de satisfaction semble en première lecture, moins relatif aux attributs « urbains » de mixité et de sérénité² pour reprendre Lévy, que du bien-être chez soi. Ce qui fait la « qualité de vie » au quotidien

des habitants c'est qu'ils se sentent bien dans leur logement. Ils en apprécient le confort, la conception, l'agencement, les vues...

Mais d'où qu'ils viennent, les habitants de ces opérations ont le sentiment d'appartenir à un quartier. Ginko et Bassins à flot bénéficient d'une identité propre. À Ginko, cette identité est forte. Ses premiers habitants se définissent comme des « pionniers ». Ils ont choisi d'être là et se sentent appartenir à une même communauté de valeurs autour de l'écologie et du développement durable. Aux Bassins à flot, c'est la notion de repère qui l'emporte. C'est le quartier de la Cité du Vin, des grandes écoles. C'est un quartier de passage et de brassage. S'il n'est pas possible à partir des résultats de ces études d'évaluer la densité et l'intensité des relations sociales, des liens de voisinage se tissent. Plus de 70 % des habitants disent connaître quelques-uns de leurs voisins, certains en connaissent beaucoup et moins d'un quart ne connaît personne. Dans ces quartiers, on se croise et on se reconnaît. Ce qui les unit aussi ce sont les tracas du quotidien, des malfaçons aux actes d'incivilité dans les espaces publics et privés. Cette communauté de « tracas » est sans doute une spécificité propre aux opérations neuves.

Et puis, il y a les mixités. Elles sont au cœur des pré-occupations habitantes. Si sur le papier tout le monde est d'accord, en pratique c'est moins évident. Cette sensibilité est sans doute renforcée par le voisinage de quartiers « populaires », avec d'un côté les Aubiers et de l'autre Bacalan. Une part de 30 à 40 % de logements sociaux à proximité de quartiers d'habitat

1 | Ces verbatims sont des extraits des études *Vivre à Ginko* et *Vivre aux Bassins à flot* de l'a-urba.

2 | « Ce mot anglais désigne à la fois la faculté de faire des trouvailles par hasard, la réalité de ces découvertes ainsi que le dispositif les rendant possibles », Jacques Lévy, *Serendipity*, Espacestemp.net



Place Jean-Cayrol dans le quartier Ginko.

social fait craindre à certains habitants un risque de précarisation, en particulier à Ginko. S'ils veulent de l'animation, de la vie, des petits commerces aux devantures éclairées, des marchés, des lieux pour se rencontrer, ils ne veulent pas de chahut, des gamins qui zonent... Les espaces verts, quand ils sont là, ne sont pas les lieux de rassemblement espérés, mais des zones de frictions quand ils ne sont pas délaissés. Et puis parfois, l'intensité des lieux nuit à leur intimité. C'est le cas en particulier pour les Bassins à flot. Ici se jouent des tensions et des conflits d'usage typiques de secteur de centre-ville. Un conflit permanent qui oppose la ville qui dort à celle qui danse : « c'est atroce quand on veut dormir la nuit » ; « il est invivable d'habiter ici et je suis coincée, désespérée, à bout de nerfs » ; « les travailleurs, les touristes amènent de la diversité (...) moi les seules personnes qui ne me respectent pas c'est les noctambules ». La densité souhaitée pour animer les lieux, créer de l'intensité n'est donc pas complètement payante. Et il en va de même à Ginko, où la densité réelle dépasse celle de Paris, mais où il ne se passe pourtant plus rien ou presque après 20h. Il n'y a donc pas de ratio, ni même de recette toute faite ; il n'y a que des projets modelés au fil du temps par les usages.

Olivier Guichard, ministre de l'Équipement, disait en 1973 pour défendre les villes nouvelles contre la politique des grands ensembles : « Le grand ensemble échappe au centre, la ville nouvelle recrée un centre. Le grand ensemble est sans amarres. La ville nouvelle devient le nœud d'un réseau de

liaisons¹. » Cinquante après, il serait tentant de faire un parallèle. Pourquoi ? Parce que d'une certaine manière, les politiques des grands projets anciennes ou contemporaines trouvent leur justification dans la critique de ce qui a été fait par le passé et se réclament toutes du « droit à la ville » d'Henri Lefèvre et du pouvoir de l'usage sur la construction de l'espace. Seulement ces opérations récentes, figurant la ville de demain, sont moins perçues comme l'expression de ce droit que comme la réplique d'un urbanisme d'après-guerre, symbole d'une ville reconstruite à la va-vite, en quantité sans qualité, pour répondre à une crise du logement sans précédent et « caser » les classes populaires. Les grands ensembles ont certes représenté une forme de progrès, mais l'histoire retient qu'ils sont désormais les quartiers « politique de la ville ». Ils sont aussi accusés de produire des ensembles urbains lénifiants. La critique est valable à condition d'y apporter un peu de nuance. Ce que font justement les habitants de Ginko et des Bassins à flot. S'il y a de la répétition, ce n'est sans doute pas la même ville ici et ailleurs, car derrière des apparences dont les ressemblances sont troublantes, résonnent des sons de cloche différents. Les dynamiques sociales ne sont jamais vraiment les mêmes. C'est ce qui fait le sel de la ville, qui pimente le quotidien, qui fait du grand espace du dehors la raison d'être dans nos plus petits espaces du dedans. Même si les habitants peuvent se passer le sel par le balcon, ils ont plutôt envie qu'il assaisonne les plats du repas de leur « quartier ». Une intensité savoureuse. —

1 | O. Guichard, « Déclaration sur les orientations de la politique urbaine », Assemblée nationale, séance du 17 mai 1973, Journal officiel, n° 354, p. 8-9.

L'expérience sensible de la ville

à l'heure de la *smart city*

FRANCIS JAURÉGUIBERRY

Que devient notre expérience sensible de la ville à l'heure du déploiement désormais généralisé des technologies de communication nomades ? En moins de vingt ans, nous nous sommes habitués à être ici et ailleurs à la fois (d'abord par le son, puis par le son et l'image). Ici, dans cette rue, ce café, ce jardin public, et ailleurs avec un ami géographiquement éloigné, un collègue à son bureau, un conjoint en déplacement. La gestion de cet «à la fois» nous a conduits à de nouvelles façons de regarder alentour lorsqu'on écoute ailleurs, de parler en public alors que la conversation est privée, à simultanément être attentifs à ce qui se passe dans deux lieux différents. Sans que personne le décrète, de nouvelles règles se sont peu à peu mises en place par sédimentation des pratiques¹. La particularité de ces règles est qu'elles ne se donnent pas à expérimenter de manière uniforme et avec la

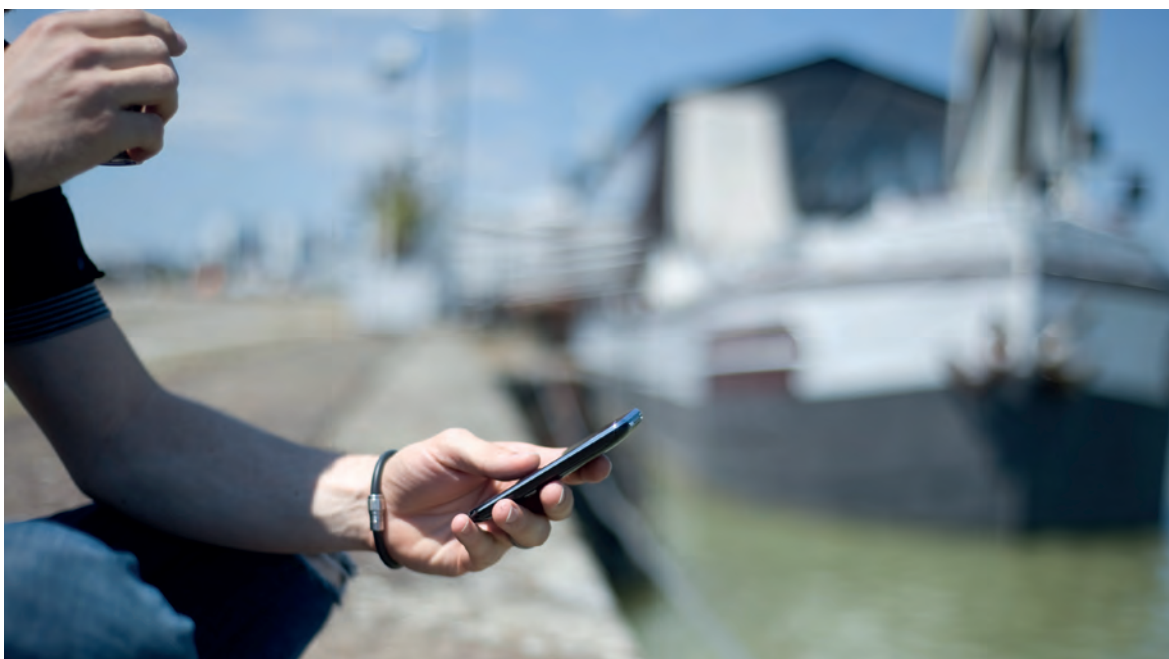
même intensité selon les lieux publics. Il est en effet des lieux (par exemple certains cafés, les couloirs ou fumeurs des salles de spectacle, les galeries ou musées) où l'usage des portables, bien qu'officiellement toléré, est pratiquement désapprouvé, tandis que d'autres (par exemple les quais de gare, les salles d'embarquement, les rues passantes) où le même usage ne suscite aucune opposition. Il semble que le degré d'urbanité spontanément associé aux lieux constitue le facteur discriminant des pratiques².

Urbanité et civilité sensible

Plus la réputation du lieu renvoie à une civilité sensible, à une attention partagée, à une ambiance positivement vécue, bref à un goût du lien social en public, et plus l'usage des portables se fait discret. Il est difficile de globalement caractériser ces lieux.

1 | Pour une description et une approche interactionniste de ces nouvelles pratiques, voir F. Jauréguiberry, « Lieux publics, téléphone mobile et civilité », *Réseaux*, n° 90, 1998, pp. 71-84.

2 | Par urbanité, il faut retenir ici son acception quelque peu désuète qui renvoie à la manière affable, courtoise et délicate de se comporter.



On peut cependant relever la nature non obligatoire de leur fréquentation : ce n'est ni une nécessité fonctionnelle ni une obligation statutaire qui expliquent prioritairement la présence de ceux qui s'y trouvent. L'attrait pour l'ambiance qui s'y donne à expérimenter paraît plus important que toute autre explication. Il semble plus facile d'y goûter au bonheur de ce que Georg Simmel appelle la « pure forme de sociabilité », c'est-à-dire « le lien de réciprocité qui flotte en quelque sorte librement entre les individus¹ ». La possibilité de s'y arrêter, de rompre avec l'accélération des rythmes et la généralisation de la simultanéité, de se donner le temps de l'attention gratuite, d'être pleinement présent et, pourquoi pas, d'y faire preuve d'empathie voire de compassion, en constitue le dénominateur commun. Le café où l'on s'arrête par plaisir peut être présenté comme l'archétype de ces lieux publics. Parenthèse dans un emploi du temps rentabiliste, le café est alors vécu comme un lieu de répit, de respiration temporelle. Qu'on y entre pour raison de fatigue, de temps disponible, de rendez-vous ou pour faire le point, il y a toujours une mise à distance de l'extérieur, de son interpellation, de l'agitation, du désordre et de l'urgence. Les tactiques de discrétion, la brièveté des appels ou des réponses, les attitudes de retrait qu'on peut y observer chez ceux qui se servent de leur portable sont autant d'indicateurs de la volonté d'en préserver la délicate mais fragile atmosphère. Il est même des cas où la façon ostentatoire de ne pas se servir de portable dans un lieu dote celui-ci d'une survaleur inédite, le mode d'y être ensemble relevant alors au mieux d'une urbanité exquise et au pire d'une civilité appréciée.

À l'inverse, plus la réputation d'un lieu renvoie à sa simple disposition fonctionnelle, à une approche instrumentale de ses services, à une vision rentabiliste de ses ressources, à une relation concurrentielle avec ceux qui le fréquentent, bref à la nécessité de le pratiquer selon une logique utilitariste, et plus le désir de se dégager du caractère obligé de sa fréquentation par un appel téléphonique sera grand. Le portable rend « supportables » des déplacements inévitables ou une inscription spatiale non désirée. Ces lieux physiques ne faisant plus lien, le lien médiatique fait dès lors figure de lieu. Il en résulte une sorte de cocooning téléphonique d'individus nomades dans un monde fragmenté. Mais la multiplication de ces « décollements » risque en retour d'aggraver la situation en chargeant ces mêmes lieux d'une sous-urbanité : la satisfaction éprouvée dans l'espace médiatique dispense alors en effet de tout effort pour améliorer leur ambiance, le mode

d'y être ensemble relevant dans ces conditions, au mieux d'un ajustement bien compris, au pire d'une brutalité urbaine.

Une réalité augmentée de quoi ?

Si, en vingt ans, les portables nous ont ainsi habitués à jouer sur les décollements des ici-présents vers des ailleurs médiatiques, les smartphones, avec les technologies de géolocalisation et de *near-field communication*, nous introduisent dans un environnement fait de collages médiatiques inédits sur les ici physiques. Constamment et en tous lieux, nous pouvons désormais être informés sur ce qui nous entoure. Sous la forme d'étiquettes collant à la réalité qui devient ainsi « augmentée ». Mais augmentée de quoi ? Essentiellement d'informations de type pratique et utile : de la pollution de l'air, du nombre de taxis ou de vélos disponibles dans telle ou telle station, des commerces ou services alentour. Une information, omniprésente et à portée de clics, colle à tout objet et à tout lieu. Pour peu que nous le voulions, notre proximité est ainsi « sous-tirée » d'informations directement visibles sur notre smartphone. Ainsi, il suffit de pointer son smartphone (en mode photo ou vidéo) sur un monument pour immédiatement savoir en quelle année il a été construit, par qui et pour qui, quelles ont été ses utilisations successives, etc. De façon désormais banale, il est possible de savoir exactement où l'on se situe dans une ville, combien de mètres il faut parcourir jusqu'à la prochaine bouche de métro, où se trouve le restaurant végétarien le plus proche ou encore de savoir quels sont les horaires des prochaines séances des films devant être projetés dans la demi-heure qui suit dans un rayon de 500 mètres.

Le danger réside en ce que l'espace urbain en vient à être vécu uniquement comme ensemble fonctionnel qu'il s'agit d'utiliser ou de consommer au mieux. Notre rapport à la ville devient certes plus efficace et rentable, mais risque aussi de s'en trouver définitivement



1 | G. Simmel, *Sociologie et épistémologie*, PUF, 1981, Paris, p. 124-125.

désenchanté. Y aura-t-il des lieux et des endroits dont on pourra encore faire l'expérience à partir de nos seuls sens, de notre propre sensibilité, subjectivité et intériorité, et de façon non assistée ? Sera-t-il encore possible de flâner, de s'arrêter, de se perdre et même de prendre la direction d'un embouteillage sans paraître pour cela décalé voire incivique ? Avec un smartphone en poche, il est désormais possible de savoir à peu près tout sur son environnement, ce qui est sans conteste utile et sans doute rassurant. Mais le temps ainsi passé à s'informer sur la configuration ou les ressources d'un lieu n'est pas celui qui aurait permis d'en faire subjectivement connaissance, quitte à d'entrée l'aimer ou le détester sans raison. Une chose est en effet d'arriver dans un lieu, d'en faire une expérience sensible, subjective et pourquoi pas poétique à partir de sa propre intériorité et, en un second temps, de chercher à en savoir plus sur tel ou tel point précis (et éventuellement à revenir dessus, fort de cette nouvelle information). Une autre chose est de n'aborder ce même lieu qu'à travers le prisme des informations encyclopédiques ou pratiques délivrées par son smartphone. Ce phénomène est déjà parfaitement repérable dans certains musées et sites touristiques où les visiteurs se déplacent avec un audio-guide : ils regardent en fonction de ce qu'ils entendent et n'expérimentent que ce qui est signalé comme remarquable, passant à autre chose dès que les commentaires cessent. Dans un monde où il faut

aller à l'essentiel et de surcroît vite, on risque de ne voir et n'expérimenter que ce qui aura été sélectionné en amont comme « remarquable » ou « bénéfique » en fonction de ce qui, par ailleurs, aura été perçu comme devant intéresser le plus grand nombre (ce qui, évidemment, n'est pas gage de qualité...). Or, il y a encore des lieux, des espaces que l'on fréquente pour leur ambiance, leur atmosphère, la qualité qu'on leur prête, l'émotion qu'ils peuvent susciter ou l'imprévu qu'ils permettent. Il s'agit là d'une étrange alchimie très fragile qui ne fonctionne socialement qu'en ce

qu'elle est partagée physiquement et émotionnellement par ceux qui s'y trouvent. Il ne faudrait pas que cette atmosphère soit trouée par une approche instrumentale et utilitaire qui la crèverait et la viderait de son âme.

Profiter de l'utilitaire sans se couper du sensible

Il n'est évidemment pas question de poser que les technologies de communication et de géolocalisation sont en elles-mêmes porteuses d'une seule logique visant à l'instrumentalisation du monde. Un smartphone peut tout aussi bien servir à savoir en quelle année et par qui une statue a été érigée qu'à fixer l'émotion qu'elle provoque par une photo, un texte ou un audio. De même, plusieurs applications permettent de découvrir certains sites sous des aspects inédits, ludiques ou poétiques, tout comme des associations se sont emparées de ces nouvelles possibilités de mettre en relation lieux et habitants pour susciter des formes de connaissance et de solidarité inédites. Mais force est de reconnaître que, pour l'instant et dans l'expérience de la ville dite intelligente, la logique instrumentale et utilitaire l'emporte au point de réduire la logique de subjectivité sensible, non intéressée et émotive, à sa plus simple expression. Un nouvel équilibre est sans doute à trouver dans un mélange entre savoir encyclopédique et utilitaire d'un côté, et expérience sensible et désintéressée de l'autre. Toute la difficulté est de pouvoir profiter du savoir et de l'utile sans se couper du sensible et du subjectif.

Appliquant cette problématique à l'aménagement des espaces publics, les collectivités locales doivent tout faire pour rendre leurs services à la fois géolocalisables et disponibles de façon ubiquitaire aux usagers. Pouvoir suivre en temps réel les flux et les dynamiques urbaines afin de mieux s'y orienter et de pouvoir en profiter davantage devient une exigence de base. Mais, en faisant cela, elles ne doivent pas pour autant perdre de vue qu'une ville, un quartier ou un lieu n'est pas seulement un ensemble de services, mais aussi et parfois surtout une ambiance, une atmosphère, des lieux d'improvisation où le lien social doit se donner à voir et à expérimenter. Ce qui veut dire que les services, applications et ressources transitant par les technologies de communication et mis à la disposition de tous doivent composer avec les lieux, leurs singularités, leurs originalités et leurs personnalités avec à chaque fois cette question : qu'est-ce qu'ils permettent et facilitent en terme utilitaire, mais aussi qu'est-ce qu'ils risquent de faire perdre en termes de sensibilité, d'originalité, de subjectivité partagées ?



Les frontières de l'intime

Entretien avec Marie-Line Felonneau

JEAN-CHRISTOPHE CHADANSON

Marie-Line Felonneau est professeure de psychologie sociale et environnementale, université de Bordeaux.

L'intimité et l'urbanité : que peut nous apprendre la psychologie sociale ?

La psychologie nous invite à relier l'intimité et l'urbanité à partir du concept de *privacy*¹ qui décrit les formes de contrôle des frontières du soi. Chaque individu tente de réguler ses frontières et de décider à partir de quel moment et dans quelles conditions il considère qu'il est chez lui ou avec ses proches, en somme dans l'espace de l'intime, ou bien chez les autres, en somme les espaces de l'altérité et du vivre ensemble. Les historiens nous apprennent que l'intimité telle que nous la connaissons est une invention des sociétés occidentales modernes. Elle sert à se protéger, à protéger ses proches et à réguler ses affects. L'espace intime permet de se retrouver, se restaurer et d'accéder à une certaine qualité de vie. L'absence d'intimité est un prédicteur de diminution du bien-être, voire d'agressivité. À l'opposé, le *crowding*, autrement dit la densité de population perçue ou subjective (qui peut être différente de la densité objective), qu'il s'agisse d'une rue, d'une école, d'un quartier résidentiel, d'un logement ou d'une cellule de prison, génère des conséquences délétères pour l'individu, telles que la baisse de performance, l'anxiété et l'agressivité (voire l'augmentation de la récurrence en ce qui concerne les détenus). En psychologie, le postulat de base est donc celui d'un besoin fondamental, anthropologique, d'intimité, quelles qu'en soient les déclinaisons culturelles.

Dans la ville, les obstacles à l'intimité sont nombreux, la taille insuffisante des logements, leur surpopulation, le manque d'insonorisation mais aussi la mauvaise définition et délimitation des espaces

communs et des espaces privés. Le fait d'entendre ces voisins dans leur intimité est particulièrement mal vécu. Il s'agit alors d'une transgression du vivre ensemble. Chaque fois que les logements n'offrent pas une suffisante « imperméabilité des vies », on assiste à des conflits de voisinage, voire des épisodes de dépression.

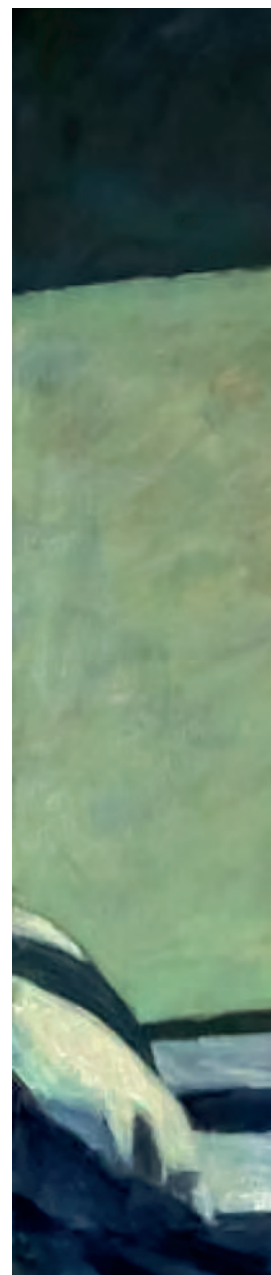
Est-ce à ce besoin d'intimité qu'a tenté de répondre l'éclosion de résidences sécurisées ?

Sans doute pourrait-on dire que l'éclosion des résidences sécurisées, – le plus souvent occupées par des catégories très favorisées –, répond moins à un besoin de *privacy* (qui n'est pas réservé aux riches !) qu'à un évitement de l'altérité sociale représentée comme menaçant le style de vie des occupants, voire leur intégrité physique.

Qu'est-ce qui détermine la qualité de l'urbanité ?

La ville est associée à l'urbanité, au vivre ensemble. La grande ville se définit même par une densité événementielle forte synonyme de diversité, de rencontres et d'échanges. Autrui est toujours présent ! En fait, la notion de *privacy*, autrement dit de contrôle des frontières du soi, conditionne le degré de qualité de l'urbanité. La *privacy* s'arrête où commence l'urbanité. Celle-ci n'est satisfaisante que si l'individu conserve un sentiment de contrôle de son espace avec ce que cela signifie de possibilité de fermer physiquement cet espace et de le contrôler. Par exemple, on tolère d'autant mieux les bruits du voisin qu'on le connaît personnellement et que l'on se trouve en capacité d'agir sur les nuisances sonores

1 | I. Altman, *The Environment and Social Behavior*, CA : Brooks/Cole, Monterey, 1975.



sans engendrer de conflit. Finalement, l'urbanité ne consiste pas uniquement en une rencontre polie ou indifférente de l'autre mais en une rencontre contrôlée et choisie.

Est-ce que la ville actuelle offre une urbanité satisfaisante ?

Une « urbanité satisfaisante » ne peut jamais être appréciée comme telle, mais au travers des attentes singulières d'un individu ou d'un groupe. La ville « paradisiaque » serait celle d'une altérité souhaitée

et maîtrisée. En situation d'altérité non choisie, la ville peut devenir une expérience douloureuse. Ainsi dans l'intimité comme dans l'urbanité « heureuses », ce qui est fondamental, ce sont les moments et les espaces à partir desquels chacun passe d'une situation de non-contrôle à une situation de contrôle.

On peut supposer que, pour les groupes les plus favorisés qui disposent d'un capital culturel et économique, des ressources spatiales et des compétences en mobilité, l'urbanité est plus généralement satisfaisante puisque les espaces accessibles sont à

Morning Sun, Edward Hopper, 1952, Columbus Museum of Art.



« La pandémie a sans doute renforcé la tendance urbanophobe et, avec elle, le souhait de ne plus être confronté à une altérité subie, avec tout ce que cela peut représenter d'insécurité ou plutôt de sentiment d'insécurité. »

la fois choisis et d'une qualité esthétique et urbaine supérieure. En revanche, dans les espaces de vie des populations plus modestes, plus excentrés, plus petits, plus peuplés, moins insonorisés, l'urbanité est-elle sans doute moins satisfaisante.

Et si le désir d'altérité était un luxe ? Certes la question est provocatrice mais se tourner vers l'autre lorsqu'on en a les moyens et l'envie est sans doute plus aisé. À l'inverse, en situation de précarité, je me recentre sur moi, et celui qui m'est proche culturellement et socialement comme économiquement, en somme, vers celui qui m'offre une logistique et une solidarité susceptibles de m'aider et me soutenir. La confrontation à l'altérité étant fondamentalement coûteuse (cognitivement, socialement, culturellement...), elle ne sera recherchée par l'individu que si sa propre situation n'est pas menacée par l'autre. Parce que l'on préfère vivre dans un groupe composé de gens semblables à soi, c'est-à-dire dans un entre-soi sécurisant à défaut d'être toujours confortable, la mixité sociale reste souvent un vœu pieux ! Pas de condamnation morale ici, ni de dénonciation de l'égoïsme contemporain ! La psychologie sociale expérimentale a montré depuis longtemps l'existence d'un biais de favoritisme pro-endogroupe généralisé, ce qui signifie que l'on préfère les gens qui nous ressemblent tout simplement parce que l'altérité est intrinsèquement synonyme d'inconfort psychologique, voire de menace et de peur.

Urbanophilie ou urbanophobie : où en sommes-nous ?

Dans les représentations sociales de la ville idéale, il existe autant de formes d'urbanophilie que de formes d'urbanophobie. À choisir, lorsqu'ils sont poussés à définir la ville idéale, les urbains (actuels)

sont généralement plus attirés par des caractéristiques naturelles (par exemple les arbres) plutôt que par des caractéristiques artificielles (le bâti). Il existe une envie de nature en ville ou plutôt de ville à la campagne. Historiquement, les préférences entre ville et campagne varient de manière inversée d'une époque à l'autre. À certaines époques, la nature est associée à la vie, à la santé et la ville à l'insalubrité ; à d'autres moments, c'est la ville qui offre les conditions d'émancipation des peuples et de liberté. Durant les Trente Glorieuses, l'urbanophilie, surtout liée aux élites, devient un modèle dominant. Aujourd'hui, les forces en faveur de l'urbanophobie sont importantes comme en témoignent l'exode des Parisiens, les plantations sur le moindre balcon et l'aspiration à un « monde d'après pandémie » forcément plus naturel !

Pour mesurer le degré de proximité des individus à la nature, la psychologie sociale environnementale a recours à la notion de *connectedness to nature*¹, initialement entendue comme un élément de personnalité. Or, il semble qu'il faille aujourd'hui dépasser le niveau strictement individuel et envisager cette connexion à la nature comme une norme sociale au sens d'une obligation, d'une injonction à se rapprocher de la nature. Il est presque impossible de ne pas se revendiquer dorénavant comme *ecofriendly* ! La pandémie a sans doute renforcé cette tendance urbanophobe et, avec elle, le souhait de ne plus être confronté à une altérité subie, avec tout ce que cela peut représenter d'insécurité ou plutôt de sentiment d'insécurité (en oubliant au passage que les violences sont aussi présentes dans les campagnes). —

1 | F. S. Mayer, C. McPherson Frantz, « The connectedness to nature scale : a measure of individuals' feeling in community with nature », *Journal of environmental psychology*, 2004.

Configurer les flux

ÉRIC ALONZO

L'art de dessiner les voies et les places est au fondement de l'urbanisme tel qu'inventé au tournant du XX^e siècle. À visée opératoire, il croise les questions de dimensionnement, d'agencement, de nivellement et de choix de matériaux, dans une approche globale qui a été démantelée par la suite en raison de l'accroissement des spécialisations et de la sectorisation des modes de production. La « reconquête » de ce savoir-faire, amorcée au tournant des années 1980 et 1990¹, semble aujourd'hui en perte de vitesse. Une des critiques formulées à l'égard des espaces publics conçus par les architectes ou les paysagistes serait la trop grande focalisation sur les enjeux de forme et de dessin au détriment d'une prise en compte plus soucieuse des individus et de leurs usages². Or ce dualisme est vain car, bien entendu, les premiers ne se justifient qu'en réponse aux seconds.

Démêler

À la Renaissance, pour Alberti, c'est d'abord son caractère public qui vaut à la « voie » – terme générique qui englobe les ponts, les places, les forums et les lieux de spectacle – une place de choix dans l'art d'édifier : « aménagée non seulement à l'intention des citoyens, mais aussi pour la commodité des étrangers ». Toutefois, quand on chercherait aujourd'hui à favoriser le rapprochement et la rencontre, il s'agit alors de démêler les mouvements intriqués dans une masse chaotique. L'architecte évoque ainsi les passages surélevés de la Jérusalem antique « où les pères de la cité et leurs concitoyens les plus éminents pouvaient circuler de façon conforme à leur dignité ; il s'agissait surtout d'éviter que ceux qui portaient les objets du culte ne fussent souillés au contact de la foule des profanes³ ». C'est d'ailleurs ce dispositif

de « distanciation sociale » (au vrai sens du terme) qui inspirera Léonard de Vinci dans ses esquisses de ville étagée, une des plus célèbres visions « urbanistiques » de la Renaissance⁴.

Au fil des siècles, les flux urbains vont se densifier. Faciliter et fluidifier ces mouvements sera l'un des mots d'ordre du XVIII^e siècle. Il sera l'obsession de nombre de propositions du concours pour l'aménagement d'une place royale dédiée à Louis XV. En dépit de la valeur symbolique du programme, il s'agit avant tout pour les compétiteurs d'en profiter pour régler les flux dans les grands carrefours. Ainsi, l'un d'entre eux considère « qu'il n'y a aucune place plus convenable que le cimetière de Saint-Innocent, [car] c'est là que se rencontrent les deux plus grandes rues de Paris, c'est là qu'est la communication la plus vivante de cette grande ville, c'en est comme le centre⁵ ». Dès lors, le décor architectural ne joue plus qu'un rôle mineur dans une place qui tire avant tout sa beauté de l'affluence et de l'animation qu'elle contient. L'architecte Pierre Patte, qui en 1765 figure sur un même plan de Paris une sélection de dix-sept de ces projets, cherchera, quelques années plus tard, à résoudre le « désordre » et les « embarras » par la conception d'un « carrefour d'une nouvelle ville » qu'il décrit et dessine avec précision en plan et en coupe⁶. La question principale est alors la coexistence des piétons et des voitures, alors hippomobiles.

Représenter et quantifier

Un siècle plus tard, l'ingénieur catalan Ildefonso Cerdà, auteur du plan d'extension de Barcelone de 1859, approfondit ces enjeux à travers une série d'études sur les croisements dont la nouveauté est

1 | A. Garcia Espauche, T. Navas (dir.), *La Reconquesta d'Europa. Espai públic urbà, 1980-1990*, Barcelone, Centre de Cultura Contemporània de Barcelona, 1999.

2 | Voir par exemple : C. Lefrançois, « Jean-Christophe Choblet, l'urbaniste aux idées bien en place », *Télérama* (édition parisienne), n° 3 547, 6 janvier 2018, p. 22-25.

3 | L. Battista Alberti, *L'Art d'édifier* [ca 1485], Seuil, Paris, 2004, p. 377 et 395.

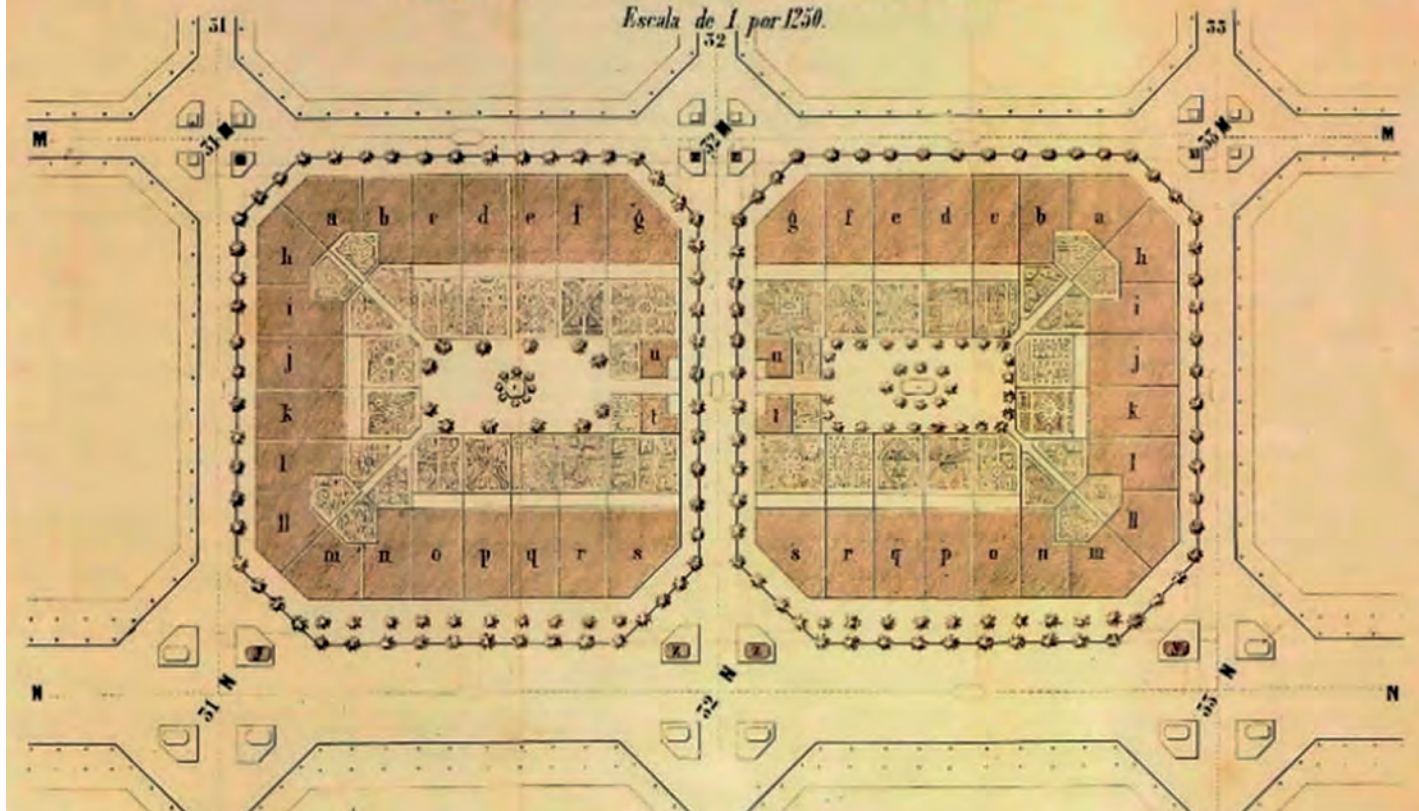
4 | Léonard de Vinci, « Manuscrit B », 1487-1490, voir É. Alonzo, *L'Architecture de la voie*, Parenthèses, Marseille, 2018, p. 51-53.

5 | Mémoires et lettres de projets pour la place de Louis XV à Paris, 14 août 1748.

6 | P. Patte, *Monuments érigés en France à la gloire de Louis XV, 1765 et Mémoires sur les objets les plus importants de l'architecture*, 1769.

DETALLES GEOMÉTRICOS DE LA PLANTA DE LAS MANZANAS 51^N 52 Y 53^N 55 QUE TIENE EN CONSTRUCCION LA SOCIEDAD FOMENTO del ENSANCHE de BARCELONA

Escala de 1 por 1250.



Îlots à angles coupés avec un espace vert public central, *Manzana del Ensanche de Barcelona*, Ildefons Cerdà, 1863.
http://issuu.com/anycerda/docs/el_nom_dels_carrers

de représenter les mouvements par des flèches¹. Les flux qui n'étaient alors considérés que de manière globale et abstraite à travers des notions comme les « embarras » sont révélés et objectivés par le dessin. Tracées en plan, ces lignes peuvent résonner avec la forme de l'espace public et déterminer sa configuration. On s'attendrait à ce que ces études d'ingénieur ne concernent alors que les voitures, or elles portent aussi sur les cavaliers et les piétons, distinguant même les piétons « seuls » et les piétons « chargés ». Cette attention pour la variété des passants qui parcourent l'espace public se manifeste également dans une de ses coupes de rue publiée en 1855 où l'on peut voir trois personnes marchant sur la chaussée pour guider des chevaux de somme et, sur les trottoirs, deux autres piétons reliés par un joug, un sixième portant un colis à bout de bras ainsi qu'un passant accompagné d'un enfant. De ces études, découleront l'invention d'un système d'îlots-refuges directionnels et du carrefour à voies superposées. Au même moment à Paris, les perspectives des projets de carrefours pour les Grands Boulevards par les architectes Pierre-Louis Hérard et Hector Horeau témoignent d'une même attention pour les passants².

Cette préoccupation reste très présente au moins jusqu'au début du XX^e siècle et à l'apparition de l'automobile, avec les recherches d'Eugène Hénard, notamment celle de 1906 intitulée : « Les voitures et les passants ». Après avoir étudié « l'encombrement » des premières, l'architecte s'intéresse à celui des seconds. Il établit la « densité des piétons » à quatre par m² passant mais constate que sur « les places et voies publiques lors des fêtes, feux d'artifices ou au passage des cortèges ; les dégagements des gares [...], au début ou à la fin des vacances [...] », elle « est voisine de dix [personnes par m²] », alors « les mouvements des jambes sont difficiles, les mouvements des bras presque impossibles, et la situation peut devenir dangereuse³ ». Il en va des piétons comme des voitures, le principal problème reste leur trop forte concentration dans l'espace public et l'insécurité qui en découle. Surtout lorsque les deux flux se rencontrent. Sa volonté d'éradiquer les accidents conduit Hénard à inventer le « carrefour à giration », ancêtre de nos « ronds-points » contemporains⁴. Si son principe circulaire concerne d'abord les voitures, son projet d'application parisien de 1906, au croisement du

3 | E. Hénard, *Études sur les transformations de Paris & autres écrits sur l'architecture et l'urbanisme [1891-1911]*, Paris, La Villette, 2012, p. 184-185.

4 | É. Alonzo, *Du rond-point au giratoire*, Parenthèses, Marseille, 2005.

1 | I. Cerdà, *Teoría de la viabilidad urbana*, 1861, et « Necesidades de la circulación », *Revista de Obras Públicas*, Madrid, t. XI, n° 13-15, juillet-août 1863.

2 | P.-L. Hérard, « Passerelles à construire à la rencontre du boulevard Saint-Denis et du boulevard du Centre... », 1855 et « Passerelles à construire à la rencontre des grandes voies publiques de la ville de Paris », 1858 ; Hector Horeau, « Projet de passerelle entre le boulevard Sébastopol et le boulevard de Strasbourg », 1866.

boulevard et des rues Richelieu-Drouot, tente de répondre également aux différents besoins des piétons à travers un système de galeries souterraines où « s'installeraient les services généraux les plus utiles aux passants : cabines téléphoniques, boîtes aux lettres, bureau de tabac, boutique de journaux, lavabo-toilette, etc. ». La publicité murale, honnie en surface, y est admise afin d'égayer le parcours souterrain du piéton. Ces passages débouchent sur une grande cour circulaire à ciel ouvert, utilisable en salle de « bals populaires » les jours de fêtes. Enfin, dans son projet ultérieur de carrefour à giration pour la place de l'Opéra, Hénard offre de surcroît la possibilité aux piétons de remonter sur le plateau central, afin d'y contempler une perspective panoramique¹.

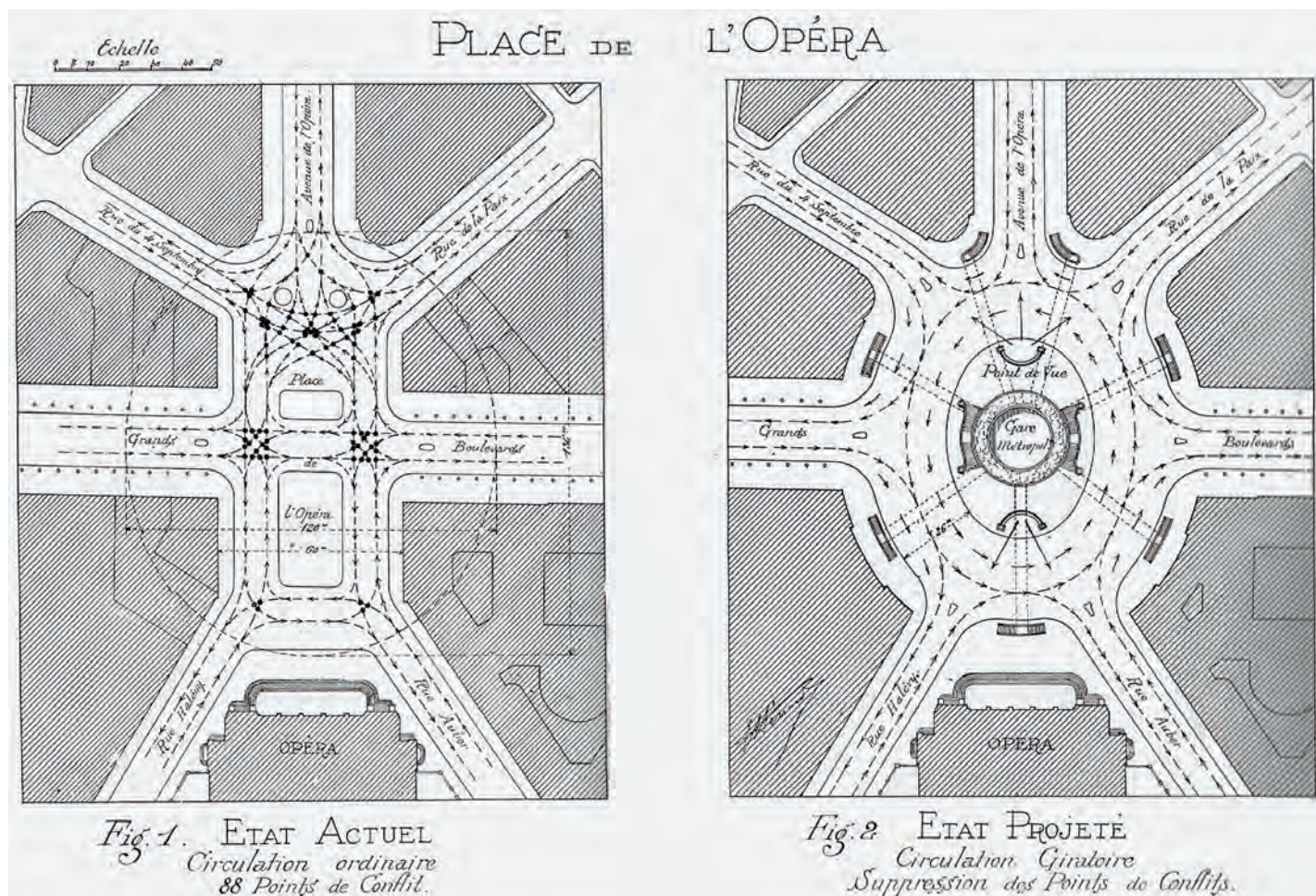
Domestiquer

Loin de cette congestion des métropoles, l'architecte anglais Raymond Unwin s'intéresse à la même époque aux usages « domestiques » de l'espace public en relation avec les habitations individuelles, à l'abri

des flux de transit où l'automobile fait son apparition. Pour concevoir les cités-jardins et les lotissements paysagers de la périphérie de Londres, il s'inspire des rues et des places des villages traditionnels et propose de créer des voies de desserte en impasse. Quand elles se dilatent en boucles de retournement, elles peuvent accueillir des jeux pour enfants, un bowling green, d'un court de tennis ou, plus communément, une pelouse publique². Les « culs-de-sac » des superblocks de Radburn, cité-jardin de l'ère automobile créée dans le New Jersey en 1929, perpétuent ce principe qui sera ensuite repris et étendu en 1961 dans le rapport Buchanan à travers la notion de « zones d'environnement » puis dans les *woonerf* hollandaises (traduits alors par « cours urbaines ») dès les années 1970, jusqu'à nos actuelles « zones de rencontre ».

2 | R. Unwin, *Étude pratique des plans de villes* [1909], Parenthèses, Marseille, 2012, p. 315-317.

1 | E. Hénard, *op. cit.*, p. 206-207 et 219.



Plan de transformation et d'ovalisation de la place de l'Opéra, premières années du XX^e siècle, Eugène Hénard.
Études sur les transformations de Paris (BNF).

Chorégrapheur

Issues de cette longue tradition de l'art de bâtir les villes, la prise en compte des trajectoires et des besoins les plus variés des citadins a ainsi conduit à l'émergence des dispositifs qui caractérisent l'espace public contemporain : giratoire, carrefour à voies superposés ou raquette de retournement dont on a souvent oublié qu'ils n'étaient pas uniquement destinés à la circulation des voitures. Toutefois, bien qu'elles considèrent les mouvements et les usages des piétons, ces approches restent principalement fonctionnelles. Si l'on souhaite prolonger la relecture des savoirs séculaires de l'aménagement, en s'intéressant cette fois-ci moins au « passant » ou à l'« habitant » qu'au « promeneur », on devrait alors regarder davantage du côté de l'art des jardins. Ces dernières décennies, la montée en puissance des préoccupations environnementales et du besoin de « nature » en ville a conduit, à juste titre, à réhabiliter la tradition paysagiste dans la conception des espaces publics. Toutefois celle-ci n'est pas réductible à ces enjeux : les parcs et les jardins ont constitué le premier laboratoire des voies destinées aux déplacements de loisir, que les motivations en soient ludiques, sportives ou esthétiques. Les dispositifs qui y seront expérimentés seront ensuite transplantés en ville : allées, cours, mails et parkways¹.

En 1772, l'architecte William Chambers décrivait les effets multi-sensoriels et interrelationnels induits par deux chemins parallèles : « Ces allées, soit tournantes, soit en ligne droite, sont quelquefois placées à une distance considérable l'une de l'autre. On les sépare par des bosquets d'un plant fort serré qui cachant tous les objets extérieurs, tiennent l'esprit en suspens sur l'étendue qu'on parcourt, et répandent dans l'âme cette sombre sensation qui gagne naturellement tout homme errant dans les détours d'une forêt solitaire. Ailleurs les allées se rapprochent, et le plant des bosquets, rendu par gradations plus clair et moins profond, donne passage à la voix de ceux qui se promènent dans les allées adjacentes ; l'œil y démêle confusément leurs personnes entre les tiges et le feuillage des arbres : insensiblement les bois s'étendent et s'obscurcissent, les objets disparaissent, les voix expirent en murmures confus, lorsque tout à coup les allées repliées débouchant dans la même clairière, les différentes compagnies sont agréablement surprises de se rencontrer dans un lieu où elles peuvent se considérer mutuellement et satisfaire leur curiosité sans obstacle². »

Preuve s'il en fallait que l'art d'agencer les lieux publics, de concevoir leurs formes et leur matérialité – bref leur « architecture » – ne traite pas d'autre chose que de la chorégraphie des individus à la fois fonctionnelle, sanitaire, sociale et sensible. —

1 | É. Alonzo, « II. Le jardin », in *L'Architecture de la voie*, op. cit., p. 109-229.

2 | W. Chambers, *Dissertation sur le jardinage de l'Orient*, 1772, p. 39-40.

Faire tomber les murs

DAVID MANGIN

Regardons ce qu'il se passe dans les interfaces privées ou publiques, sans *a priori* juridique. L'observation des rues, notamment dans les faubourgs « informels » des mégapoles actuelles où se développent des métiers et des commerces, incite à décrire plus prudemment ces interfaces. On peut identifier une série de bandes qui peuvent aller de quelques dizaines de centimètres à des dizaines de mètres avec des ébauches de trottoirs privés, sorte de paillason/parvis qui permettent surtout l'appropriation progressive d'un espace marchand ensuite régulé, voire régularisé, élargi puis éventuellement homogénéisé, adressé et équipé par les municipalités. Il en est de même pour des bâtiments conçus, ici et là, avec quelques arcades qui peuvent alors initier une future galerie ombragée qui se généralisera – éventuellement ultérieurement – par des

règlements d'urbanisme quand ils adviennent. Ces bandes de trottoir peuvent s'élargir pour répondre aux impératifs de la voiture. Celle-ci nécessite souvent le stationnement provisoire des clients de passage mais aussi des habitants et des commerçants eux-mêmes.

Dans les quartiers pavillonnaires, tous continents confondus, les stationnements se gagnent aussi à l'intérieur des parcelles lorsque les bâtiments, pavillons ou immeubles, sont en recul de l'alignement officieux ou officiel. Les reculs (à l'origine des terrains vagues, des jardins ou des courettes) se transforment en places de stationnement qui nécessitent environ cinq mètres. Cette bande de cinq mètres, qu'on peut observer aussi dans les quartiers résidentiels plus denses, peut être le lieu de multiples usages : parkings privés, installations



À Paris, une contre-terrasse en palettes de bois, installée pendant la crise sanitaire de la Covid en 2020, ©David Mangin.

de commerces ou de services en contre-terrasse, systèmes de sécurité, extension de logements, services liés à l'automobile, parkings de fast-food et de supérettes...

En réalité, la plupart du temps, ces usages – dans l'extension des commerces ou des logements qui peuvent exister sous forme de concessions ou d'appropriations – ont tendance à passer dans le domaine privé.

Il va être intéressant de voir, après le Covid, si les contre-terrasses en palettes de bois – tolérées principalement sur les places de parkings – vont persister, sous quelles formes et sous quel statut ? Sujet complexe comme on l'a vu avec les débats révélateurs sur les « établissements recevant du public (ERP) jugés – ou non – essentiels » ou capables de fonctionner avec un public ou des usages distanciés.

Smart city et safe city : un espace public menacé de disparition

Cela nous amène à considérer notre difficulté à (re) définir les lieux publics, libres d'accès, en continuité avec l'espace public. Depuis 2001, nous faisons face à une démultiplication des modes de contrôle des lieux publics mais aussi privés : entrée unique, portiques, vidéosurveillance ont réduit drastiquement la perméabilité des lieux publics. À cela s'est ajouté de manière assez concomitante le développement fulgurant des mobiles, des applications et de la géolocalisation qui fonctionnent « à-sou-in-sou-plein-gré » pour se repérer et être repéré. Ainsi, une catégorie « semi-privée » pourrait largement se substituer à la catégorie encore floue d'espace semi-public. Avec le paradoxe suivant : on n'a jamais autant créé de contrôles physiques et numériques des individus et on ne leur a jamais autant offert de visibilité et d'opportunités de destinations et d'itinéraires largement fléchés via les applications vers des objectifs consuméristes.

Ainsi, les lignes se déplacent, s'interchangent selon les circonstances et les lieux. Ces transformations technologiques (le numérique) et sociétales (l'individu, réseau plus ou moins fermé) nous obligent à penser la ville du déplacement mais aussi des activités sur des itinéraires et des périmètres marchables ou cyclables aptes à offrir des alternatives à la ville des Gafa dont la *smart city* est perçue comme une *safe city*.

Promouvoir les rez-de-ville

Mais pour cela, il faut offrir des expériences spatiales, physiques, urbaines et architecturales que les outils actuels de l'aménagement et la ville de la copropriété n'offrent plus. Une expérience de rez-de-ville. Et pour cela, il faut construire des catégories qui permettent de sortir des impasses de l'aménagement urbain actuel.

La notion de rez-de-ville¹ dépasse largement celle des rez-de-chaussée et de leur occupation problématique. Elle interroge l'architecture des sols, engage leur désimperméabilisation et questionne le statut des espaces ouverts (aires, cours, passages, jardins...), des formats standardisés, et des programmes de logements, de commerces ou de travail...

On propose ici des catégories de type « passant », « poreux », « profond », capable de fabriquer un tissu urbain plus divers et vivant. À la fin du siècle dernier, avec l'idée des « communs » sont réapparues de nouvelles visions de la propriété collective². Certes expérimentale, cette appellation reste à ce stade souvent cantonnée à l'urbanisme transitoire, événementiel. Elle engage cependant des possibilités de cogestion tentant de réduire la part, de plus en plus hégémonique, des copropriétés dans des privatisations qui ont davantage des « effets de club » exclusifs qu'inclusifs comme le montre Éric Charmes.

L'ensemble de ces *layers* permet de créer les « conditions de la rue » autrement que comme un décor de façade. On ne redira jamais assez qu'on doit poursuivre « l'idée de rues » mais que celles-ci se sont construites – et se construisent – dans la durée et qu'elles sont variées dans les trois dimensions, en topographie et en fonctions. La rue commerçante continue, médiévale, ne peut être le modèle canonique. Les voies sont ou peuvent être aussi variées que les formes urbaines qu'elles desservent en profondeur. Mais peut-être alors faut-il distinguer tissus denses et moins denses. Ainsi dans les tissus denses, on retrouve des tissus à cours, à places, en îlot fermé ou ouvert, à pilotis, sur dalle ou sous dalle... Dans les moins denses, on retrouvera des tissus d'habitats individuels, mais aussi les grands ensembles (concentrés mais peu denses), les zones d'activités, les zones industrielles et commerciales – souvent d'un seul étage et dont plus de la moitié des

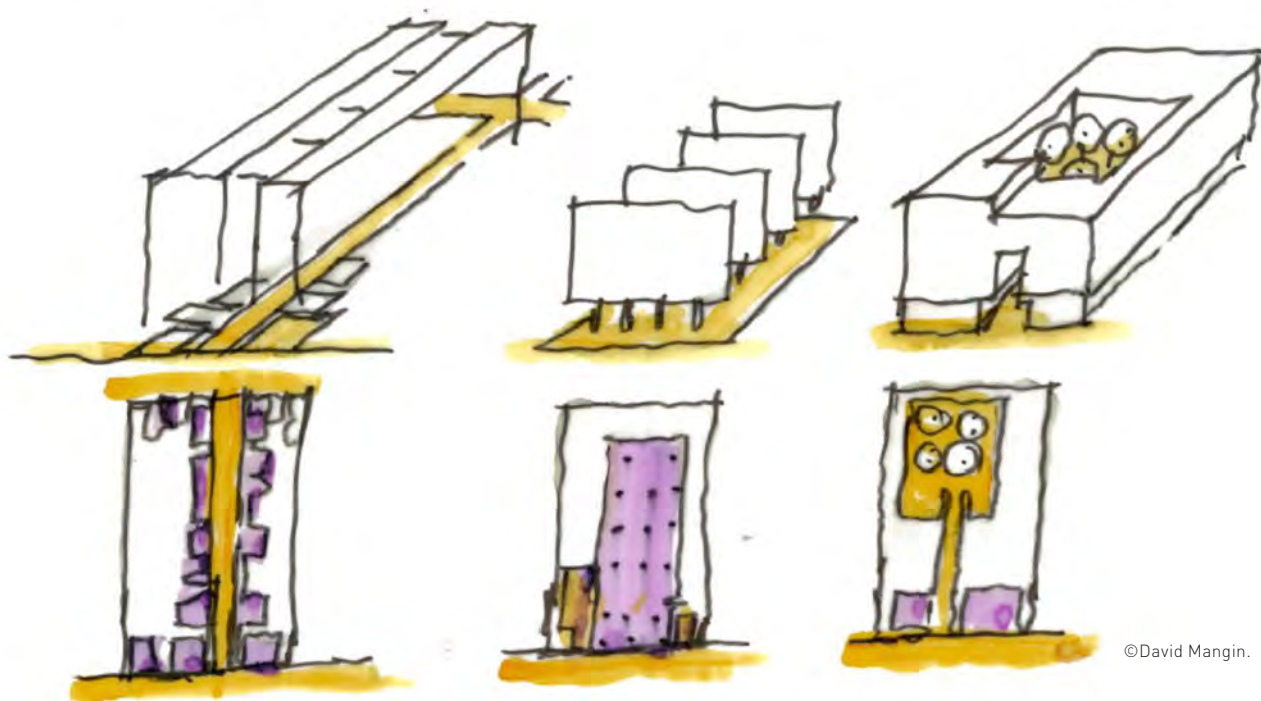
1 | D. Mangin, R. Ferrand, « Le droit au rez-de-ville », *Urbanisme*, 2019, n° 414, p. 26-65.

D. Mangin, R. Ferrand, S. Boudjenane, *Rez-de-ville : inventaire / enquêtes / invention*, 2020.

https://issuu.com/remiferrand/docs/rezdeville2020_jpg

2 | J. Zask, *La Démocratie aux champs : du jardin d'Eden aux jardins partagés, comment l'agriculture cultive les valeurs démocratiques*, éditions La Découverte, 2016.

Des catégories spatiales à définir : passant, poreux, profond



©David Mangin.

parcelles sont majoritairement des aires de parking imperméabilisées. Chacune de ces familles peut engendrer de vastes dispositifs sur des quartiers entiers : galeries, *Höffe* d'Europe de l'Est, pilotis en Asie... Mais le plus souvent ils peuvent aussi se combiner au fur et à mesure de l'urbanisation, de la densification et de la dé-densification. C'est ce qui fait, par exemple, la riche complexité des faubourgs en matière de rez-de-ville basée sur une hétérogénéité acceptée.

Pour la ville vue du bas

On a besoin de nouveaux points de vue. Je propose donc celui du rez-de-ville, celui des usages, de la rupture des charges, celle de la (re)naturalisation des sols et bien sûr de la marche et du vélo. Il suppose d'être inscrit dans des itinéraires qui, contrairement aux cercles d'accessibilité des transporteurs ou de la ville du quart d'heure des « nouveaux urbanistes », peuvent largement dépasser les centaines de mètres s'ils sont confortables et s'ils distribuent des services (écoles, commerces, équipements...). Le rez-de-ville est aussi le niveau qui fédère bien des services de planification, de gestion et d'entretien. Ceux-ci sont aujourd'hui souvent divisés en autant de directions en « silos » qui trouvent souvent des solutions à leurs problèmes dans l'addition de normes, d'objets et de personnels.

Vacance commerciale, espace de jeux ouverts, agriculture urbaine, partage de l'espace public ou de copropriété, personnes à mobilité réduite, livraison, parkings... On ne saurait énoncer l'ensemble des usages concernés. Ils devraient être fédérés dans

les nouveaux projets – ou plutôt dans les projets de transformation – par une nouvelle organisation des services et de l'expérience citoyenne.

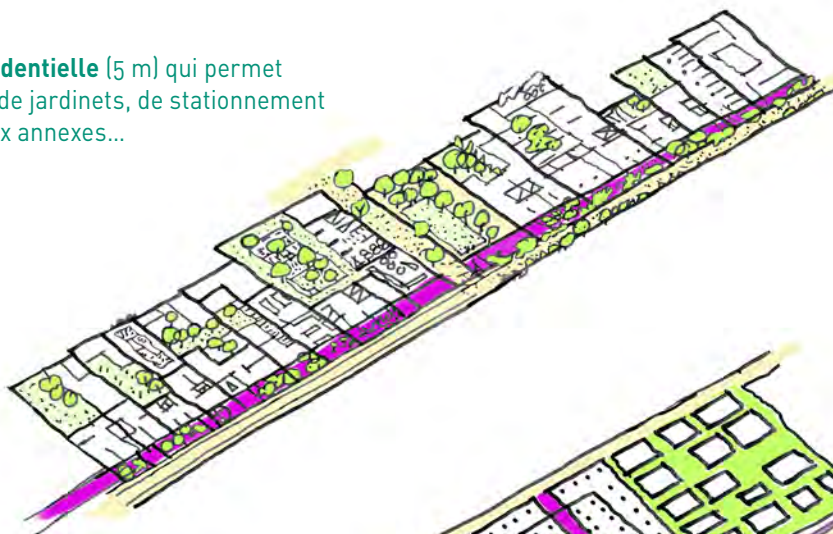
Promouvoir les rez-de-ville, c'est aussi faire l'effort de nouvelles représentations mentales et opératoires. On connaît la force du Plan de Rome, établi par Giambattista Nolli en 1748, où l'opposition en noir et blanc des tissus ordinaires et des édifices monumentaux continue à alimenter notre imaginaire. Ce plan donne à penser (même éloigné de la réelle accessibilité de ces monuments pour un passant ordinaire) une ville secrète mais accessible. Une ville qui a de la profondeur. Il nous faut aujourd'hui construire des représentations d'un Nolli 2.0 plus adaptées aux modes et aux niveaux d'accessibilité souhaités, souhaitables et possibles. Au risque que Google Maps et ses indicateurs payants ne finissent par être la seule représentation d'une ville franchisée numérique et de la « sécurité globale ».

Les villes sont faites de frontières invisibles (caméras, ghettos culturels et sociaux) mais aussi de murs, de clôtures, de grilles, de portes de parking, de vitrines opaques... On ne peut s'arrêter à cela. Les formes de la société de contrôle sont inédites, contradictoires et réversibles. Faire tomber les murs c'est déjà les construire autrement. En commençant par les fils d'eau, les sols, les murs, les poteaux, les arbres, les cours et les jardins. —

Les transformations de la voirie publique et des frontages¹ dans les cas les plus caractéristiques des urbanisations contemporaines

1 | Frontage : espace de bord de rue, tant privé que public, qui s'étend devant un riverain.
Il peut prendre des formes spatiales, sociales et juridiques très variées.
Le frontage constitue une interface fertile entre les riverains et les passants
et est un élément clef de la vie urbaine.

Frontage d'une rue résidentielle (5 m) qui permet
l'intégration de jardins, de jardinets, de stationnement
sur la parcelle, de locaux annexes...



Frontage d'une rue résidentielle commerçante (2 m) avec des cours (passantes, poreuses ou profondes), des passages, des concessions et des contre-terrasses en lieu et place de la bande de stationnement (2 x 5 m). La rue peut devenir verte, paisible et pacifiée sans voiture passante.



Frontage des aires d'entrée de ville (15 m)
dont les places de parking (sur le mode
« no parking visible no business ») peuvent
être transformées par le développe-
ment des différentes formes de
drives, click&collect et autres
food-courts.



©David Mangin.

La rue en partage

NICOLAS SOULIER

Je me souviens que, quand j'étais petit, à l'instar des autres enfants, j'allais tout seul à l'école. Mon école – une école communale des années 1950 à Paris – présentait une enceinte sévère où régnait une discipline stricte. Cependant loin de se réduire à un enfermement, l'école avait pour moi une dimension autre : elle était aussi synonyme d'évasion et de découverte. Cela était dû pour une grande part à ces moments précieux où j'allais « tout seul » à l'école, par les rues, et où je pouvais à ma guise observer mille facettes ou éclats de la vie de mon quartier. Ces rues faisaient d'une certaine manière pour moi partie de l'école, elles en étaient des prolongements irriguant un terroir accueillant : dehors j'étais bien

« chez moi ». L'école refermée sur elle-même en était transformée. Le bâtiment sévère de cette école, enserré entre un trottoir et une cour intérieure asphaltée, balisée de quelques marronniers, où l'on se figeait au sifflet, était doté de ce qui lui manquait tant, une ouverture. Cette ouverture ne provenait pas de la suppression des portes et des enceintes. Elle provenait d'une qualité qu'offraient les rues. Une qualité qui s'avère essentielle pour la participation de chacun, en particulier des enfants, à la vie sociale informelle. L'école était sévère et fermée mais les rues étaient aimables et vivantes. Aujourd'hui si l'école est plus aimable, les rues sont devenues bien souvent sévères et fermées...



« De 1960 à nos jours, l'autonomie des jeunes et la longueur de leurs déplacements se sont réduites. Les enfants ne marchent plus seuls. Début 2017, l'a-urba et le Cefil (centre de formation de l'Insee à Libourne) ont mené une enquête sur les déplacements vers l'école primaire auprès de familles d'élèves de huit écoles à Bruges, à Libourne et à Saint-Aubin-du-Médoc. À Libourne, 50 % des élèves se rendent à l'école à pied tandis qu'à Bruges ou Saint-Aubin-de-Médoc, la voiture représente 73 à 81 % des déplacements vers l'école. 75% des parents utilisant leur voiture pour mener leur enfant à l'école se rendent ensuite vers leur lieu de travail. 45 % des parents estiment qu'un enfant pourrait se rendre seul à l'école à partir du CM2 mais seulement 5 % le font (sans leurs parents ni frères et sœurs). »

Extraits de *À l'école sans voiture*, a'urba, 2018.

Des rues qui se ferment

Volets ou fenêtres demeurant fermés, rideaux tirés, portes d'entrée closes, équipées de digicode ou de portier vidéo, portails des cours et des porches occultés, clôtures dont on obture les ajours... Les immeubles ou maisons nouvellement construits nous confrontent souvent à des architectures rébarbatives voire hostiles : un paysage de portes de garage, de masques végétaux, de murs opaques continus. On longe des enclos calfeutrés, des rez-de-chaussée aveugles. On ne voit pas chez les gens, ils ne nous observent pas passer. Et on ne voit plus guère les passants, quand ils sont dans leurs voitures, vitres fermées, comme dans une bulle. Les riverains qui « donnent » sur la rue se ferment, ils ne présentent plus leurs visages, ils tournent le dos à la rue.

Une telle rue apparaît donc l'objet d'une fermeture généralisée, aux regards et aux échanges entre passants et riverains. Mais une fermeture très particulière : la rue n'est pas fermée à la circulation publique, bien au contraire... il ne s'agit que de circuler. La rue qui se ferme ainsi devient vite un désert plus ou moins encombré de voitures et de poubelles, une voie de circulation et de garage qui rime avec ennui. La parcourir n'est pas une promenade plaisante mais un déplacement fastidieux, il n'y a rien à voir. On ne se frotte presque plus aux intimités riveraines, qui se dissimulent hors de la vue et on n'est plus protégé par le réseau des regards des riverains qui auraient l'occasion de vous regarder passer.

De fil en aiguille la situation s'est dégradée, selon un effet « boule de neige » : si les automobilistes n'ont plus rien à attendre de la rue sinon que cela circule, pourquoi iraient-ils lentement, pourquoi auraient-ils des égards par rapport à ceux dont ils traversent l'habitat ? La circulation devient brutale et dangereuse pour ceux qui marchent à pied ou circulent à vélo et bruyante et hostile pour les riverains. En retour si les riverains n'attendent plus rien de la rue sinon qu'elle ne soit pas source de nuisances, qu'ils puissent simplement s'y garer et y sortir leurs poubelles, recevoir le courrier et les livraisons, si elle ne paraît plus faire partie de leur habitat, pourquoi auraient-ils des égards à son sujet ?

C'est une rue que les enfants n'aimeront pas parcourir pour aller ou revenir de l'école. Une rue où les parents seront inquiets de laisser leurs enfants aller tout seuls à l'école – crainte de l'accident, de mauvaise rencontre. Ils se sentiront obligés de les accompagner et tentés, même pour une courte distance, de prendre leur voiture, car ils n'apprécient guère eux-mêmes d'y marcher. Les riverains et les passants la désertent, la circulation devient bruyante et plus dangereuse. On n'a plus confiance dans les rues. Les enfants, on ne les entend plus guère, ils ont plus ou moins disparu. Comme les oiseaux dans les campagnes aspergées d'insecticides et d'engrais chimiques, comme les truites dans les rivières polluées. Ils sont de ce point de vue des témoins d'une altération en train de se produire, des « bio-indicateurs ».



Paradoxe du confinement : des rues désertes et néanmoins peuplées

Lors d'un confinement, chacun a pu en faire l'expérience, on assiste à ce fait paradoxal : on se retrouve dans des rues désertes et pourtant on sait que, juste derrière les façades, les gens sont bien chez eux, puisque confinés. Il n'y a personne, c'est désert et pourtant on sait que tout le monde est là...

Le très intéressant cahier que l'a-urba a consacré à « La ville au temps du Covid-19, une réflexion sur la non-intensité urbaine » (juillet 2020) analyse finement cette situation. La fermeture des rues que nous avons évoquée est bien mise en évidence par le confinement et exprimée dans cette phrase lapidaire : « Une ville moyenne sous l'Occupation, genre Romorantin 1943, rideaux de fer baissés, volets fermés, voisins qui s'épiaient, dénonciations et affaires louches, tout ça bien caché à l'abri des persiennes. » Mais pourquoi ne voit-on personne, puisqu'on n'est plus sous l'Occupation, pourquoi les gens ne sortent-ils pas devant chez eux, en respectant les distances sanitaires, puisque la rue est enfin disponible pour cela, vu qu'il n'y a presque plus de circulation ?

Les observations des collaborateurs de l'a-urba sont très parlantes. En voici quelques extraits :

« Pas mal de personnes descendent fumer des cigarettes au pied de leur immeuble en s'asseyant par terre en engageant la conversation avec le/la voisin/e d'en face. Sympa.

Les jeunes enfants des voisins (une dizaine d'années) profitent des trottoirs pour faire du skateboard et de la trottinette.

On joue au ballon sous ma fenêtre, on court de part et d'autre de la voie, etc. Mais cela n'est possible que si le trafic automobile se retrouve considérablement réduit. »

On commence donc à profiter de la rue comme d'un espace ouvert à autre chose qu'à la circulation...

« Il y a beaucoup moins de bruits dans la rue. Habituellement je ne peux pas ouvrir la fenêtre. Maintenant je l'ouvre tous les soirs ou même en journée.

Je vois des personnes parler depuis leurs fenêtres à des gens qu'ils connaissent et qui passent dans la rue. Il y a aussi des conversations de fenêtre à fenêtre de chaque côté de la rue.

Beaucoup plus de bruits de vie d'enfants jouant, de personnes discutant, faisant le ménage, les bruits de tables qui se débarrassent qui ont remplacé le bruit des voitures et des trams. Cela peut paraître anodin

mais finalement cela donne de la vie et du mouvement qui n'est pas désagréable comparé à d'habitude où, la journée, personne n'a l'air d'être là.

En passant dans la rue, j'ai longé une haie qui bourdonnait d'abeilles. On redécouvre différents parfums. Présence plus marquée des chants d'oiseaux... »

Les « bruits de vie » peu à peu reviennent dans les rues qui étaient bruyantes, mais silencieuses du point de vue « vie ». Les rues se rouvrent à la parole, aux sons, aux parfums de la vie.

Ces observations convergent vers un constat : la rue se ré-ouvre peu à peu, lentement. De « personne n'a l'air d'être là », on passe peu à peu à « sympa », « cela donne de la vie et du mouvement ». Des riverains ré-apparaissent, des enfants jouent, on se parle, les possibilités de rencontres et la qualité des égards mutuels qui se jouent dans les rues entre passants et riverains s'améliorent et contribuent à l'urbanité¹ de la rue.

On s'assoit dehors dans la rue devant chez soi, bien timidement au début, juste « par terre ». On ne pense pas à descendre sa chaise dans la rue ou l'on n'ose pas...

Sortir sa chaise dans la rue

À Bordeaux, dans une rue banale d'échoppes par exemple, imaginons que l'on trouve qu'il serait bon pour le moral de la population que chaque riverain confiné ne se retrouve pas claquemuré dans des espaces d'intimité sans relation aux autres. On pourrait estimer qu'il serait intéressant, tant pour les riverains confinés que pour les passants et l'ambiance de la rue, son urbanité, que les riverains qui le désirent puissent sortir dehors dans la rue devant chez eux sans pour cela devoir s'asseoir par terre, et donc qu'il serait intéressant d'autoriser les riverains à sortir pas seulement leur poubelle, mais par exemple une chaise pour lire, boire un verre ou une tasse de thé, musarder, tricoter, laisser les enfants jouer dans la rue en gardant un œil sur eux, et eux sur nous... ? Ainsi passer des moments dehors dans la rue devant chez eux, en respectant les gestes barrières et les distances sanitaires, et en s'occupant d'une manière ou d'une autre, tout en regardant passer les autres, comme on le fait à une terrasse de café.

1 | « Les possibilités de rencontres et l'attention envers autrui par quoi se définit l'urbanité. », T. Oblet, « Peut-on parler de sécurité sans être suspecté d'obsession sécuritaire ? », *Implications Philosophiques*, 2009.

Il faudrait bien sûr qu'on ne dise pas que c'est interdit, mais au contraire que c'est prévu et encouragé temporairement, dans l'intérêt général, en précisant que les riverains disposent d'un peu de place pour cela dans la rue, devant chez eux et que, dans ce cadre, on n'occupe pas indûment un trottoir, car on dispose d'un frontage (voir ci-dessous), et dans ce frontage d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public, si l'on respecte les lieux et fait attention aux autres, avec les égards qui s'imposent, dans le cadre d'un cahier des charges très simple.

Les frontages, une interface nécessaire pour l'intimité de l'habitat et l'urbanité de la rue ?

Si l'on constate que ces frontages très sommaires s'avèrent un outil efficace pour ranimer la vie sociale informelle, lui redonner une intensité et donner plus de saveur à l'intimité, on pourrait continuer et imaginer des stratégies pour, à moindre frais dans les rues qui s'y prêtent, préparer le terrain et préciser les règles du jeu des spontanéités dans la vie sociale informelle de la rue et, de proche en proche, réapprendre collectivement aux parties prenantes – habitants, passants, concepteurs et gestionnaires de l'espace public – qu'au bord de la rue, juste quelques chaises, quelques tablettes pour poser son sac, ses clefs ou un verre, quelques plantes, quelques vélos et poussettes et chariots de course et jouets d'enfants, quelques animaux familiers, quelques enfants qui vous regardent passer et que l'on regarde en passant – cela peut paraître anodin, mais c'est, d'une certaine manière, vital. _

« S'asseoir sur une chaise devant chez soi, et attendre, en regardant qui passe, mais il faut que de temps en temps une voisine ou un voisin fasse de même et que vous causiez un peu pour rompre la monotonie de vos pensées, de toute façon l'idée même de monotonie est absente.

Se demander pourquoi on vit est bizarre, on vit, pour continuer à voir le paysage, écouter le soir, regarder passer les autres, boire un verre, contempler ses chaussures, regarder voler une mouche (...) Si on ajoute à cela l'action de préparer ses repas, l'entretien courant de sa personne et de sa maison : voilà, le compte est bon ! Ça suffit amplement et c'est déjà énorme. »

Didier Hays, artiste plasticien

FRONTAGE

Espace en pied de la façade donnant sur la rue. Cette bande plus ou moins étroite où il ne s'agit pas de circuler mais de se poser, d'entrer et de sortir des propriétés riveraines, d'accueillir le passant par un regard, etc. ; qui permet également de répondre à la nature d'embarcadère et de débarcadère du bord de la rue et aux exigences des usages quotidiens domestiques. Comment désigner cet espace pour en parler, l'organiser et autoriser ses petites occupations temporaires ? Il faut se garder de l'appeler « trottoir », le code de la route désignant ainsi les espaces réservés à la circulation des piétons. Pour le désigner sans ambiguïté et lui sauvegarder une place dans les rues, le terme « frontage » est utilisé en Amérique du Nord et ce mot francophone est désormais rentré dans le vocabulaire de l'urbanisme français.

Voir fiche Certu CEREMA, « De la voie circulée à la rue habitée », *Une Voirie pour Tous*, fiche n° 07, septembre 2015.
Pour plus d'informations : N. Soulier, *Reconquérir les rues. Exemples à travers le monde et pistes d'actions*, éditions Ulmer, Paris, 2012.

Télé-randonner avec la carte au 1/25 000

FRANÇOIS COUGOULE

L'heure de la belle saison a sonné et avec elle, l'envie de prendre le large, de quitter le quotidien pour aller respirer un air plus pur, plus vif.

La destination montagne gagne des adeptes. En 2016, près de 16 millions de personnes¹ déclarent pratiquer la randonnée estivale, soit un tiers des vacanciers. De la balade en boucle d'une journée à la randonnée itinérante, cette forme d'évasion connaît un succès grandissant : loin du tourisme de masse, cette pratique se veut plus respectueuse de l'environnement, offre des bienfaits physiques et permet de découvrir les grands espaces de nature et une culture montagnarde encore confidentielle.

À l'attention du promeneur débutant jusqu'au grimpeur de cimes confirmé, un avertissement : ne sortez jamais sans la carte IGN au 1/25 000 ! Si le GPS de randonnée, fonctionnel et pratique, permet de se déplacer, il ne peut pas se substituer à l'outil de base qu'est la carte. Issue de la famille des cartes d'état-major, la série bleue des cartes topographiques au 1/25 000 est l'outil indispensable pour tout marcheur, promeneur et randonneur.

Prévoir son itinéraire, calculer son temps de parcours, se repérer dans un espace complexe (celui de la montagne l'est particulièrement), tout cela s'apprend sous couvert de savoir lire la carte et de l'utiliser à bon escient, mais aussi de savoir manier la boussole.

Le premier élément pour la décrypter, c'est la question de l'échelle : le 1/25 000 signifie qu'un centimètre sur la carte représente une distance de 250 mètres. Sur un terrain plat sans obstacle et en prenant comme vitesse de marche un bon 4 km/h, la distance d'un kilomètre (soit la largeur de quatre doigts posés sur la carte) se parcourrait en 15 minutes. Ce résultat théorique aide à se faire une idée des distances « à vol d'oiseau » et sera évidemment pondéré en fonction du relief, des obstacles et des courbes des chemins repérés sur la carte.

La deuxième clef de lecture est celle des couleurs. Une gamme simple et facilement interprétable par le marcheur : le noir représente tout ce qui est fait ou apporté par l'être humain : constructions (refuges, bergeries), chemins, monuments. Le gris-noir concerne les éléments de roches, pierriers et falaises (attention, danger !). Le violet est la couleur des sentiers balisés et des chemins de grandes randonnées (GR). En bleu, sont recensés tous les éléments en lien avec l'eau : ruisseaux, rivières, lacs, sources ou citernes. Le rouge, l'orange et le jaune représentent les routes, plus ou moins carrossables, et enfin, le vert et le blanc indiquent la présence ou non de végétation. Des pictogrammes discrets indiquent même le type de végétation : feuillus, conifères ou broussailles.

Enfin, le troisième élément indispensable à décrypter est celui du relief. Deux éléments graphiques permettent de s'en faire une idée : les ombres et les courbes de niveau. À partir des sommets et des crêtes, facilement reconnaissables, les cartographes ont pris le parti de griser les ombres portées en direction du sud-est. Cela permet de lire les pentes : plus la partie est sombre, plus la pente sera raide. Cette lecture est soulignée par la présence de courbes de niveau. L'équidistance des courbes de niveau est de 10 mètres en montagne (et de 5 mètres dans les plaines). L'espacement entre les courbes donnera là aussi des indications sur l'inclinaison de la pente : plus les lignes sont resserrées, plus l'ascension sera ardue (voir impossible !). En revanche, un espacement plus lâche promet une ascension plus douce. Attention toutefois aux courbes de niveau crénelées : il s'agira certainement d'une barre rocheuse ou d'un précipice !

Ces quelques clefs de lecture de la carte au 1/25 000 permettent de comprendre d'un point de vue théorique l'espace que l'on compte arpenter. Vient ensuite la mise en pratique, sac au dos, carte dans la poche arrière. La randonnée peut débuter. Il faudra alors identifier dans l'espace que l'on traverse, les éléments repérés : les sommets environnants, les forêts, les cours d'eau, les éboulis, les prairies d'alpage. Confronter cette mosaïque spatiale à celle dessinée sur la carte

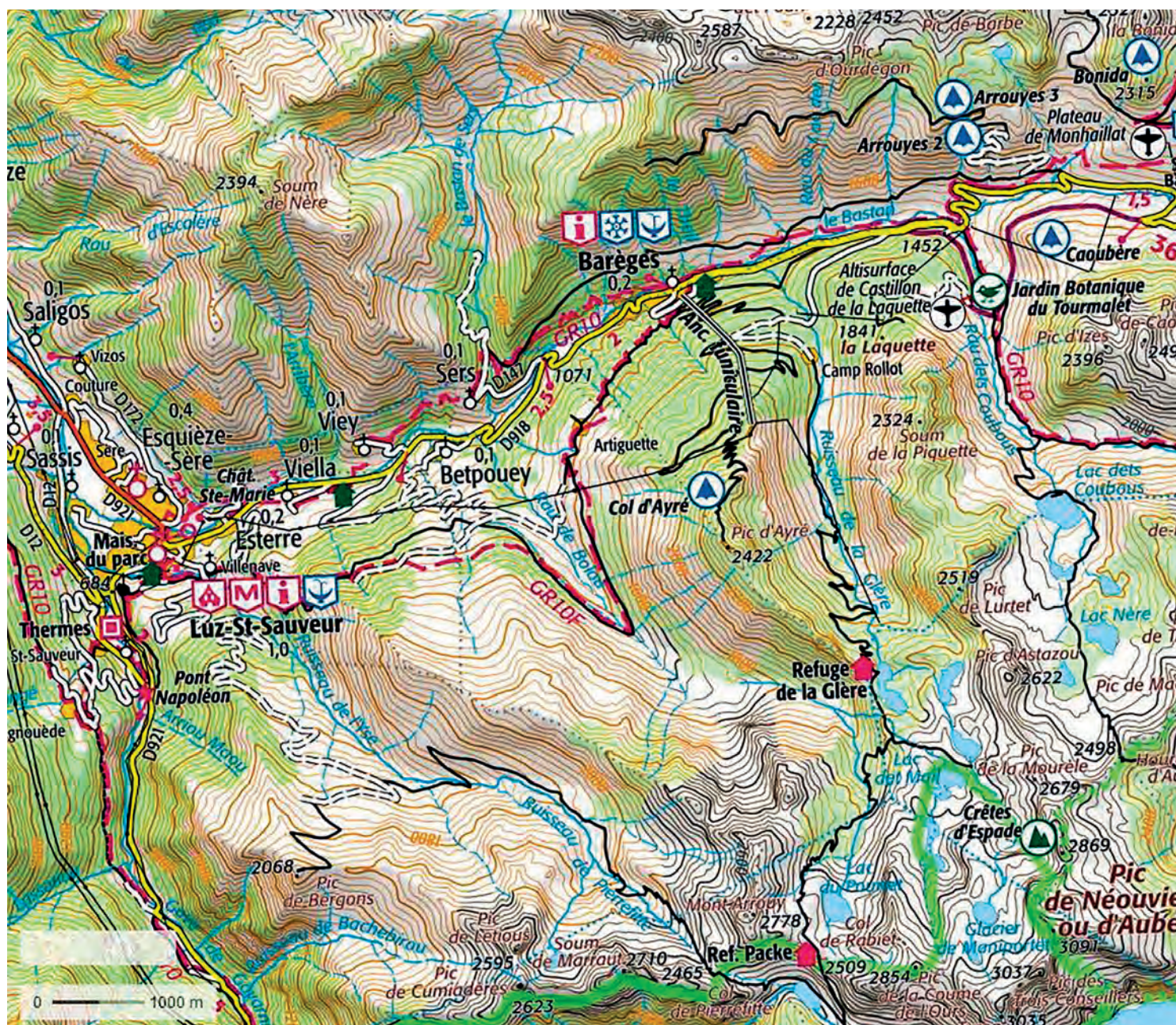
1 | <https://www.sportsdenature.gouv.fr/>

REPRÉSENTATION

est, au-delà d'un jeu plaisant, un exercice qui permet de lire l'environnement, de comprendre l'espace et le territoire dans sa complexité. Avec la pratique, le randonneur armé de sa carte (et de sa boussole, ou même d'un altimètre pour les plus aguerris) pourra s'éloigner des sentiers battus, prendre des chemins de traverse et se donner le frisson d'une évasion plus large encore.

À l'image d'un parcours en voiture, la randonnée peut aussi se pratiquer avec un GPS. Il suffit d'entrer les coordonnées géographiques du point que l'on souhaite rejoindre (un sommet, un lac, un refuge) et l'outil vous indiquera le chemin à suivre. Le point rouge au centre de l'écran, c'est vous. Savoir s'orienter avec une carte et une boussole est une base de connaissance qui facilite l'utilisation du GPS et non l'inverse. Une fois que l'on sait bien

s'orienter sur le terrain, on pourra utiliser un GPS intelligemment et éviter de se perdre. Parfois, un simple coup d'œil à la carte ou à la boussole permettrait à certains randonneurs de se rendre compte d'une grossière erreur. Nez rivé à l'écran (la plupart du temps), le randonneur 2.0 n'apprendra pas nécessairement à lire le terrain qu'il traverse, à estimer sa vitesse de progression, à suivre les balisages et s'interrogera même sur la présence



de cairns¹. L'outil GPS est certes pratique et il permet de rejoindre plus ou moins facilement son point d'arrivée (ou de chute !). Toutefois, il retirera une grande partie du plaisir de la randonnée : se repérer dans l'espace par les repères visuels ou sonores (le bruit du cours d'eau invisible, le son des cloches d'un troupeau de brebis) ôtera une part de subjectivité dans le choix du chemin

¹ | Monticules de pierres posés par les précédents randonneurs pour indiquer le passage à suivre en cas de manque de balisage.

à suivre. De plus, sous couvert d'avoir en main un GPS, certains en oublient d'être prudents... et ce, sans compter qu'il peut aussi tomber en panne !

Un conseil : à l'heure où le télétravail est encore de mise et où les vacances restent suspendues à un contexte sanitaire incertain, sortez vos cartes au 1/25 000 des derniers coins que vous avez visités. Prenez le temps de vous perdre dans le massif de votre

choix, suivez du doigt les sentiers que vous pourrez emprunter, imaginez la forme des sommets qui vous entourent, repérez leurs noms, leurs altitudes, identifiez les cours et les points d'eau qui vous rafraîchiront, ressentez les odeurs des forêts de mélèzes que vous traversez. En attendant d'arpenter les sommets, la carte au 1/25 000 peut faire rêver, peut faire voyager à distance... d'une certaine façon, télé-randonner ! —



	Route de liaison principale
	Route de liaison régionale
	Route en construction
	Autre route
	Barrière, accès interdit
	Route non revêtue
	Chemin
	Route à chaussées séparées
	Route à 4 voies et plus
	Route à 3 ou 2 voies
	Route à 1 voie
	Barrière de péage
	Aire de service
	Aire de repos
	Distances kilométriques, totalisées et partielles
	Gare ouverte aux voyageurs
	Gare ouverte au fret
	Tunnel <200m et >200m
	Limite d'état
	Limite de région
	Limite de département (chef lieu)
	Limite d'arrondissement (chef lieu)
	Limite de commune
	Population en milliers d'habitants
	Limites de parc naturel
	Limites de réserve naturelle
	Piste cyclable
	Sentier de Grande Randonnée
	Eglise, église touristique
	Chapelle, chapelle touristique
	Autres religions
	Phare, cimetière
	Grotte, source

Quels futurs voulons-nous ?

SANDRINE VAUCELLE

En matière de lutte contre le changement climatique, les différents rapports du GIEC ont pris en compte les avancées des connaissances scientifiques en matière d'émission de gaz à effet de serre et de réchauffement de la planète d'ici 2100. Depuis les accords de Paris de 2015, les scénarios dits « 1,5°C », ou « 2°C » sont les plus mobilisés par les États ou les villes dans leurs prises de décision, mais ils demeurent abstraits et difficiles à appréhender par les populations. Si les modèles climatiques qui ont été établis à une échelle mondiale tendent à se perfectionner et à se préciser à des niveaux plus fins (maille d'une centaine de kilomètres), qu'en est-il des scénarios ? Comment sortir du niveau global pour établir des futurs possibles et pertinents à une échelle régionale ? Face aux changements climatiques et à ses effets induits sur les territoires, des chercheurs en sciences humaines et sociales (SHS) de Nouvelle-Aquitaine se mobilisent pour produire des connaissances et établir de nouveaux scénarios. Pour les lecteurs de *CaMBo*, nous avons rencontré le sociologue Denis Salles, directeur de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), dans l'équipe Environnement Territoires Infrastructures (ETBX) basée à Cestas. Spécialiste des questions environnementales, il travaille sur l'adaptation aux changements climatiques à travers les politiques publiques et les comportements des

usagers. Dans différents programmes de recherche avec lesquels il a collaboré au Québec ou qu'il a dirigés en France¹, des exercices de prospective participative ont été organisés pour produire des scénarios.

Établir des scénarios régionalisés

Pour appréhender un système complexe comme les changements climatiques, de puissants calculs sont effectués en vue de modélisation. Mais pour anticiper les effets de ces changements dans les territoires et savoir vers où il faudrait aller, il y a un déficit de connaissances. D. Salles propose de combler ce déficit en travaillant en équipes pluridisciplinaires, également ouvertes aux acteurs et aux habitants, pour établir des scénarios régionalisés. Pour cela, il est dans un premier temps nécessaire de collecter des données variées, permettant de mesurer et comprendre des changements tangibles, pour pouvoir dans un second temps imaginer et construire une ou plusieurs visions partagées du futur.

Au cours de la première étape, les chercheurs collectent différents types de données, climatiques, statistiques ou récits anthropologiques, permet-

tant des traitements statistiques, graphiques ou cartographiques, sans exclure les modèles mathématiques, ni les représentations artistiques. Cette démarche est ainsi doublement intégrative : d'un point de vue scientifique tout d'abord (chercheurs en sciences du climat, sciences du vivant, sciences de l'ingénieur et sciences humaines et sociales), mais aussi d'un point de vue des acteurs et des parties prenantes. La discussion s'établit donc avec et dans des collectifs, pour produire des récits partagés : le sociologue travaille aussi sur les relations science-société. Par exemple, en étudiant le système fluvio-estuarien Garonne-Gironde à l'horizon 2050, le projet AdaptEau n'avait intégré les acteurs que de manière tardive, alors que le projet ChaPEau, portant sur le futur de la distribution d'eau potable en 2070, a mobilisé les acteurs dès le début du projet, notamment des gestionnaires de services d'eau.

Proposer différents récits

Au cours de la seconde étape des exercices de prospective, les dispositifs participatifs permettent un travail d'imagination et une mise en récits. Ainsi, dans le cadre du projet ChaPEau, après le travail de diagnostic (400 pages d'analyse), un exercice de prospective a été organisé : un groupe de 22 experts a été réuni, avec pour mission d'imaginer quels pourraient être les futurs pour la distribution de l'eau potable en Nouvelle-Aquitaine. Ces chercheurs et ces professionnels

1 | - Projet AdaptEau [2011-2015] : « Adaptation aux variations des régimes hydrologiques (crues-étiages) dans l'environnement fluvio-estuarien de la Garonne-Gironde. Potentialités, mise à l'épreuve et gouvernance d'options d'adaptation ».
- Projet ChaPEau [2017-2020] : « Changements globaux et performances des services d'alimentation en eau potable ».
- Projet Urb'Est [2017-2019] : « Gouvernance adaptative et changement globaux dans les métropoles estuariennes ».

de l'eau se sont projetés dans 50 ans et ont proposé quatre scénarios potentiels pour 2070. Un premier scénario illustre le « chacun pour soi » et les crises environnementales liées aux échecs des politiques de lutte contre le changement climatique. Un deuxième scénario, dit « pragmatique par essai-erreur », imagine ce que pourrait donner une série de décisions court-termistes pour faire face à une succession de crises environnementales. Dans un troisième scénario qualifié de « techniciste », les réponses à une crise de l'eau s'inscrivent dans une planification régionale. Enfin, donnant la priorité aux questions environnementales, un dernier scénario montre ce que pourrait donner une « gestion centralisée éco-solidaire ». Ces scénarios volontairement contrastés ont pour ambition d'éclairer les choix et les décisions prises aujourd'hui pour préparer le futur.

Sciences de l'anticipation

Pour anticiper les changements climatiques à une échelle régionale, D. Salles propose de projeter le triptyque science-société-politique vers le futur et de se tourner vers les sciences de l'anticipation ou *future studies*. À la différence d'une approche plus académique ou de la recherche fondamentale, les questions de recherche dans les *future studies* sont territorialement ancrées et issues de questions sociétales. Il s'agit donc pour les chercheurs de partir des « défis sociétaux » concernant les impacts des processus de dégradation des milieux, des ressources ou encore d'aggravation des risques, en lien avec les changements climatiques. En Nouvelle-Aquitaine, des scientifiques et des acteurs sont d'ailleurs en train de se fédérer dans *Futurs Act*, réseau régional de recherche créé en 2020, sur le modèle du consortium Ouranos, qui met en œuvre depuis près de 20 ans les sciences de l'anticipation à l'échelle de la province du Québec. —

POUR ALLER PLUS LOIN

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Créé en 1988 au niveau mondial, le GIEC est un groupe hybride, composé de chercheurs et de représentants des États membres. Il recense et évalue les travaux scientifiques conduits dans le monde, en vue de diffuser des scénarios stabilisés et des résultats faisant consensus. Le prochain rapport du GIEC est prévu pour juillet 2021 (6^e rapport d'évaluation). <https://www.ipcc.ch/>

Acclima Terra

Une réflexion conduite entre chercheurs depuis 2013 au niveau régional pour penser les connaissances du changement climatique et les solutions d'adaptation des territoires. Cette initiative de la région Aquitaine puis Nouvelle-Aquitaine, présidée par Hervé Le Treut qui a participé aux travaux du GIEC, s'est transformée en association en 2018. <http://www.acclimaterra.fr/>

Futurs Act

Réseau régional de recherche (R3) sur l'anticipation du changement climatique dans les territoires en transition, créé en 2020 en Nouvelle-Aquitaine, fédérant établissements de recherche et partenaires de la société. <https://futurs-act.fr/>

Institut Ouranos

Consortium québécois sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques. Cet organisme à but non lucratif, créé en 2001, développe des projets collaboratifs impliquant un réseau de 450 chercheurs, experts, patriciens et décideurs issus de différentes disciplines et organisations. <https://www.ouranos.ca/>

QUELQUES RÉFÉRENCES

- Acclima Terra, H. Le Treut (dir.), *Anticiper les changements climatiques en Nouvelle-Aquitaine. Pour agir dans les territoires*, éditions Région Nouvelle-Aquitaine, 2018, 488 p.
- V. Lamblin et al., « Garonne 2050. Un exercice de prospective participative sur la gestion de l'eau du bassin de la Garonne », *Futuribles*, n° 407, 2015.
- D. Salles, M. Mainguy, C. Godoy Leski (dir.), *Changements globaux : les métropoles estuariennes au défi de l'anticipation*, ISTE, collection Environnement (à paraître), 2021.
- *Quel futur pour l'eau potable en Nouvelle Aquitaine ?* Projet ChaPEau (vidéo de 4 minutes sur Youtube).

Représenter les controverses

GUILLAUME BERNARD

Il est d'usage de réunir autour d'une même table les différents acteurs d'un projet de territoire en vue d'y recueillir leurs avis et d'identifier des intérêts bien souvent différents voire opposés. De ces oppositions naissent des controverses qui mettent les porteurs de projet dans l'embarras. Il n'est pas rare qu'une voie ferrée, un axe routier ou une infrastructure hydraulique soient à l'origine d'un blocage des échanges entre les différents acteurs, pouvant nuire à l'avancement d'un projet. Pour le dépasser, un des moyens consiste à construire une représentation concrète des controverses afin d'aider les parties prenantes à poursuivre leurs échanges et à clarifier leurs positions pour aboutir à un compromis.

Une méthodologie de la controverse à enseigner

Depuis 2017, Rémi Bercovitz, paysagiste-praticien et enseignant-chercheur au laboratoire Passage à l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, organise chaque année une semaine d'atelier¹ autour de la fabrique d'une controverse. Cet exercice a pour but de confronter les étudiants à la difficulté de trouver des solutions à des différends sur des sujets d'aménagement ayant réellement existé et auxquels ils pourraient être confrontés à l'avenir. Les exemples présentés aux étudiants portent à dessein sur des controverses

particulièrement complexes voire inextricables. La construction d'une cartographie de la controverse doit permettre de s'adapter aux singularités des contextes, des projets et des jeux d'acteurs. Elle doit également apporter aux étudiants un éclairage sur les diverses manières de représenter la complexité d'une controverse.

Une approche artistique

La cartographie de la controverse doit représenter l'intégralité des acteurs en présence et respecter leurs paroles et prises de position.

Il existe plusieurs familles d'outils de représentation mobilisées dans le cadre de cet enseignement, qui relèvent en partie du champ artistique. Le choix de ces outils est largement conditionné par les attentes préalables en termes de niveau d'intervention dans la controverse. L'expérience menée depuis 2017 a montré que la vidéo, le

jeu de plateau² et la scénographie sont les principaux « médiums » utilisés. Ils ont donné lieu à la production de deux familles d'objets cartographiques.

L'outil manipulable à dimension explicative

L'appréhension et la manipulation d'un jeu de plateau sont de véritables outils d'aide à la prise de décision. Le jeu induit en outre une forme de coopération dans laquelle il n'y a ni gagnant, ni perdant. Seul le compromis permet à chaque participant de pouvoir progresser dans ce parcours ludique.

S'intéressant au projet de construction du canal Rhin-Rhône à grand gabarit, des étudiants de la promotion 2017 ont choisi des entrées multithématiques pour débiter le jeu de plateau. L'idée est de faire circuler une bille jusqu'à

2 | Jeu de plateau : jeu de société se pratiquant à plusieurs personnes à l'aide de pions ou de cartes et dont l'action du jeu se déroule sur un plateau en bois, en carton ou en tissu.

1 | Atelier pédagogique dispensé à des étudiants de master mené en collaboration avec l'équipe 127° du FabLab de Cap Sciences Bordeaux.





son point d'arrivée le plus aisément possible malgré les nombreuses cales représentant les différents dissensus identifiés. Ces cales sont autant de points de blocage auxquels les participants doivent parer pour maintenir une équité dans les réponses apportées sur les trois thématiques ciblées : l'écologie, l'économie et le transport. En résulte une complexité d'échanges démontrant la difficulté de concilier ces thématiques entre elles.

Exercice semblable pour un groupe d'étudiants de la promotion 2019, qui a créé un jeu coopératif dont le but est de limiter la propagation de rejets radioactifs et dans lequel le dialogue et l'emploi à bon escient des compétences de chaque acteur les acheminent progressivement vers des consensus nécessaires au dénouement de la controverse de La Hague (Manche).

Bien que présentant une vision « quelque peu » simplifiée des tenants et aboutissants de chaque controverse, la manipulation d'un outil se voulant ludique (à l'image du jeu de plateau) permet de dévoiler progressivement les rouages d'une controverse et d'en clarifier ses étapes.

L'outil contemplatif à dimension médiatrice

Destinés à un public de non spécialistes, les dispositifs employés pour vulgariser un propos technique et scientifique privilégient une neutralité dans la parole pour ainsi faire émerger l'opinion de chacun sur le sujet de la controverse.

C'est ce que permettent les outils numériques tels que la vidéo. Le format

du jeune média en ligne français Brut a inspiré un groupe d'étudiants de la promotion 2020¹. Ils ont détaillé le projet de construction du canal Rhin-Rhône en 90 secondes, sujet éminemment polémique, dont le contenu destiné à un public préférant les réseaux sociaux aux médias traditionnels doit pouvoir être « décrypté » en ligne rapidement. Un autre groupe d'étudiants a proposé en 2019 l'utilisation de la scénographie au travers d'un parcours sensible pour attirer l'attention sur l'épandage des boues de la papeterie Chapelle Darblay. Elle leur a permis d'esquisser un circuit chronologique identifiant les étapes clés du processus de résolution de la controverse. C'est par la découverte de ce que ce groupe d'étudiants nomme une « exposition » que les acteurs observent, analysent, expérimentent et débattent des problématiques inhérentes à la controverse de départ. S'échelonnant en huit temps, le parcours intègre une expérimentation par les sens mobilisant l'ensemble des acteurs pour favoriser leurs interactions. Toutes les possibilités de réponses doivent

1 | https://www.youtube.com/watch?v=7v7XQm15PGU&feature=emb_logo



être présentées avant d'être écartées une à une pour convenir d'une décision commune.

Une mise en application de la cartographie de la controverse en situation réelle ?

Alors que l'expérience a été menée jusqu'ici dans un cadre pédagogique, la cartographie d'une controverse pourrait-elle devenir une nouvelle stratégie dans l'expertise multithématique territoriale ? Il ressort de cet exercice un parcours ludique créant des conditions de dialogue favorables à l'avancement d'un projet de territoire. La cartographie, avec sa dimension visuelle, est un atout indéniable dans la communication avec et entre les différents acteurs et porteurs de projet. Sa manipulation et son observation sont autant d'instruments dans l'animation de réunions d'élaboration ou de discussions autour d'un projet.

On peut espérer voir à l'avenir s'introduire dans des réunions de concertation publique une telle méthodologie, dont la finalité serait de donner à voir les contributions respectives à la fabrique de la ville, du paysage et du territoire, de matérialiser – pour les objectiver – les intérêts et les contraintes de l'ensemble des parties prenantes, ainsi que de fournir des clés pour construire des compromis. Reste à définir les contours concrets de cette méthodologie d'animation pour offrir une manière nouvelle de co-construire les territoires de demain. _

+ 18 %

LIONEL BRETIN

C'est l'augmentation entre 2007 et 2017 du nombre de personnes vivant en colocation ou cohabitant sans lien de famille dans le parc locatif privé loué vide dans Bordeaux Métropole (alors que le reste de la population a crû de 11 %). Celles-ci représentent, en 2017, une population de 17 450 personnes, qui vivent dans 7 540 logements... et certainement une grande diversité de situations derrière ce chiffre.

D'abord parce que cette approche ne mesure pas l'acte de « co-louer », qui est une démarche contractuelle et administrative en tant que telle. Elle s'appuie sur les données de l'Insee issues des recensements de populations, qui se font par enquête auprès des habitants. Une des rubriques du recensement permet de savoir quels sont les modes de cohabitation des habitants au sein d'un même ménage. Elle identifie notamment les personnes « hors famille dans un ménage de plusieurs personnes ». C'est ce chiffre-ci qui a été utilisé pour notre calcul.

Qui retrouve-t-on dans cette catégorie ? Il faut d'abord qu'il y ait au moins deux individus dans le logement. Ils ne doivent pas appartenir à la même « famille ». La définition, au sens de l'Insee, de la cohabitation ou colocation se fait donc par défaut, en creux de ce qu'est une famille. Pour l'Insee, une famille rassemble des personnes qui : soit sont en couple (mariés, pacsés ou en union libre), soit ont un lien de parentalité direct. Celui-ci ne

concerne que le noyau familial le plus strict avec des liens d'ascendance et de descendance directs : uniquement des parents et leurs enfants. Des personnes qui vivent sous le même toit et qui ont des liens de parenté indirects (grands-parents/petits enfants, tante/neveu, cousins...) ne sont donc pas considérées comme étant de la même famille par l'Insee. Ces individus « hors famille dans un ménage de plusieurs personnes » représentent donc des cas différents puisque l'on pourra y retrouver des jeunes adultes vivant avec des seniors (cohabitation inter-générationnelle), des étudiants hébergés par un membre plus éloigné de la famille (un grand-parent, un oncle, une cousine), des étudiants en colocation qui rencontrent des difficultés à trouver un petit logement personnel, des actifs qui cherchent à partager les frais de logement, des personnes en situation de transit qui ne souhaitent pas investir spécifiquement dans un logement individuel ou des personnes en recherche de nouveaux modes de vie plus collectifs.

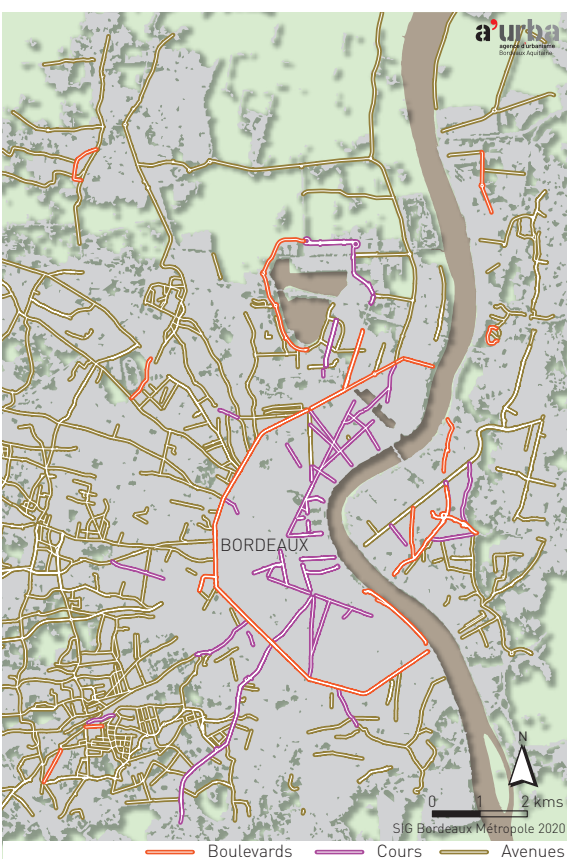
Les données de l'Insee montrent aussi comment ce mode d'habiter s'organise dans Bordeaux Métropole, où il représente 6,1 % du parc locatif privé loué vide (c'est-à-dire des logements non meublés et ne relevant pas du parc locatif HLM). Dans Bordeaux Métropole, la commune de Bordeaux est sur-représentée en accueillant 62 % des personnes en cohabitation de la métropole. Mais la croissance

constatée en 10 ans se fait surtout ailleurs : si elle est de + 8,4 % sur Bordeaux, elle augmente de + 40 % dans les autres communes de la métropole. Cette croissance et le parc résultant en 2017 sont notamment présents dans les communes de Bègles, Cenon, Mérignac, Pessac et Talence. D'une commune à l'autre, ces publics en cohabitation ne vivent pas non plus tout à fait dans le même type de logement : dans Bordeaux, 40 % d'entre eux sont installés dans des logements construits avant 1946 (notamment dans l'intra-boulevards) ; dans les autres communes, 30 % vivent dans des logements récents construits depuis 2006. À Bordeaux, ces locataires cohabitants sont assez jeunes, avec 80 % de 18 à 29 ans et 55 % d'étudiants, ce qui laisse supposer l'existence d'une part non négligeable de jeunes actifs qui travaillent. Notons également que, toujours dans la commune de Bordeaux, ces ménages cohabitants contribuent, avec une moyenne de 2,28 personnes, à rehausser la taille des ménages, laquelle est l'une des plus petites de France¹.

1 | cf. CaMBo #2.

Boulevards, avenues et cours

STELLA MANNING



Alors que le projet des boulevards occupe élus et techniciens de la métropole bordelaise, penchons-nous sur l'origine du mot, qui s'avère teintée de quelques évocations belliqueuses. Issu du néerlandais *bolwerc*, qui associe le bois (*bole*, qui signifie poutre, pièce de bois) et l'ouvrage de défense, *werk*, il est à l'origine une « fortification extérieure d'une place forte, constituée par un terre-plein en avant des remparts¹ ». En temps de paix, le boulevard devient promenade et reste lors de l'arasement des ouvrages de défense.

Remplaçant ceux-ci, un boulevard tel que nous l'entendons aujourd'hui est généralement circulaire, ce qui laisse à penser qu'un boulevard périphérique serait quelque peu pléonastique. Doté de portes, de barrières ou d'octrois, il n'est pas étonnant qu'il puisse parfois être perçu comme une frontière entre deux parties de territoire.

L'avenue a un passé beaucoup plus pacifiste. Elle est à l'origine une « allée large, droite, bordée d'arbres ou tout chemin donnant accès à un bâtiment ». Elle est donc créée pour mener à quelque chose, un lieu, un monument, pour y venir comme son origine latine le rappelle. Elle n'est donc pas exempte d'une certaine fonction de représentation. Elle présente généralement un caractère rectiligne et, plus encore que le boulevard, elle a vocation à être plantée.

Le cours viendrait quant à lui de l'italien *corso*, défini comme l'« avenue principale d'une ville italienne, qui sert de lieu de promenade publique et où se déroulent les fêtes ». Cela vient de la Via del Corso de Rome, lieu du Carnaval où prenait notamment place une course de chevaux qui lui a donné son nom. Ce passé méridional le rend plus fréquent dans les villes du sud de la France, même si on en trouve quelques-uns à Paris, dont le cours de la Reine, le long du Louvre, ou le cours de Vincennes. Cette fonction de promenade a conduit Bernard Gauthiez, architecte et urbaniste en chef de l'État à le classer, dans son ouvrage *Espace urbain, vocabulaire et*

*morphologie*², dans le chapitre sur les promenades publiques.

Observons maintenant, au vu de ces définitions, la répartition de ces voies dans le centre de l'agglomération bordelaise. Les boulevards ont été édifiés pour ceindre la ville et marquer une délimitation avec ses voisines. La frontière est nette, même si elle ne correspond pas à un ancien rempart, celui-ci étant beaucoup plus proche du centre-ville. Une tentative de bouclage est amorcée avec les boulevards des Frères-Moga, sur les quais rive gauche, et, rive droite, André-Ricard et Joliot-Curie, ce dernier s'échappant vers le boulevard de l'Entre-deux-Mers. On trouvera quelques intrus près de l'hôpital Pellegrin et à Bordeaux Nord, où l'odonymie³ est plus confuse puisque faire le tour du Lac vous contraindra à emprunter successivement boulevards, cours et avenues.

Les avenues rayonnent des boulevards vers l'extérieur de la ville, à l'exception de l'avenue Émile-Counord. Leur nom indique parfois leur fonction directive : Arès, Eysines, Paris (ancien nom de l'avenue Thiers), Labarde... Force est de constater qu'elles sont rarement arborées.

Enfin, les cours sont essentiellement au cœur de la ville, ceinturant et traversant en tous sens le Bordeaux historique. Certains s'offrent des échappées vers le nord et surtout vers le sud, avec le cours de l'Argonne qui mène, en changeant trois fois de nom sur les dix kilomètres de son parcours, jusqu'à la frontière entre Gradignan et Canéjan. Seuls quelques cours centraux possèdent l'allure d'une promenade, du fait de la présence de contre-allées et de larges frondaisons. On comprend que la dénomination des voies n'est pas une science exacte, mais qu'elle présente pourtant une logique locale, nonobstant quelques erreurs notoires, sur lesquelles il est malheureusement difficile de revenir aujourd'hui. —

2 | Éditions du patrimoine, Paris, 2003, 495 p.

3 | L'odonymie est le nom des voies de circulation, du grec *hodós* « route » et *ónoma* « nom ».

1 | Toutes les définitions sont tirées du *Trésor de la langue française informatisé*.

L'urbanisme frugal

Simple tentation ou vraie tentative ?

MICHAËL DAVID

Urbanisme négocié, résilient, tactique, circulaire et désormais urbanisme frugal. Comment expliquer ce soudain emballement à qualifier l'urbanisme de façon toujours plus savante ?

À l'origine, la frugalité c'est la bonne récolte, celle qui procure des ressources simples en adéquation avec les besoins du territoire.

Les municipales de mars 2020 ont été l'occasion de porter ce concept sur l'agenda politique local. Les candidats et futurs édiles ont redoublé d'astuce et d'inventivité pour se l'approprier et (re)penser la ville de demain. On a ainsi vu fleurir des annonces et autres surenchères sur des « PLU plus bio que bio » ou la recherche et demande de labels sur des bâtiments toujours plus frugaux.

Extraire les potentialités pratiques de ce concept interpelle en même temps qu'interroge le juriste.

Par-delà les apparences et aussi sophistiqué soit-il, ce concept traduit une simple référence à un principe éprouvé : celui d'un simple rattrapage des faits par le droit. Et, c'est là une différence sensible avec les concepts voisins dont on constate qu'ils sont très peu irrigués par la règle de droit. À notre sens, les analyses doivent être replacées dans une triple perspective.

Les faits, d'abord

Ce n'est pas un concept nouveau. On rappellera que la paternité en revient à Jean Haënjens¹, lequel questionne les modèles urbains face aux enjeux climatiques. La ville serait durable,

désirable, soutenable et abordable. En 2013, à l'initiative du ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement, la réflexion est prolongée par la synthèse documentaire de Robert Laugier intitulée « La ville de demain : intelligente, résiliente, frugale, post-carbone ».

Mais c'est un concept pratique. En 2018, est lancé le Manifeste pour une frugalité heureuse et créative² dans l'architecture et l'aménagement des territoires urbains et ruraux. Les trois auteurs avancent trois propositions : sanctuariser les terres non bâties qui ont une utilité sociale ou environnementale ; privilégier la réhabilitation, la restructuration ou la réaffectation de bâtiments existants, tant dans les bourgs que dans les métropoles et inciter au remplissage des interstices non bâtis (dents creuses). Inspirés, les politiques n'ont fait qu'extraire les virtualités pratiques de ce concept en le combinant habilement à l'essor de la transition écologique.

Le droit, ensuite

Ce refus du gaspillage n'est-il pas le simple prolongement de la loi à l'endroit des documents et autres opérations d'urbanisme ? En d'autres termes, la notion traduit de façon élégante la règle de droit née avec la loi SRU puis poursuivie et entretenue par les lois Grenelle, ALUR et ELAN.

On songe aux principes d'équilibre et d'harmonisation qui sous-tendent la rédaction des SCoT et PLUi et visent à atteindre notamment la gestion économe des sols, la lutte contre l'étalement

urbain, les besoins en matière de mobilité, la protection des milieux ou la lutte contre le changement climatique. Le contenu des documents d'urbanisme est de plus en plus orienté vers la recherche d'un urbanisme plus sobre tels la Charte du PNR et le SCoT du Haut-Jura. Un guide technique a été édité sur « les extensions urbaines durables », qui impose aux PLUi les principes d'un urbanisme frugal en procédant prioritairement à une urbanisation dans les bourgs et à un traitement qualitatif des extensions urbaines et de leurs limites dans les orientations d'aménagement.

Le bon sens, enfin

La filière du bâtiment lui préfère l'idée de frugalité des coûts de construction. Comment produire mieux mais pas moins de logements ? La crainte est vive d'un surcoût des programmes de construction lié aux techniques innovantes que sont les matériaux biosourcés, la végétalisation ou encore les îlots de fraîcheur.

Et que dire des urbanistes ? Plutôt critiques en pointant des écueils comme le mode de rémunération des architectes au pourcentage des travaux, ce qui n'incite pas à la réduction des coûts de construction.

Si la sobriété foncière implique de construire « la ville sur la ville », constatons que les réhabilitations sont toujours plus chères que les constructions en terrain vierge consommatrices d'espace tandis que les villes souhaitent préserver le diffus de toute densité. Difficile équation pour les édiles... —

1 | *La ville frugale*, FYP éditions, 2012.

2 | Alain Bornarel, Dominique Gauzin-Müller et Philippe Madec.

Caroline Mollie

Des arbres dans la ville. L'urbanisme végétal

Éditions Actes Sud, 2020, 254 p.

Une vague de « plans arbre » déferle sur les espaces urbains de France. Avec son programme « 1 million d'arbres », la métropole bordelaise ne fait pas exception. Comment mener à bien de telles ambitions sans que l'urgence ne prenne le pas sur le temps de la réflexion nécessaire à la conception d'espaces urbains arborés pérennes et de qualité ?

Des arbres dans la ville fait la démonstration par l'exemple de projets de plantation réussis avec des arbres pleinement épanouis dans des espaces urbains qui en tirent largement profit. Il montre aussi des situations où les arbres dépérissent et où la collectivité en pâtit, expliquant de manière pédagogique chacun des écueils à éviter.

L'ouvrage fait référence tant auprès des professionnels de l'arboriculture urbaine que des gestionnaires ou des concepteurs d'espaces urbains. Son contenu richement illustré et foisonnant de renseignements peut intéresser un large public : élus, techniciens ou citoyens.

Frappant par sa justesse et très en phase avec l'actualité, ce livre est en réalité une réédition enrichie et complétée par des encarts récents et actualisés.

Caroline Mollie, architecte-paysagiste, s'est vue confier dans les années 1980 et 1990 un programme de protection et de promotion de l'arbre d'ornement. C'est donc avec un œil averti qu'elle livre le fruit de son travail et éclaire sur les êtres vivants que sont les arbres. Elle avance des pistes de réflexion pouvant alimenter les projets de plantation d'arbres à grande échelle et aborde des questions essentielles de gestion. Elle décrypte les relations étroites qu'entretiennent arbres et villes, mêlant grande et petites histoires de la composition urbaine et paysagère depuis le XVII^e siècle à nos jours.

L'auteure plaide pour de belles frondaisons urbaines. Elle alerte néanmoins : « trop adulé, l'arbre devient victime de son succès, [...] la quantité l'emporte sur la qualité et la précipitation sur la raison ». Le ton est donné.

Dans un premier chapitre, à la question « faut-il planter des arbres ? » Caroline Mollie répond en faisant une rétrospective de ses propres expériences et dresse un bilan sur la politique de l'arbre dans la ville et son évolution.

Elle donne dans les chapitres suivants les clés pour jardiner la ville et revient sur quelques fondements techniques de l'arboriculture urbaine, les dimensions et la biologie de l'arbre, invitant à s'interroger sur la pertinence du lieu où l'on plante quitte à s'abstenir de planter.

La suite de l'ouvrage est dédiée aux compositions urbaines qui s'appuient sur la présence de l'arbre. Il est question de l'arbre unique qui habite une place, des arbres présents dans les parcs et jardins qui débordent dans l'espace public, des paires d'arbres qui marquent un seuil, d'alignements qui accompagnent une rue, une avenue, une allée. L'auteure convoque aussi les opérations conduites par Le Nôtre, Alphand, ou encore Jean-Claude Nicolas Forestier, et raconte les liens entre arbres, art des jardins, compositions urbaines et société, à travers l'histoire.

Des arbres dans la ville offre un voyage exaltant à travers les paysages urbains arborés de France. On peut simplement regretter les trop rares photographies d'opérations d'aménagement récentes... Détail vite oublié devant la richesse et la pertinence des illustrations ! Ce livre foisonnant d'informations devrait éclairer les choix à opérer lors de la mise en œuvre de tout programme de plantation car comme le propose l'auteure : « Une culture partagée du végétal est aujourd'hui nécessaire pour entretenir et développer un patrimoine de beaux arbres dans la ville. »

Frédéric Véron



Mehdi Moussaïd

Fouloscopie, ce que la foule dit de nous

Éditions HumenSciences, 2019, 228 p.

Mehdi Moussaïd, chercheur en sciences cognitives à l'institut Max Planck de Berlin, se consacre aux comportements des foules. Habile dans la vulgarisation, l'auteur appréhende ce phénomène fascinant en trois champs : les déplacements collectifs, la contagion sociale, l'intelligence collective.

Comment les gens s'évitent-ils, se suivent-ils ? Pourquoi paniquent-ils ? Pour répondre à cela, plusieurs méthodes : les expériences de laboratoire, les observations de terrain, la modélisation des comportements. L'humain est ici ramené à un animal social comme les autres, voire à un insecte, ou un système inerte... tel qu'un grain de riz. Sa première grande observation s'est déroulée en 2006, rue Sainte-Catherine à Bordeaux, un samedi pendant les soldes. Le constat est sans appel, les Bordelais forment une autoroute à deux voies avec circulation à droite. Mehdi Moussaïd vérifie globalement que ces phénomènes d'autoroute humaine et de « trajectoires crédibles » sont assez stables. Ce n'est ni une question physiologique, ni un réflexe lié au Code de la route bien que cela puisse être corrélé, mais « un ajustement répété conduisant à une préférence commune ». Les piétons les plus lents donnent le pas et la désagrégation peut être le fait des doubleurs, agacés. Ils se déplacent souvent à deux ou trois personnes, en forme de V, avec la personne la plus lente au centre. Pourquoi ? Parce que cette configuration permet de se voir pour discuter.

Prenant l'exemple d'événements tragiques, les turbulences dans la foule peuvent être provoquées ou amplifiées par des configurations spatiales, des aléas extérieurs ou des rumeurs. S'il arrive que des « leaders » entraînent la foule, celle-ci obéit le plus souvent à la majorité. Plus les gens se dépêchent, moins l'évacuation est rapide. Ce « dilemme social » révèle que l'instinct de survie individuel est la « pire option pour le groupe ». En petit groupe ou bien lorsqu'ils ne réfléchissent pas, les gens ont tendance à venir en aide. Des situations d'urgence telles que des attentats ont montré une foule solidaire et disciplinée ; mais elle peut aussi être paralysante, ce que les psychologues appellent « l'effet de témoin ». En résumé, la solidarité comme l'égoïsme seraient contagieux : « nous sommes fortement influencés par ce que font les autres. Nous restons immobiles si personne ne bouge, et volons au secours de la victime si quelqu'un se lance en premier ».

Analyser les foules s'est aussi analyser leur mobilité et le transfert des idées. Relativement à la propagation des épidémies, le transfert d'informations est un modèle moins stable. Aujourd'hui via les réseaux sociaux, les chaînages sont très courts et peuvent être ciblés, par exemple selon le penchant politique. Les *fake news* sont plus rapidement diffusées, « un mensonge peut faire le tour du monde le temps que la vérité prenne ses chaussures » disait Mark Twain. Et tout comme la foule physique, l'avis de la majorité pèse sur l'ensemble et l'effet des modifications

des messages conduit souvent à une amplification ou une déformation des propos.

L'auteur consacre la dernière partie de l'ouvrage à la « sagesse des foules ». Il relate notamment la déroute d'un chercheur eugéniste fin du XIX^e siècle menant une expérience sur ce qu'il appelait « les faibles d'esprit », qui devaient deviner le poids d'un morceau de viande. Si les 787 interrogés ont donné des poids extrêmement variés, ils détenaient cependant le poids exact en moyenne. En d'autres termes, la foule peut être tout aussi forte, voire plus forte qu'un éminent spécialiste. À condition qu'elle ne se laisse pas influencer. La diversité des points de vue et des erreurs serait en effet indispensable à son bon fonctionnement. Or le système de notations dont font l'objet aujourd'hui les services et commerces présents sur la toile provoque un déséquilibre dans cette intelligence collective et amène de nombreuses questions, dignes de la science-fiction.

On se délecte de ce livre, drôle, vivifiant, rempli d'anecdotes. L'auteur communique sa passion pour la recherche (et ses aléas), révèle la complexité des travaux de terrain et les questions d'éthique, partage des trouvailles stupéfiantes. Un vrai plaisir, qui invite à réfléchir à la conception des espaces publics et aux comportements des piétons... pas seulement dans la rue Sainte-Catherine !

Emmanuelle Goïty



Gilles Pinson

La ville néolibérale

Éditions PUF, 2020, 160 p.

De plus en plus de villes sous-traitent leurs compétences à des entreprises privées (service de transport, gestion de la voirie, instruction des permis de construire, services funéraires, etc.). Cette organisation peut permettre une meilleure gestion, plus optimisée et moins coûteuse. Mais elle peut également détourner les pouvoirs publics de leur rôle de régulation. Les villes sont également de plus en plus souvent mises en concurrence. Elles se lancent dans une course aux grands aménagements, aux événements d'envergure et pratiquent le marketing territorial. Autant de politiques qui amènent parfois à une gentrification, une flambée des prix de l'immobilier et une augmentation des inégalités. Pour de nombreux économistes et géographes, ces bouleversements s'expliquent par la progression d'un nouvel ordre économique et politique : le néolibéralisme.

Gilles Pinson se positionne en vulgarisateur et critique de ces théories.

Il insiste tout d'abord sur la différence essentielle entre libéralisme et néolibéralisme. Dans la philosophie libérale, en effet, la liberté individuelle est reine et l'État ne doit pas intervenir. Il est même nécessaire de protéger les individus et le marché de la répression possible du pouvoir politique et de ses éventuelles intrusions abusives.

Mais pour les néolibéraux, le marché, sans pouvoir régulateur, peut s'autodétruire. Le néolibéralisme redonne donc à l'État un rôle central : celui de garantir la liberté du marché et de protéger et promouvoir les mécanismes concurrentiels. Les impératifs d'égalité, de libertés individuelles, de droit, de transparence passent au second plan par rapport aux impératifs économiques. Le néolibéralisme défend la liberté d'entreprendre mais pas les libertés individuelles. Il ne s'oppose pas à des régimes autoritaires. Le marché devient un ordre social et moral supérieur que l'État se doit de promouvoir.

L'auteur revient dans une première partie sur le fonctionnement des villes avant le néolibéralisme. Depuis la crise des années 1930, l'État était considéré comme garant de la redistribution des ressources, censé corriger les inégalités sociales et territoriales par la planification, la décentralisation, la construction d'infrastructures, de logements sociaux.

Le néolibéralisme apparaît avec la crise des années 1970, insufflé notamment par les gouvernements de Margaret Thatcher en Angleterre et de Ronald Reagan aux États-Unis. Pour les néolibéraux, les inégalités entre métropoles peuvent être résolues par leur mise en concurrence. En France, la transition est plus progressive et se fait plutôt à l'initiative de hauts fonctionnaires que de personnalités politiques.

Dans un second temps, l'auteur montre comment le néolibéralisme a transformé peu à peu les politiques urbaines et même le droit à la ville et la démocratie.

Les villes sont soumises aux injonctions du marché, aux agences de notation et à leurs créanciers qui influencent leur politique et génèrent une compétition territoriale. Le maire devient chef d'entreprise, doit trouver des investisseurs pour mener son projet de territoire. On passe d'une politique de la demande à une politique de l'offre. Le passage des politiques du logement de l'aide à la pierre à celle de l'aide à la personne en est un exemple.

Pour les théoriciens, le constat va au-delà. Les grandes métropoles ne se contentent pas de subir les effets du néolibéralisme : l'immobilier devient un objet de spéculation tel que la ville se place au cœur même des stratégies d'investissement des banques et des fonds de pension, générant une financiarisation de la conception, de la réalisation et de la gestion des biens.

Gilles Pinson détaille les éclairages apportés par les travaux sur le néolibéralisme mais s'attarde également sur leurs limites. Il montre ainsi que le constat de néolibéralisation de l'urbanisme souffre de nombreuses exceptions et est loin d'être généralisé. Mais surtout l'auteur alerte sur le risque de construire un ennemi omniprésent et omnipotent. Voir le néolibéralisme comme cause de toutes les transformations urbaines, depuis la gentrification à la vogue des éco-quartiers, dispense de réfléchir à d'autres facteurs de changement de la ville et limite l'émergence d'outils d'analyse alternatifs.

Mireille Bouleau



Jérémy Gaubert

Philosophie du marcheur

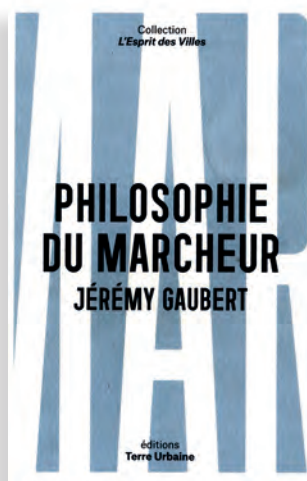
Éditions Terre urbaine, 2021, 190 p.

Jérémy Gaubert a plusieurs facettes : architecte et docteur en aménagement de l'espace, il est aussi un randonneur de longue distance. Sa première grande marche s'est déroulée sur trois mois et lui a permis de relier les deux mille kilomètres séparant Paris de Cabo Fisterra en Galice. De ces expériences, l'auteur nous livre un essai sur la philosophie du marcheur en ville. Maniant de nombreux concepts philosophiques et convoquant de multiples auteurs, par son analyse de l'expérience de la marche, il entend contribuer aux débats sur la qualité des espaces publics afin « que ceux-ci se réalisent pleinement et conformément à leur destination : le support matériel, libre, gratuit et accessible à tous, pour chacune et chacun. »

Si le constat est largement partagé sur le fait que, dans bien des espaces urbains, marcher est aventureux voire dangereux, cette lecture éclaire sur les leviers d'action à la disposition de l'urbaniste, au moment où l'ambition est de remettre la marche au cœur du système de mobilité.

Les obstacles techniques et matériels que rencontre le marcheur sont relativement connus : insuffisance ou encombrement des trottoirs, discontinuité des parcours, grands îlots imperméables ou coupures urbaines, sentiment d'insécurité, éparpillement des destinations et faible intensité urbaine... Moins perceptibles, vient s'ajouter la fragmentation sociale des espaces publics auparavant lieux de rencontre, de rapprochement et de mélange et qui deviennent progressivement des espaces de l'entre-soi où les possibilités de créer du lien se réduisent.

Mais s'attaquer uniquement à ces dysfonctionnements, comme le font bon nombre de démarches en cours, ne saurait être suffisant. L'auteur invite ainsi à s'interroger sur la marchabilité des espaces, notion largement utilisée mais complexe et subtile et, par conséquent, employée à mauvais escient ou sans rendre compte de toute sa force. Ce terme vise à déterminer la capacité d'un espace à être pratiqué à pied, à exprimer son potentiel piétonnier mais, selon l'auteur, il convient de dépasser les critères « objectivants ». « Une réflexion sur la marchabilité ne peut se réduire à une ingénierie des transports ni même à un questionnement sur la mobilité ». Cet ouvrage démontre ainsi que la marche est aussi une expérience et il convient d'en considérer toutes les dimensions : corporelle, sensorielle, poétique, émotionnelle. La marchabilité d'un espace se conçoit donc au regard de l'expérience et du vécu de chacun. Ainsi « il ne peut exister de marchabilité de l'espace en général, de modèle unique mais toujours une marchabilité pour un sujet sensible ; la marchabilité s'éprouve ».



La diminution massive de la pratique de la marche – elle représentait en France 60 % des déplacements en 1930 contre à peine plus de 20 % en 2020 – s'explique notamment selon Jérémy Gaubert par « une double négation : négation de la possibilité de marcher empêchée par des obstacles concrets, et négation de l'expérience de la marche en tant que telle ».

L'étude des leviers pour une ville marchable devient alors nécessairement pluridisciplinaire et transversale. Cet essai peut utilement inspirer les pratiques professionnelles de l'urbaniste. Par la conception des espaces publics, activons les cinq sens, convoquons les émotions ! Créons des paysages urbains qui apportent de la nuance et de la variété des formes, des couleurs, des matériaux, des bruits, des détails. Distrayons le marcheur, attisons sa curiosité pour qu'enfin la phrase de Robert Louis Stevenson prenne tout son sens : « l'important, ce n'est pas la destination, c'est le chemin ».

Valérie Diaz



Chantal Callais
L'Échoppe de Bordeaux
 Geste, 2020, 215 p.

Chantal Callais, maître de conférences à l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, collabore avec le photographe Frédéric Ruault pour la réalisation de ce beau livre qui pousse la porte de l'histoire architecturale des échoppes bordelaises. Cette maison à rez-de-chaussée sur cave est encore aujourd'hui très appréciée des habitants qui l'occupent parfois « dans son jus » ou en modernisant l'intérieur, notamment en exploitant sa grande profondeur. Les quartiers que l'échoppe partage avec la maison à étage et quelques hôtels particuliers sont aujourd'hui inclus dans le périmètre du patrimoine mondial de l'UNESCO, posant la question de la préservation des paysages de la « ville de pierre ».



Michel Pétuaud-Létang
La ville est morte, vive les villes ! Ou comment éviter de disparaître en 2050
 Aédition, 2020, 182 p.

L'architecte bordelais Michel Pétuaud-Létang synthétise dans cet ouvrage ses idées sur un urbanisme global. Il considère que les villes métropoles ont grandi démesurément, au détriment de la qualité de vie de leurs habitants, et ne peuvent plus leur assurer une vie paisible. Il les juge donc cliniquement mortes et propose d'arrêter totalement leur expansion pour que revivent les villes, celles qui existent alentour, au sein du territoire, et sont malheureusement délaissées. L'ambition des propositions de l'auteur est d'assurer une transition climatique collaborative et inclusive pour vivre heureux en 2050 dans des villes dont le matériau essentiel sera l'émotion. Dans le dernier chapitre, Michel Pétuaud-Létang montre concrètement comment ces dispositions peuvent s'appliquer à une métropole en prenant l'exemple de Bordeaux.



Florence Louis, Marianne Peyri
Mémoire vivante - Bordeaux, Belcier, Carle Vernet, gare Saint-Jean, Sacré-Cœur
 Éditions du Détour, 2020, 176 p.

Les auteures ont rencontré, au cours des deux dernières années, les habitants de quatre quartiers autour de la gare de Bordeaux, complètement redessinés depuis le développement de la ligne à grande vitesse reliant la ville à Paris. Évoquant avec eux les nouvelles formes architecturales et l'évolution des modes de vie, elles retracent l'histoire de ces territoires depuis les années 1920. Les témoignages, richement illustrés par des clichés anciens et des photos contemporaines, donnent à voir l'histoire foisonnante de ces quartiers éloignés des parcours touristiques. Ils interrogent également, en filigrane, le passage, en près d'un siècle, d'une ville conviviale à une ville globale : le triomphe des bureaux et de la verticalité dans des quartiers jusqu'ici modestes et ouvriers, d'échoppes et de jardins partagés, industriels le jour et fêtards la nuit, vivant au rythme de la gare.

Abonnez-vous !

Et recevez **CaMBo** chez vous :



1 an : 2 numéros = 20 €

2 ans : 4 numéros = 40 €

Collection complète* : 18 numéros = 150 €

*N° 3, épuisé - offre valable jusqu'au 15 novembre 2021 - dans la limite des stocks disponibles

Oui, je souhaite m'abonner à la revue **CaMBo** pour ☐ 1 an ☐ 2 ans ☐ collection (1 à 19)

à partir du n° 19 (mai 2021) ☐

(sauf n° 3, épuisé)

à partir du n° 20 (à paraître, novembre 2021) ☐

M. ☐ Mme ☐

Nom

Prénom

Courriel

Date

Signature

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du festin sous enveloppe non affranchie à l'adresse suivante :

Le Festin
autorisation 64348
33 098 Bordeaux cedex

CAhiers de la MÉTROPOLÉ BORDELAISE

LES AUTEURS

p. 53 | **Éric Alonzo**

professeur à l'école d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, université Gustave Eiffel, directeur du DSA d'architecte-urbaniste, chercheur à l'OCS-AUSser (UMR 3329 du CNRS).

p. 27 | **Clara Barretto**

urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 70 | **Guillaume Bernard**

urbaniste, chargé d'études à l'a-urba.

p. 77 | **Mireille Bouleau**

urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 72 | **Lionel Bretin**

urbaniste, chargé d'études à l'a-urba.

p. 29, 50 | **Jean-Christophe Chadanson**

urbaniste, directeur de l'équipe Projet urbain à l'a-urba.

p. 13, 65 | **François Cougoule**

urbaniste, chargé d'études à l'a-urba.

p. 40 | **Chantal Crenn**

professeure d'anthropologie à l'université de Montpellier Paul Valéry et UMR SENS, membre de l'Institut Convergence Migration.

p. 74 | **Michaël David**

conseiller juridique à l'a-urba, enseignant-chercheur associé à l'Institut Léon Duguit (ILD), université de Bordeaux.

p. 44 | **Cécile De Marchi-Rasselet**

géographe, directrice de l'équipe Socio-économie urbaine à l'a-urba.

p. 14, 78 | **Valérie Diaz**

urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 36 | **François Dubet**

sociologue, professeur émérite à l'université de Bordeaux.

p. 34 | **Arlette Farge**

historienne spécialisée dans l'étude du XVIII^e siècle, directrice de recherche au CNRS, rattachée au centre de recherches historiques de l'EHESS.

p. 21 | **Kent Fitzsimons**

architecte, enseignant à l'ensapBx, directeur du Laboratoire PAVE (Profession Architecture Ville Environnement).

p. 25 | **Nathanaël Fournier**

économiste, chargé d'études à l'a-urba.

p. 15, 76 | **Emmanuelle Goïty**

sociologue, chargée d'études à l'a-urba.

p. 17 | **Antonio Gonzalez Alvarez**

ingénieur-urbaniste, directeur de l'équipe Dynamiques territoriales à l'a-urba.

p. 15 | **Sophie Haddak-Bayce**

urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 47 | **Francis Jauréguiberry**

professeur de sociologie à l'université de Pau et des pays de l'Adour et chercheur à TREE (CNRS, UMR 6031).

p. 40 | **Danielle Lacombe**

écrivaine et professeure de littérature au lycée E. Reclus, Sainte-Foy-la-Grande.

p. 20 | **Gilles Malatray**

artiste paysagiste sonore, promeneur écoutant.

p. 57 | **David Mangin**

architecte praticien et professeur émérite à l'école d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, grand prix de l'urbanisme 2008.

p. 73 | **Stella Manning**

urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 11, 29 | **Thierry Oblet**

sociologue, maître de conférences à l'université de Bordeaux.

p. 1 | **Jean-Marc Offner**

directeur général de l'a-urba.

p. 4 | **Gilles Pinson**

professeur de science politique à Sciences Po Bordeaux.

p. 8 | **Guillaume Pouyanne**

économiste, maître de conférences à l'université de Bordeaux.

p. 61 | **Nicolas Soulier**

architecte, urbaniste.

p. 68 | **Sandrine Vaucelle**

géographe, maître de conférences à l'université Bordeaux Montaigne.

p. 14, 75 | **Frédéric Véron**

urbaniste, chargé d'études à l'a-urba.

LES ILLUSTRATEURS

p. 27 | **Clara Barretto**

urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 73 | **Olivier Chaput**

infographiste à l'a-urba.

p. 26 | **Christine Dubart**

infographiste à l'a-urba.

p. 9, 11 | **Sylvain Tastet**

infographiste à l'a-urba.

LES PHOTOGRAPHES

p. 1, 2, 21-24, 29-31, 33, 37, 38, 45-48, 62

| **Hélène Dumora**

photographe à l'a-urba.

Couverture : Tableau d'intimités, Bordeaux

| **Anne-Laure Maison**

<https://www.annelauremaison.com>

#19 | MAI 2021

Intimités en ville

le festin

a'urba
agence d'urbanisme
Bordeaux Aquitaine



10 €

9 782360 622825

Les villes contemporaines ne sont pas qu'architectures et paysages. Les relations humaines qui s'y nouent, la diversité des populations qui y cohabitent et le foisonnement de leurs activités fondent leur identité, leur « intensité ».

Comment, dès lors, y trouver les espaces et les temps nécessaires pour répondre à l'aspiration légitime d'intimité de tout un chacun ?

C'est en multipliant les regards d'anthropologues, d'historiens, d'architectes, d'urbanistes et de géographes, que ce dossier éclaire cette question.

À paraître

#20 | NOVEMBRE 2021

L'art dans la ville